Où Trouver

Le plus sûrement et le plus promptement possible— parmi les lecteurs des Petites Annonces de "La Patrie."

La Perle des Locataires.

La Patrie

PERDU

Pour trouver le légitime propriétaire d'un objet perdu, rien d'égale aux Petites Annonces de "La Patrie."

TROUVÉ.

29e ANNEE—No 164 DOUZE PAGES MONTREAL VENDREDI 6 SEPTEMBRE 1907 LE NUMERO UN CENTIN

Une femme enchainée et mise au cadenas

Une femme raconte à la police les moyens extraordinaires auxquels son mari a recours pour satisfaire sa jalousie

Un témoin raconte que l'alcool joue un rôle important dans cette affaire

Portant une chaine autour de la taille et dans un état d'ivresse complet, Mme Edward Quinn fut conduite hier soir au poste de police No 5. La chaine qu'elle avait à la taille était fermée par un cadenas et il fallut un ciseau à froid pour la couper et débarrasser la malheureuse.

Il était deux heures de l'après-midi quand la femme fut amenée au poste par un cocher du nom de John Finnigan et elle ne voulut tout d'abord rien dire sauf qu'elle s'était échappée d'une maison de la rue Saint-Alexandre.

A tout instant, elle demandait à voir le capitaine Baker et cet officier fut appelé du poste No 10, qu'il commande, pour voir s'il pourrait reconnaître la femme.

En la voyant, le capitaine la reconnut comme une femme Mary Ellen Cleary qu'il avait connue jeune fille, mais qu'il ne savait pas mariée. En se voyant reconnue, la femme conta toute

SON HISTOIRE.

"Je suis mariée avec un nommé Quinn, employé de la compagnie de Téléphone Bell et c'est lui qui m'a enchainée à mon lit, dans la chambre que nous habitons, 93 rue Saint-Alexandre."

Quand on lui demanda pour quelle raison son mari l'enchainait, la femme dit que la jalousie seule le poussait à cette cruauté et qu'elle avait à souffrir souvent de ses accès de jalousie.

Elle dit aussi avoir deux enfants, l'un de neuf ans, qui demeurait avec elle et l'autre de six mois, en traitement dans un hôpital pour une maladie de la hanche.

AU POSTE No. 5,

le capitaine Loye nous montre la chaine qui servit à attacher la femme. C'est une chaine aux maillons d'un demi pouce de diamètre comme celles dont on se sert ordinairement pour enchainer les chiens de garde. Il a fallu l'aide d'un ciseau à froid pour en débarrasser la femme et cette chaine était posée sur la peau même, en dessous des vêtements.

Au No 93 rue Saint-Alexandre, nous rencontrons Mme Barry, la locataire de la maison et sa version de l'histoire est bien différente de celle donnée par la femme Quinn.

"Je ne sais pas s'il existe au monde un homme qui pourrait endurer tout ce que Mme Quinn a fait souffrir à son mari. Malgré tous les soins, toutes les précautions, cette femme s'obstine à boire et vend jusqu'à ses vêtements ou ceux de ses enfants pour se procurer

DE L'ALCOOL".

Toute la semaine passée elle but et rentra tous les soirs dans un état d'ivresse avancée. Elle travaille habituellement à la "New-York Laundry", mais tout l'argent qu'elle touche passe à acheter des liqueurs enivrantes. Le printemps dernier, son mari la fit interner au Bon Pasteur et elle sortit sur promesse de se réformer, mais ces promesses ne tinrent pas un instant devant son goût de l'alcool.

Dimanche dernier, elle s'habilla pour aller à la messe et son mari la trouva deux heures plus tard

IVRE-MORTE

sur la Côte Beaver Hall. Lundi, elle alla vendre des vêtements de son enfant pour acheter de la boisson et c'est mercredi que son mari décida d'acheter une chaine."

"Hier, elle était enchainée au pied du lit de la chambre qu'elle occupe avec son mari et son petit garçon de neuf ans. Dans l'après-midi, elle brisa la chaine et sortit. Je la vis moi-même ouvrir la malle de son mari et y prendre une paire de jumelles d'opéra qu'elle alla vendre dans un magasin d'occasion de la rue Craig. Elle alla ensuite boire et alla voir son mari à la maison où il prend ses repas, chez une dame Webb, rue Cathcart. Elle était alors à moitié ivre et ne voulut pas suivre les conseils de son mari, qui voulait la reconduire à sa chambre, mais

(Suite à la IIe page)

LE CAS DU LAITIER IVRE

L'ANALYSTE DE LA VILLE, TROUVE QUE LE LAIT DE SAINT-LOUIS ETAIT EXTRAORDINAIREMENT GRAS.

Le laitier arrêté hier en état d'ivresse, est un nommé Saint-Louis et sa licence No 35, est de la municipalité de Delorimier. Il demeure 1799 rue l'Epinay.

Ce matin, le Recorder l'a condamné à $5.00 d'amende et aux frais pour avoir été trouvé ivre alors qu'il conduisait une voiture.

Le Dr Lespérance qui a fait faire l'analyse du lait trouvé dans les bidons, dit que ce lait était excessivement riche, contenant 6.20 p. c. de matière grasse C'est le lait le plus riche qui ait été vu chez l'analyste depuis longtemps. C'est par erreur que nous plaçons hier la licence au nom de M. Euclide Legault. M. Legault possède la licence No 35, de Montréal, mais l'homme arrêté, avait une licence de Delorimier.

DISETTE DE LAIT

NEW-YORK, 6.— Une disette de lait menace cette ville, d'après ce que disent des marchands en gros. La livraison nécessaire à New-York est actuellement en dessous de 80,000 pintes par jour, et la fourniture va chaque jour en décroissant. On prédit que le prix s'élèvera, bientôt, à 10 centins la pinte. L'été tardif et la pénurie de pâturage pour les vaches seront responsable de cette disette.

INSTITUTION PROSPERE

ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'INSTITUT CANADIEN-FRANCAIS D'OTTAWA — LE NOUVEAU BUREAU

(Dépêche spéciale à la "PATRIE")

OTTAWA, 6.— Les membres de l'Institut Canadien-Français ont tenu leur assemblée annuelle, hier soir, au Monument National, et ont fait l'élection de leurs officiers pour 1907-08. Tous les officiers sortant de charge ont été réélus. Ce sont:

Président, M. Rodolphe Girard; vice-président, M. J. L. Richard; secrétaire-archiviste, M. Moïse Lalonde; trésorier, J. E. Marion; directeur des cours, H. Beaulieu; directeur athlétique, F. R. E. Campeau; vérificateurs, J. G. H. Laperrière et A. Fréchette.

Pendant l'année qui vient de s'écouler les conférenciers à l'Institut, ont été MM. Henry Desjardins, Rémi Tremblay, Dr A. Loir, Anatole Lebraz, R. P. Lalande, S.J., M. Cyr, M.P., et le sénateur Poirier. Durant ces douze mois trois membres et officiers sont morts. Les disparus sont J. G. Barrette, président; Henry Desjardins, vice-président, et Alfred Côté, vérificateur. L'Institut Canadien-Français est dans un état financier très prospère, et l'année se termine par un surplus qui augmente considérablement son dépôt en banque. L'Institut, aujourd'hui, compte 162 membres.

Pénible Accident

Un jeune garçon frappé à la hanche par un tramway. — Il est recueilli par un monsieur compatissant.

Un pénible accident s'est produit vers midi et vingt minutes, aujourd'hui, au coin de la Place d'Armes et de la rue Saint-Jacques, à cet endroit où le tramway de Lachine tourne pour se diriger vers l'ouest sur la rue Saint-Jacques.

Parmi les voyageurs se trouvait un garçon du nom de Boyce, demeurant 26 rue du Grand-Tronc. Comme le tramway 1048 allait tourner, le jeune Boyce voulut en descendre, mais il fut frappé à la hanche; le coup fut si violent qu'il fut la peau arrachée. La blessure est très douloureuse et très grave.

Un monsieur compatissant qui passait par là fit conduire la petite victime en voiture chez elle.

MORT DE M. EUSEBE ASSELIN

UN CITOYEN BIEN CONNU DE JOLIETTE, FONDATEUR DE L'HOSPICE ST-EUSEBE, DECEDE DE LA NUIT DERNIERE.

(Correspondance spéciale à LA PATRIE).

JOLIETTE, 6—M. Eusèbe Asselin, rentier, ancien marchand de cette ville, est décédé la nuit dernière, vers 3 heures, à l'âge de 79 ans, après quelques jours seulement de maladie.

Feu M. EUSEBE ASSELIN

Il laisse une femme et trois enfants. Ces derniers sont: le docteur Asselin, de Montréal; Mme Barolet, de Joliette et la Rév. Sœur Eusèbe de Providence.

M. Eusèbe Asselin était né en 1828 à Sainte-Elisabeth, de Joliette. Jeune encore, il s'était établi à Joliette, comme marchand. Citoyen modèle, il avait su se créer de solides amitiés et sera regretté de tous ceux qui l'ont connu.

Il était le fondateur de l'hospice Saint-Eusèbe, de Joliette.

Ses funérailles auront lieu lundi à 8 h. 30, à la cathédrale de Joliette.

SIR L. A. JETTE

Son Excellence le lieutenant-gouverneur Sir L. A. Jetté est à Montréal aujourd'hui.

LE MARCHE MONETAIRE

IL EST ACTUELLEMENT TRES SERRE — OTTAWA SONGE A EMPRUNTER $750,000 A 6 POUR CENT.

(Dépêche spéciale à la "PATRIE")

OTTAWA, 6. — Le marché monétaire est si peu avantageux aujourd'hui pour une grosse transaction qu'une assemblée spéciale du conseil de ville d'Ottawa a été convoquée pour ce soir. Le but est de négocier un emprunt de $750,000, pour une année avec intérêts à six pour cent, au lieu de vendre le million d'obligations dont la ville peut actuellement disposer.

Les demandes de soumissions pour les obligations sont annulées, la ville y perdrait trop à faire une opération financière aussi importante avec le cours actuel du marché. L'argent sera obtenu d'une maison d'Angleterre par l'entremise de la Banque Ottawa.

CHUTE EN BAS D'UN ESCALIER

Un jeune garçon a fait une chute hier après-midi du haut d'un escalier est ses blessures assez graves ont nécessité son transport à l'hôpital Notre-Dame. Le jeune Alfred Marsolais dont les parents demeurent au No 25 Marie-Anne se préparait à descendre l'escalier au domicile de ses parents quand il roula en bas et resta étendu inconscient. C'est assez longtemps après qu'on le ramassa baignant dans son sang. Le jeune enfant souffre de graves lésions internes qui pourraient amener la mort. Il a eu tre une jambe fracturée, des contusions à la tête et est dans un état de grande faiblesse.

REUNION DU CABINET

—Lundi à 11 heures il y aura à Québec réunion du cabinet.

La situation se complique sérieusement au Maroc

Les dépêches de ce midi annoncent que Oudja et la frontière algérienne sont menacées.

VIVE ANXIÉTÉ DANS LES CERCLES MILITAIRES.

PARIS, 6. — Le "Petit Parisien" déclare, aujourd'hui, qu'une nouvelle complication de la question marocaine vient de se soulever, sous forme d'une grande agitation, parmi la tribu des Senis Nassen et autres, qui se trouvent près d'Oudja et de la frontière Algérienne. Oudja, qui est dans le Maroc, a été occupée par une troupe française; il y a quelques mois. Les autorités militaires sont très anxieuses et se préparent à envoyer des troupes d'Algérie à Oudja.

D'autre part, on ne veut pas dégarnir l'Algérie des troupes d'origine française.

Les journaux d'aujourd'hui discutent sur un ton plus pessimiste,

LA SITUATION

au Maroc. Des rapports circonstanciés de l'engagement de lundi montrent que ce fut une bataille beaucoup plus sérieuse qu'on ne l'avait indiqué d'abord.

Le correspondant du "Matin" à Casablanca, télégraphie ce qui suit:

"L'engagement de lundi donne quelqu'idée des obstacles qu'une expédition à l'intérieur aura à surmonter et du nombre d'hommes qu'elle réclamera. La marche en avant faite par les troupes françaises, lundi, est la plus longue qu'ils aient encore faite et marque le maximum de ce que

Le lieutenant-colonel REIBEL, commandant des forces françaises à Oudja.

le général Drude peut faire, avec les forces dont il dispose.

LA COLONNE D'EXPEDITION

comprenait toute la cavalerie et l'artillerie de campagne. Cette troupe, composée de soldats d'élite supérieurement armés, si on les compare aux Marocains, a dû lutter de la façon la plus dure, pendant tout l'engagement.

Les troupes françaises ont été forcées de lâcher pied de trois côtés à la fois, et ont été tournées par les Marocains, qui se sont avancés à un quart de mille du camp.

On ne peut pas dire maintenant que la grande énergie des indigènes est due à l'ignorance de nos forces. Au contraire, les ennemis retournent au combat, avec le plus grand courage et leur nombre augmente après chaque rencontre. Il faut des hommes au général Drude et de grands renforts de troupes n'arriveront jamais assez vite.

ATTENTION AUX PICKPOCKETS

LES DETECTIVES RICHARD ET GIGUERE EN SURPRENNENT UN EN FLAGRANT DELIT HIER SOIR.

Les détectives Richard et Giguère ont opéré hier soir l'arrestation d'un dangereux pickpocket venu de New-York récemment pour opérer ici. — C'est un nommé Frank Adams, un individu, dont la police possédait un signalement et qui a été surveillé attentivement depuis son arrivée à Montréal.

Hier après-midi, vers trois heures, M. Raymond Chartrand, 12a avenue Sussex, montait dans un tramway, de la rue Saint-Denis et avait été

BOUSCULE

pas mal par la foule, ce qui lui fit faire attention à ses poches. En même temps que lui, montaient sur le tramway les détectives Richard et Giguère, spécialement chargés de surveiller les pickpokets.

Tout à coup M. Chartrand sentit une main s'insinuer dans sa poche, et lui enlever son portefeuille bien garni. Il se retourna pour se trouver face à face avec Adams qui tentait de fuir.

M. Chartrand accusa Adams du vol mais le pickpocket nia avec énergie et ce ne fut que

L'ARRIVEE OPPORTUNE

des détectives qui le décida a produire le portefeuille volé et serré dans une de ses poches.

Le constable Saint-Georges, qui se trouvait près de là, fut appelé et chargé de conduire Adams au poste No 4, ou Adams dit être âgé de 32 ans et être venu récemment de New-York.

Dans ses poches, on a trouvé, en outre d'une somme d'argent importante, un billet de retour pour Providence, R.I. Adams a comparu devant le juge ce matin.

UNE HABILE ARRESTATION

AU MOYEN D'UN DEGUISEMENT UN CONSTABLE MET LE GRAPPIN SUR UN VOLEUR DE PEAUX VERTES.

Le constable Burke, du poste No. 7, a fait hier soir, une habile arrestation en mettant sous écroux, un nommé Joseph Gauvreau, de la Côte Saint-Paul.

Gauvreau était employé comme charretier par les tanneurs Cloutier et Demers. Hier, il fut chargé par ses patrons d'aller livrer 90 peaux vertes au steamer "Québec".

Il n'en délivra que 89 et tentait de vendre l'autre à un tanneur de la rue Duke quand la police fut appelée.

Le constable Duke arriva sur les lieux pour constater que Gauvreau avait

PRIS LA FUITE.

Possèdant un bon signalement de l'homme, Burke emprunta un chapeau et un veston à un citoyen et dépouillant son costume de policier, se mit à la recherche du fuyard.

Il le trouva au coin de la rue St-Paul et de la rue Dupré. L'homme fit quelque peu résistance, mais Burke a la poigne solide, et Gauvreau fut conduit en peu de temps au poste No 7.

Ce matin, il a plaidé coupable devant le juge Choquet et il a été condamné à quinze jours de prison. La peau volée valait $4.25.

DEUX ENFANTS BRULES VIFS

WILLIAMSPORT, Pennsylvanie, 6. —A la suite de l'explosion d'une lampe, deux jeunes enfants, appartenant à Aaron Anderson, de Coleman-Hollow, comté de Potter, ont été brûlés vifs, hier soir.

Anderson et son vieux père étaient malades dans une chambre à l'étage inférieur, et hors d'état de porter secours. Madame Anderson et un enfant de dix ans essayèrent de sauver les deux enfants, mais ils ne purent y réussir. Avant que l'on puisse sauver Anderson et son père, tous deux étaient si gravement brûlés qu'ils moururent probablement. Le dernier enfant de Mme Anderson a deux semaines.

SOUSCRIPTION ANNUELLE

MM. Colin McArthur et Cie, fabricants de papier, ont adressé ce matin leur souscription annuelle, au fonds de bienfaisance des pompiers. Ils ont envoyé leur chèque au montant de $10.

CONDAMNE A L'AMENDE

Ce matin, en cour du Recorder, Félix Vinu a été condamné à $10 d'amende et aux frais, pour avoir transporté un cheval mort dans la ville, sans obtenir la permission du Bureau d'Hygiène.

Le Bureau d'Arbitrage Commence ses Travaux

L'hon. juge Fortin, M. McCormick et M. Paquette visitent les usines de la filature de coton.

(De l'envoyé spécial de La Patrie).

VALLEYFIELD, 6 —Les trois arbitres, l'hon. juge Fortin, M. Duncan McCormick, M. Wilfrid Paquette, nommés pour faire une enquête au sujet des difficultés ouvrières de Valleyfield, ont été assermentés hier après-midi par M. Walker, juge de paix.

Ce matin, après une conférence, il a été décidé que les séances seront publiques. Cependant au cours de l'enquête, le conseil d'arbitrage pourra décider de procéder à huis-clos, au cas où l'intérêt des partis exigerait que certains points ne soient pas rendus publics.

Cet après-midi, à une heure et demie, les arbitres ont visité les usines de la filature de Valleyfield, afin de se mettre au courant des techmicités qui vont se présenter à leur étude au cours de l'enquête.

PAS ENCORE RECONNU

Le cadavre de l'inconnu tué sur la voie du Grand Tronc près de Dixie, dans la nuit de samedi à dimanche, n'a pas encore été identifié à la morgue et si d'ici à lundi personne ne se présente pour reconnaître le cadavre, le coroner tiendra son enquête et l'inhumation aura lieu.

M. ERNEST LAVIGNE

Depuis quelques jours, les nouvelles sur l'état de santé de M. Ernest Lavigne sont de plus en plus rassurantes. Aujourd'hui on nous dit qu'il va bien.

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES

Outre la nomination déjà annoncée de M. l'abbé Edmond Coursol, comme curé à Sainte-Anne des Plaines, nous signalons à nos lecteurs les changements ecclésiastiques suivants:

M. l'abbé Gilbert Moreau, qui, jusqu'ici, était chapelain des Frères du Mont de LaSalle, à Maisonneuve, devient aumônier des Frères de la Doctrine Chrétienne à Laprairie; M. l'abbé Oliva Lachapelle, vicaire à Saint-Norbert, est nommé vicaire à L'Assomption; M. l'abbé Clément Berthiaume, vicaire à L'Assomption, devient vicaire à Maisonneuve.

Une trentaine de Bohémiens arrivent, hier soir, à Lachine

Les femmes tirent l'horoscope, fument la pipe, et les hommes font le commerce des chevaux.

Vingt-huit Bohémiens sont arrivés hier dans la banlieue de Lachine, et ont dressé leurs tentes sur les terrains du gouvernement, du côté sud du canal, en face des édifices de la Dominion Bridge Co.

La troupe aventurière se compose d'une dizaine de femmes, de quelques bambins et, le reste d'hommes dans la quarantaine.

Arrivés hier par le "Filgate", ils repartiront ce soir, à bord du "Colonial" pour Québec, le Lac Saint-Jean et différents autres endroits.

Une vingtaine de chevaux, des oies, volailles, dindons, et porcs, s'ébattent aux alentours de leurs demeures nomades.

Les femmes sont habillées de couleurs éclatantes, les cheveux tombants, les bras garnis de bracelets, et de pandeloques. Pour aider au trésor de la troupe.

ELLES TIRENT L'HOROSCOPE

des visiteurs, moyennant rémunération.

Les hommes, pour la plupart parlent français, mais ne sont pas très loquaces, si ce n'est pour demander quelques "francs".

Quelques-uns affirment eux-mêmes qu'ils sont de nationalité espagnole.

Depuis deux ans, et demi, ils ont voyagé à travers le Brésil, et les principaux endroits de l'Amérique du Sud.

PLUSIEURS FEMMES

portent de grosses croix d'argent sur la poitrine et se réclament de la croyance catholique-romaine.

(Suite à la IIe page)

Les Bohémiens qui ont dressé leurs tentes bizarres, aux alentours de Lachine. (D'après une photographie prise ce midi par l'artiste de la PATRIE).

NAUFRAGE D'UN YACHT

SUR LES RIVES DU PLATON, COMTE DE LOTBINIERE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 6. — Un yacht de Québec vient de faire naufrage sur les rives du Platon, comté de Lotbinière. Un message reçu de cet endroit annonce que le yacht, trouvé sur cette rive, était renversé. Dans la petite chaloupe attachée au yacht on a trouvé deux rames et un chapeau portant le nom de Gaumond. Aucun nom n'est inscrit sur le yacht et personne n'a été trouvé à bord des embarcations.

Cette nouvelle a causé beaucoup d'angoisse parmi les amis de M. A. Gaumond, un fonctionnaire de la douane et l'on croyait qu'il lui était arrivé malheur; mais cette nuit M. Gaumond a téléphoné de St-Jean Des Chaillons. Ce n'est qu'à son retour que nous pourrons connaître les détails du naufrage.

La REUNION D'HIER A BLUE BONNETS

Près de 5,000 personnes sont témoins de six courses excitantes au possible.

Bert G. Lewis dans les St Lawrence Stakes

Les directeurs du Montreal Jockey Club sont encore assez chanceux dans leurs malheurs. A la réunion d'hier bien que la pluie ait encore fait des siennes, chose très commune depuis une semaine, plus de 5,000 personnes s'étaient transportées à Blue Bonnets.

Le St-Lawrence Stakes était la pièce de résistance.

Ce fut une bien jolie course, captivante au possible.

La palme est revenue à Burt G. Lewis, qui parait destiné à marcher de succès en succès. Hier, ce fut par trois longueurs qu'il devança son champ au poteau d'arrivée, après avoir mené durant toute la distance. La lutte pour les deux autres places se circonscrivit entre Uncle Toby et Louis Rœderer. Celui-là se plaça derrière le vainqueur après avoir fait une lutte très sévère à Louis Rœderer, qui ne donna pas toute la mesure de ses capacités.

Le steeple fut un peu énigmatique pour les preneurs. Bob Murphy réussit finalement à inspirer confiance aux clients des bookmakers. mais sa victoire sur Bally Castle fut tout de même un peu due au retard que celui-ci éprouva en butant devant la neuvième barrière. Excitement qui se classa en troisième place fit perdre beaucoup d'argent à ses preneurs.

Javotte jeta la consternation parmi les parieurs qui l'avaient choisi comme "long-shot". Très adroitement montée par Kœrner, elle ne put réussir à conquérir la première place qui échoua. Oroba qui se détacha d'une longueur à la ligne d'arrivée.

La deuxième course fournit un peu d'émotion aux amateurs des tribunes.

Donna Mobile et Dredger firent une course chaudement disputée, que la jument remporta par une tête.

La sixième course fut un triomphe facile pour Paul Clifford. Cloten qui avait un fort entourage de preneurs fit des efforts qui l'ont affirmé comme excellent cheval. Son jockey réclama un "foul" après la course, mais les commissaires refusèrent d'endosser sa plainte contre le vainqueur.

Remarqués parmi l'assistance, les personnes dont les noms suivent:

Son Honneur le maire Ekers, échevin C. Robillard, échevin A. Lavallée, échevin J. Major, échevin J. Duquette, échevin Clearihue, Eustache Lemay, M. et Mlle G. Boivin, George Sénécal, Jean-Baptiste Dupré, M. Kearney, J. Thompson et Mme J. Thompson, M. Savard, Nap. Gravel, Charlie Champoux, E. Tremblay, M. et Mme Edwards, M. et Mme W. Philipps, M. Toden, M. de Bellefroi, M. Raymond, M. Robotson, M. Collins, Ch. Charters, Jos. Languedoc Art. Paris, A. Larocque, L. H. Painchaud, M. Jérémie Décarie, député, Duncan McIntyre, M. Kennedy, M. Nesbitt, M. Beaudry, échevin H. P. Yates, René Leclerc, Arthur Marcotte, Flavien Généreux, J. Humphrey, Fred. Bouillon, M. J. Cattarinich, Henri Archambault, René Beauset, Tom. Lynch, Victor Chénier, Placide Décary, Louis Létourneau, M. Emond, Cléophas Robillard, Alfred Richard, M. Monette, échevin W. Proulx, M. Smith, Tancrède Trudel, Jimmy O'Conner, J. Charlebois, M. Hoofstetter, Ludger Lebel, Louis Weinberg, Gus. Martin, M. et Mme De Grandpré, M. A. Moisan, M. Raphaël Ouimet, M. Adolphe Ouimet, M. A. Girard, Mesdames B. Barry et E. Grenier, M. G. Dubreuil, R. Richard, A. Laberge, E. C. St-Père, W. Crankshaw Bulmer, F. Cummings, H. Thornbull, D. Baroiet, S. Melençon, D. Lesueur, T. Noël, Stanley Glifford, R. Bolduc, P. McFarlane, Colin Campbell, etc., etc.

Voici la liste des entrées au programme de cet après-midi :

1ère COURSE

Chevaux de 2 ans.—"A réclamer". — 5 furlongs.

Belle Griffon, 105 ; Adrian, 113 ; Albia, 110 ; Tom. Shaw, 113 ; Eonite, 105.

2ème COURSE

Chevaux de 3 ans et plus.—"A réclamer."—Six Furlongs.

Weather Vane, 97 ; Warning, 107; Dog Rose, 102 ; Temmeraire, 98 ; Allerion, 97 ; Hiram, 100 ; Willis Green, 102 ; Lee Harrison, 2e, 97 ; Master Lester, 100 ; Posing, 104 ; Miss Padden, 87 ; Royal Onyx, 102 ; Prince Brutus, 109 ; Blue Coat, 112 ;

3ème COURSE

Chevaux de 3 ans et plus, élevés au Canada.—Un mille et un furlong.

Court Martial, 126 ; Half Caste, 114; Kelvin, 117 ; Bilberry, 123 ; Mooraker, 126 ; Scotch Pebble, 114 ; Plum Tart, 123, Harmony, 109.

4ème COURSE

Steeplechase—Chevaux de 4 ans et plus—"A réclamer".—Environ 2 milles.

Knobhampton, 153 ; Lights' Out, 153, ernel, 150 ; Bonfire, 153 ; Merrymaker, 153 ; Cardigan, 153 ; Woodbine, 140 ; Arctic, Circle, 153.

5ème COURSE

Chevaux de 4 ans et plus—"A réclamer".—5 Furlongs.

Incorrigible, 102 ; Peter Becker, 102 ; French, Hill, 97 ; America 2e, 102 ; Knight of Hillsboro, 102 ; Blue Jeans, 102.

6ème COURSE

Chevaux de 3 ans et plus—"A réclamer"—Six furlongs.

Paul Clifford, 109 ; Chippewa, 104 ; Harmakis, 109 ; Woodwitch, 97 ; Muck Rake, 97 ; Fiat, 107 ; Dr J. F. Aiken, 92 ; Master Lester, 100 ; Penrhyn, 109; Zelina, 92 ; Grafton, 97.

COURSES A BLUE BONNETE

Cinquième jour Temps nuageux Piste lourde

1ère COURSE.— 5 FURLONGS. — "A RECLAMER". — BOURSE, $400.

Chevaux	P.	D.	Fin	Jockeys
OROBA	111	3	1	Goldstein
JAVOTTE	115	1	2	C. Kœrner
GAGA	108	2	3	Musgrave
EONITE	104	4	4	McCarthy
BANTERING BAY	113	6	5	R. Wilson
HENRY KELLY	112	5	6	Aubuchon

Oroba tient l'intérieur de la piste durant tout le parcours et gagne du terrain à, tous les tournants. Javotte, dépasse Gaga sur la ligne droite d'arrivée et se classe deuxième. Gaga se fatigue trop au départ et prend la troisième place. — Temps : 1.04.

2ème COURSE — UN MILLE ET UN FURLONG. — BOURSE : $400. — CHEVAUX DE 4 ANS ET PLUS

Chevaux	P.	D.	Fin	Jockeys
FIRST MASON	109	2	1	J. Lee
EXCITEMENT	110	1	2	Moreland
NELLIE BURN	102	4	3	Musgrave
PETER KNIGHT	102	5	4	McCarthy
GREVILLA	110	3	5	J. Foley

Mason s'élance au départ et s'assure l'avantage dans le premier furlong. Excitement ne rend pas tous ses efforts et suit le vainqueur au poteau. Nellie Burn se classe troisième après un bel effort dans le dernier furlong. — Temps : 1.58 4-5.

3ème COURSE. — ENVIRON 2 MILLES. — STEEPLECHASE.—BOURSE $400. —CHEVAUX DE 4 ANS ET PLUS "A RECLAMER"

Chevaux	P.	D.	Fin	Jockeys
BOB MURPHY	140	5	1	Hueston
BALLYCASTLE	143	3	2	W. Walsh
J. G. C.	143	2	3	Henry
JACK BARR	132	1	4	C. Chandler
THE CHEF	132	4	5	T. Rae

Un arrêt de J. G. C. permet à Bob Murphy de prendre les devants au deuxième tour. Bally Castle désarçonne presque son jockey au 9ème saut et se classe deuxième. J. G. C. fait un bon effort en partant, mais flanche au mille et quart. Il prend sa troisième place. Temps : 4.12.

4ème COURSE —5 FURLONGS — ST-LAWRENCE STAKES — BOURSE $1,000 — CHEVAUX DE 2 ANS.

P. D. Fin Jockeys	Chevaux			
BURT G. LEWIS	107	1	1	Diggins
UNCLE TOBY	107	2	2	Moreland
LOUIS ROEDERER	104	6	3	Musgrave
GOES FAST	104	3	4	McCarthy
MANHEIMER	114	4	5	Englander
INSPECTOR PURVIS	107	9	7	J. Egan
TENANCY BY COURTNY	107	7	7	Aubuchon
FILBERT	97	8	8	Goldstein
DETHORPE	101	10	9	V. Powers
FARAN D'OR	100	5	10	J. Carroll

Burt Lewis démarre à grande allure. Il dépasse Manheimer dans les premiers furlongs. Uncle Toby se classe derrière lui. Louis Rœderer fait une belle lutte aux deux premiers dans la ligne d'arrivée. Temps, 1.03 3-5.

5ème COURSE — 5 1-2 FURLONGS — BOURSE, $400 — CHEVAUX DE 2 ANS.

Chevaux	P.	D.	Fin	Jockeys
DONNA MOBILE	107	5	1	D. Boland
DREDGER	110	6	2	J. Folen
ALTAR BOY	107	2	3	McCarthy
GOLD QUARTZ	107	3	4	Englander
SUDERMAN	107	4	5	C. Egan
PENLINE	107	1	6	Aubuchon

Donna Mobile est lente au départ, mais prend l'avantage au premier furlong. Dredger suit de près et entre deuxième après un bel élan. Altar Boy prend la troisième place. Temps, 1.12.

6ème COURSE — SEPT FURLONGS — A RECLAMER — BOURSE $500 POUR JUMENTS ET POULAINS DE 4 ANS ET PLUS.

Chevaux	P.	D.	Fin	Jockeys
PAUL CLIFFORD	106	1	1	E. L. Talley
CLOTEN	110	5	2	Aubuchon
JACK KERCHEVILLE	101	4	3	Schlesinger
GOLD COIN	102	2	4	Goldstein
TRACJLESS	106	3	5	Englander

Paul Clifford prend un avantage considérable au premier quart de mille et déclasse Cloten dans le dernier furlong. Celui-ci se trouve pressé de trop près par Paul Clifford et Aubuchon prétend qu'un foul a été commis. Les commissaires refusent d'accéder à sa requête. Jack Kercheville prend la troisième place. Temps, 1.31 3-5.

INFORMATIONS SPORTIVES

DE TOUT UN PEU CONCERNANT LES SPORTS LOCAUX ET ETRANGERS.

LA CROSSE

A LA CHASSE DE DEUX ARBITRES

Les Capital n'ont pas l'intention de se faire passer cela sous le nez par les Shamrock, demain après-midi. Ils ont refusé tous les noms suggérés par messieurs les Irlandais et en appelleront probablement au président. Il appert que les Sénateurs prendront l'affaire au sérieux et que si possible ils répèteront le purgatif qu'ils leur ont servi à Ottawa.

Les Shamrock sont prêts à parer à toutes éventualités.

Les équipes qui s'aligneront demain après-midi seront :

Shamrock		Capital.
Tierney	Goal	Hutton
Howard	Point	Fagan
Dillon	Cover point	Pringle
Kavanagh	Défense	Shea
Rochford	Défense	Ashfield
McIlwaine	Défense	Butterworth
Munday	Centre	Starrs
Robinson	Home	Eastwood
O'Reilly	Home	Gaul
J. Brennan	Home	Allan
P. Brennan	Outside	Murphy
Hogan	Inside	Powers

ATTENTION AUX VITRES

Les National d'Ottawa et les Québec vont jouer demain la semi-finale pour le championnat de la ligue intermédiaire. La partie se jouera à Ottawa. Les crosses en feront du feu......

DANS LE CENTRE

La Feuille d'Erable de Valleyfield, qui devait jouer dimanche à Maisonneuve, avec le Canadien de Saint-Henri ne viendra pas à Montréal, tel qu'annoncé. Il allègue maintenant diverses raisons : joueurs malades, absents, etc., et restera chez lui. Le Canadien de St-Henri voulant sortir de la position délicate dans laquelle il se trouvait, a alors arrangé une partie avec le club Hochelaga. La joute aura lieu au terrain du National. Les amis des deux clubs assisteront certainement en foule à cet intéressant événement, car le Canadien a déjà battu le club Hochelaga, et celui-ci se promet bien de prendre sa revanche.

CETTE EXPULSION

On discute sérieusement en certains quartiers la décision qu'auraient prise les Shamrock à l'effet de demander à la ligue l'expulsion des Tecumseh, pour avoir agi irrégulièrement durant la saison, en offrant paraît-il à certains clubs, des sommes d'argent pour telles et telles fins.

CES ASSAUTS GRAVES

Il pourrait bien arriver sans miracle, que les actions prises par certaines personnes, contre McIlwaine et Howard es Shamrock, accusés d'assaut sur la personne de Roumageon, Gauthier et Ladérute, du National, seraient retirées avant l'ouverture du prochain terme de la Cour du Banc du Roi.

SHAMROCK VS NATIONAL

Il est tout probable que la partie que joueront les Shamrock et les National pour la Coupe Hayes et le championnat de Montréal, aura lieu dimanche en huit au National.

LA RAME

LE CLUB NAUTIQUE MAISONNEUVE

Telles qu'annoncées hier, elles auront lieu demain après-midi, beau ou mauvais temps, les régates de Maisonneuve.

Les membres du club se sont soigneusement préparés à cet effet et ils espèrent en la réussite de leur entreprise populaire. Ces régates seront attrayantes pour tous. Le programme est très chargé et il comprend une quantité de courses de genres différents. qui provoqueront un intérêt immense parmi les spectateurs qui s'y rendront nombreux. demain après-midi Le désormais fameux yacht "Majestic", qui gagna si aisément aux courses de Lachine, prendra part à plusieurs courses, demain, à Maisonneuve.

Les régates commenceront à 2.15 heures précises, et se feront en face du Parc Viauville. C'est sans contredit l'un des endroits les plus propices pour un sport de ce genre.

ECHOS DES REGATES DU CLUB CANADIEN DE LACHINE

On nous prie d'annoncer que la course en esquif pour dames et messieurs, et la course à 4 rameurs qui n'ont pu avoir lieu lundi dernier à Lachine, seront mises au programme des courses du club St-Stephen's qui auront lieu demain après-midi à Lachine.

On nous prie également d'annoncer que le concours pour illuminations des résidences et des yachts ainsi que la distribution des prix se feront demain soir en face de l'hôtel de ville à Lachine.

UNE SEULE PARTIE

LA PLUIE FORCE LES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST A SE REPOSER HIER.

CLEVELAND REMONTE

DANS LA LIGUE DE L'EST

Les Jersey City et les Baltimore ont été les seuls clubs qui aient pu jouer hier. Partout ailleurs, il a plu.

Les Orioles l'ont emporté sur les Skeeters après une lutte très serrée. Ce fut tout simplement une bataille de pitchers gagnée par le plus résistable. Le score fut de 3 à 2.

A Baltimore :—

		R.	H.	E.
Baltimore	000020100—	3	5	0
Jersey City	000101000—	2	5	0

Batteries: McCloskey et Hearne ; Lake et Vandergrift.

Umpire Kelly.

Assistance 700.

Pas de partie à Buffalo

A Toronto:—

La partie Toronto - Montreal remise à cause de la pluie.

A Newark:—

Le "Double-header" avec Providence remis à cause de la pluie.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Toronto	77	41	.653
Buffalo	68	49	.581
Providence	59	57	.509
Newark	56	58	.491
Jersey City	57	61	.483
Baltimore	55	62	.470
Rochester	54	64	.458
Montréal	39	74	.345

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie —

Première partie.

		R.	H.	E.
New-York	000200301—	6	6	2
Philadelphie	200000001—	3	8	3

Batteries: Doyle, Rickery et Thomas; Coombs, Waddell, Dygert, Powers et Schreck.

Umpire, O'Loughlin.

A Philadelphie :—

Deuxième partie.

		R.	H.	E.
New-York	000010100—	2	6	0
Philadelphie	00 000010—	2	8	4

Batteries: Chesbro et Thomas; Bartley et Schreck.

Umpire, O'Loughlin.

A Boston :—

La partie Boston - Washington remise à cause de la pluie.

A Chicago —

		R.	H.	E.
Chicago	100200000—	3	6	2
St-Louis	270001001—	4	8	2

Batteries, : Smith, Sullivan et Hart ; Howell et Spencer.

Umpires, Evans et Hurst.

A Cleveland—

		R.	H.	E.
Cleveland	002010000—	3	7	0
Détroit	000000000—	0	1	0

Batteries: Joss et Clarke ; Killian et Schmidt.

Umpire, Connolly.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd,	P.C.
Philadelphie	73	48	.603
Détroit	72	48	.600
Cleveland	72	51	.585
Chicago	73	52	.554
New-York	56	65	.463
Boston	54	70	.435
St-Louis	50	71	.413
Washington	36	81	.308

LIGUE NATIONALE

A Pittsburg —

		R.	H.	E.
Pittsburg	11100020x—	5	8	1
Chicago	000000000—	0	1	3

Batteries: Camnitz et Gibson; Lundgren et Moran.

Umpires, Klem et Rigler.

A St-Louis —

		R.	H.	E.
Cincinnati	000050000—	5	6	2
St-Louis	00001041x—	6	13	5

Batteries—Hitt, Ewing et McLean ; McGlynn et Marshall.

Umpire, Emslie.

A Brooklyn —

		R.	H.	E.
Boston	010100000—	2	7	1
Brooklyn	000010000—	1	6	1

Batteries—Young et Needham ; Bell et Ritter.

Umpire, Carpenter.

A New-York —

		R.	H.	E.
Philadelphie	000000500—	5	10	2
New-York	101000000—	2	7	1

Batteries—Sparks et Dooin ; Ames, Ferguson et Bresnahan.

Umpire, O'Day.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Chicago	91	36	.717
Pittsburg	74	50	.597
New-York	71	51	.582
Philadelphie	66	52	.559
Brooklyn	57	68	.456
Cincinnati	51	74	.408
Boston	45	75	.375
St-Louis	39	88	.307

ENTRE ARTISTES ET JOURNALISTES

Mercredi de la semaine prochaine une intéressante partie de base-ball sera jouée au Parc Atwater entre deux clubs composés d'artistes du Majesty et de journalistes locaux.

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 1907

PELERINAGE A NOTRE-DAME DU CAP

Pour Dames et Demoiselles. Par le Pacifique Canadien

Départ de la gare Viger à 6 hrs. a.m. Arrêt au Mile-End en allant et en revenant. Billets bons pour revenir des Trois-Rivières, jusqu'à mardi 10 septembre, 1907.

Prix des Billets—ADULTES $1.25, ENFANTS 65c

Nous assisterons aux principaux exercices du pèlerinage de la Tempérance de l'église St-Pierre, qui seront présidés par Mgr l'archevêque de Montréal.

S'adresser au Rev. Père A. Bernèche, O.M.I., 107 Visitation. Tel. Bell Est 909.

Pour accommoder les pèlerins, trois tramways circuleront à 5 1-4 hrs. du matin par les rues suivantes, pour se rendre à la gare Viger.

1—Départ coin Mont-Royal et St-Denis par Mont-Royal, Rachel, Amherst et Craig.

2—Départ de la rue Létourneux par Ste-Catherine, St-Denis.

3—Départ de la rue Atwater par St-Antoine et Craig. 5-6-7.

51ème Pèlerinage de la Société de Temperance, de l'Eglise St-Pierre

Sous le patronage de Mgr. l'Archevêque de Montréal A Notre-Dame du Rosaire au Cap-de-la-Madeleine, PAR LE VAPEUR " BEAUPRE "

SAMEDI LE 7 SEPTEMBRE 1907

Départ du Quai Bonsecours, Samedi soir, le 7 Septembre, à 11 3-4 heures. Le retour à Montréal à 9 1-2 heures p. m. (Arrêt aux Trois-Rivières)

Prix des Billets : Adultes $1.50 ; Enfants 75 cts

Les cabines sont louées la moitié du prix fixé pour les voyages à Sainte-Anne de Beaupré:

Celles donnant sur l'eau $2.00. Cabines intérieures $1.50

La fanfare de la Cité et l'Orchestre National de Tempérance accompagneront le pèlerinage.

S'adresser au Rév. Père G. E. Villeneuve, O.M.I., 107 Visitation. Tél. Bell Est 909. 22-24-26-29-31-3-4-5-6-7

Campbell's Clothing

UN MAGASIN SEULEMENT

VALEURS ATTRAYANTES!

Ce ne sont pas seulement les prix, mais la coupe parfaite et les tissus de premier ordre dont ils sont confectionnés qui ont rendu les vêtements Campbell fameux dans tout le Canada.

L'AJUSTEMENT EST IRREPROCHABLE, NOUS LE GARANTISSONS

W. McLAUGHLIN, 403 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

TEL. UP 4426 . . . MAGASIN OUVERT LE SOIR

LES ECHECS

LE TOURNOI DE BOHEME

CARLSBAD, 6—Deux parties seulement ont été jouées hier avec les résultats suivants :

Marshall a défait Cohn et Chotimirski a défait Mieses. Marshall gagne du terrain et Janwski en perd constamment. Présentement Rubinstein est en tête avec 8 victoires et 2 défaites. Maroczy le suit de près avec 8 victoires et 3 défaites.

Les joueurs seront pairés comme suit pour la prochaine séance :

Cohn vs. Schlechter, Tschigorin vs. Marshall, Olland vs. Leonhardt, Wolf vs. Spielmann, Rubinstein vs. Teichmann, Niemzowitsch vs. Johner, Vidmar vs. Berger, Chotimirski vs. Salwe, Janowski vs. Mieses, Tartakower vs. Duras, Maroczy ne jouera pas.

La position des maitres est la suivante :

Joueurs	G.	P.
Rubinstein	8	2
Maroczy	8	3
Vidmar	7 1-2	2 1-2
Teichmann	7	3
Schlechter	6	4
Duras	6	5
Mieses	6	5
Salwe	6	5
Niemzowitsch	5 1-2	4 1-2
Wolf	5 1-2	5 1-2
Leonhardt	5	5
Marshall	5	5
Spielmann	5	5
Tartakower	5	5
Tschigorin	5	6
Berger	4 1-2	6 1-2
Olland	4 1-2	6 1-2
Janowski	4	6
Chotimirski	3 1-2	6 1-2
Cohn	2 1-2	8 1-2
Johner	1-2	10 1-2

LE PATIN

CE SOIR AU STADIUM — LE GRAND CONCOURS

Enfin, c'est ce soir, le grand concours d'élégance dans le patinage, au Stadium. C'est l'événement du jour, partout où l'on s'occupe du patin à roulettes, un des meilleurs sports qui soient. Les patineurs et les patineuses attendent avec impatience le moment de décrocher des prix. Tout le monde peut concourir, jeunes ou vieux, amateurs ou experts, anciens et nouveaux. Il s'agit simplement pour gagner d'être élégant en patinant, d'avoir des mouvements harmonieux, un maintien dégagé et un jarret souple. En outre, il s'agit aussi d'être plus élégant que les autres. Et le prix est à vous. Ce sera une superbe exhibition d'élégance et de beau maintien. Il sera joli de voir évoluer les patineurs et surtout les gentilles patineuses.

Le Stadium a revêtu sa plus jolie toilette de fête, il est tout tapissé de drapeaux, de pavillons, etc. Au milieu de tout cela, 1,400 lampes électriques jettent leurs flots de lumière, semblant des points d'or, sur le fond blanc du Stadium. Partout, des palmes ont été groupées, transformant le patinoir en un charmant jardin, et sans interruption, un orchestre fait entendre une excellente musique. Oh ! la jolie soirée que l'on passera, ce soir, au Stadium.

BASE BALL

DEUX PARTIES DIMANCHE AU TERRAIN DES STAR

Les deux parties au terrain des Stars dimanche après-midi promettent d'être les plus belles attractions de la saison.

Depuis l'éreintement de son club par les National, Charlie Querrie a des crises nerveuses terribles. Son sommeil est affecté et les cauchemars les plus affreux hantent constamment son esprit.

HIPPISME

FAUSSE RUMEUR

Un journal annonçait hier soir qu'une nouvelle piste pour chevaux trotteurs venait d'être achetée par M. Victor Lemay et autres personnes intéressées dans l'entreprise. On disait en outre que cette piste serait située près de la Côte St-Michel.

Cette nouvelle a quelque chose de vrai. On est depuis longtemps en pourparlers, mais rien encore de définitif n'a été fait et il n'y a pas eu plus d'achat que sur la main. Quand l'affaire sera conclue, la PATRIE l'annoncera.

LA LUTTE

AU CERCLE ST-LOUIS

Ce soir, programme très intéressant. Deux athlètes dans les poids pesants ont en venir aux prises.

Thibault avec ses 180 livres, sa grande force et l'entraînement que lui donne le jeu de la crosse, sera certainement un adversaire redoutable pour St-Georges.

Celui-ci est un peu moins pesant, mais il est plus trapu, plus musclé. Ce sont deux lutteurs d'expérience qui vont se disputer la victoire avec acharnement.

On verra aussi Bénard et Duclos. Bérard et Montferrand, etc.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

La première partie se jouera à 1.30 heure entre les clubs Star Reserves et Wild Rose de Lachine, et la deuxième partie commencera à 3.30 heures entre les clubs Richmond et Lachine, qui joueront pour un enjeu. L'admission pour les deux parties sera de 15 cents.

LES STAR A FARNHAM DIMANCHE

Les Stars espèrent en une grande victoire dimanche après-midi au Farnham, dans leur partie avec le fort club du Gérant Choquette, dans la ligue Canadienne de l'Est. Le fameux lanceur Leclaite sera à son poste. La batterie pour les Stars sera formé par Watson et Webster. Les Stars partiront à 9 heures dimanche matin par le C.P.R., gare Windsor.

ROXTON FALLS, 4 — —Dimanche, 1er septembre, notre deuxième club de baseball se mesurait avec le 1er club de Ste-Christine, et la victoire resta aux nôtres, par un score de 20 à 3.

Le club étranger désire se reprendre dimanche, le 8 courant, sur son propre terrain.

Home run, Dollard Ste-Marie.

Coup bon pour deux buts, Elzéar Trampe.

Batteries — Brisebois O. et M, Rocque.

New-Westmount. — Où est-il situé ?

LA NATATION

LA COURSE DE SIX HEURES

Favorisée par un temps beau, la course de six heures, à la nage, a remporté hier un succès considérable. une foule innombrable avait envahi, dès les premières heures de la matinée, les berges de la Marne. A Joinville-le-Pont, où se disputait cette rude épreuve. Rude, elle le fut en effet, car le règlement comportait l'interdiction absolue pour les concurrents d'aborder ou de se tenir soit à une corde, soit un bateau, pour se reposer ou pour prendre des aliments. Pour effectuer six heures de nage dans de semblables conditions, il fallait non seulement posséder de rares qualités athlétiques, mais avoir subi un entraînement rigoureux.

C'est, d'ailleurs, une véritable sélection d'athlètes réputés qui a pris part à ce championnat de fond : nos compatriotes Paulus, Bougoin, Burgess ; les Anglais Stearne et Wolffe ; les Italiens Cattaneo et Altieri, etc.

Le départ a été donné à 11 heures et demie. Dès le coup de pistolet, Bougoin prend la tête, suivi de Ponthieux, qui, bientôt, prend le meilleur. Le premier kilomètre est nagé par Ponthieux en 18' 40''.

A la demi-heure, Guingoin, Bourgault et Eve s'arrêtent. Bougoin reprend le commandement et couvre les deux kilomètres en 38' 15'' suivi de Ponthieux.

Le duel Bougoin-Ponthieux devient intéressant et la fin de la première heure donne le résultat suivant : 1 Ponthieux, 3 kil. 110 m. (record Gougoin, 3 kil. 250); 2 Gougoin, à 20 mètres.

Le leader augmente progressivement son avance, mais donne également des signe de défaillance ; on sent que l'effort fut trop violent. En effet, après 1 h. 9' de course, Ponthieux est contraint d'abandonner, au moment où Bougoin passe en tête.

Bougoin couvre les 6 kilomètres en 2 h. 2' 22''.

Les concurrents le suivent dans l'ordre suivant :

2 Paulus, 5 kil. 750, en 2 h. 3' 11'' ; 3 Billy, 5 kil. 750, en 2 h. 3' 34'' ; 4 Altieri, 5 kil. 500, en 1 h. 59' ; 5 Cattaneo, 5 kil. 500, en 2 h. 57'' ; 6 Chrétien, 5 kil. 500, en 2 h. 3' 20''.

Voici la position des concurrents d'heure en heure.

3e heure.—Bougoin, 8,500 m.; Paulus, 8,350; Altieri, 8,200; Latimier, 7,450; Chrétien 7,450; Peyrusson, 7,300.

4e heure.—Bougoin, 10,850 ; Paulus, 10,600 ; Altieri, 10,20; Chrétien, 10,000; Latimier, 9700 ; Burgess 9,150.

5e heure.—Paulus, 12,830 ; Chrétien, 12,400 ; Altieri, 12,200 ; Latimier, 11,700 ; Burgess, 11100 ; Wolffe.

6e heure.—1 Paulus, 14 kil. 120 ; 2 Chrétien, 14, 660; 3 Altieri, 14,538; 4 Latimier, 13,215; 5 Wolffe, 13,000; 6 Burgess, 12,750; 7 Lavogade, 12,700; 8 Stearne, 12,200; 9 Lafargue 10,700.

AMUSEMENTS

NATIONOSCOPE VUES ANIMEES
Coin St-André et Ste-Catherine Est
Gauvreau & Larose, Proprietaires
PROGRAMME EXTRAORDINAIRE
Matinées et Soirées tous les jours Prix populaires
jno

Théatres Anglais, Cette Semaine
His Majesty's Mat. Sam. Seulement
Grace Cameron dans Little Dolly Dimples.
ACADEMIE Mats. tous les jours
VAUDEVILLE NOUVEAU.
FRANCAIS Mats. Lun. Mer. Jeu. et Sam.
A MIDNIGHT ESCAPE.
ROYAL Matinées tous les jours.
COSY CORNER GIRLS.
161-5

PARC DOMINION
Le populaire lieu d'amusements du Canada.
TROUPE GORDON, les merveilleux acrobates.
Le TRIO WALHUND TEKLE, dans leurs étonnants tours de force.
CONCERT INSTRUMENTAL WANDERMEERSCHEN.
(Tout gratuit 2 fois par jour y compris le dimanche).
51 MERVEILLEUSES ATTRACTIONS
Prenez n'importe quel tramway et prenez une correspondance pour le PARC DOMINION. ADMISSION 10c.
161-4

THEATRE NATIONAL Coin Ste-Catherine et Beaudry.
Tel. Bell Est 1736. Marchands, 520. Semaine du 2 septembre à la demande générale : "Théodora". Chef-d'œuvre par Victorien Sardou. Prix populaires. Matinée tous les jours. Semaine prochaine : "Les Exilés". 161-4

THEATRE DES NOUVEAUTES
Tel. Bell Est 1395. Semaine du 2 septembre, tous les soirs et dimanche, matinée et soirée. Vues animées par le "Cinematographe". Prix populaires. Semaine du 9 septembre, ouverture de la saison 1907-08, sous la direction artistique de M. Valéry Heurion. 161-jno

BENNETT'S
Vaudeville nouveau de Keith. Matinée tous les jours à prix populaires.
"Le Globe de la Mort"
Fred. Walton. 10 autres grandes attractions. Prix : après-midi, 15c 25c. Soirées 15c, 25c, 50c et 75c.
Toujours une bonne représentation.
162-3

Ouimetoscope VUES ANIMEES

SUPERIOGRAPHE PARISIEN
1430 Boul. St-Laurent, coin Marie-Anne
Vues animées, Hypnotisme, Magnétisme et Transmission de la pensée, suivis de Chansons Illustrées.
Tous les jours, après-midi et soir, y compris le dimanche.
Matinées : Admission, 10c. Enfants 5c, samedi et dimanche exceptés.
Soirée. Admission 10 et 15c, Sièges réservés 25c.
Dir.-Prop., Prof. J. W. J. CARDIN.
162—jno

VITOSCOPE, Le plus grand théâtre de vues du haut de la ville. Représentations 2 fois par jour. Dimanches compris. Réouverture, Samedi, le 24. Chansons comiques et illustrées par Harmant. Prix populaires 10c, 15c et 25c. 359 AVE MONT-ROYAL, entre St-André et Montana. Chanson illustrée par J. A. Roy. 150-jno

STADIUM
LA SAISON D'AUTOMNE DU PATIN A ROULETTES est maintenant ouverte
Séances : 10 a. m., 2 et 8 p. m.
Musique en tout temps.
Les commençants sont priés de venir de préférence aux séances du matin, alors que l'instructeur pourra leur donner plus d'attention.
LES MEILLEURS PATINS FOURNIS. 156-jno ADMISSION 10 CENTS.

MONTREAL JOCKEY CLUB
REUNION D'AUTOMNE
Courses à Blue Bonnets
DEMAIN SAMEDI
Sept courses y compris le St-James's Handicap, valeur $1000.00.
LA FANFARE DES ROYAL HIGHLANDERS SE FERA ENTENDRE.
Admission, y compris la grande estrade $1.00. Sièges de loge $1.00 de plus. Billets en vente au Bureau-succursale du Star.
DES TRAINS SPECIAUX POUR LES COURSES quitteront la gare Windsor à 1.45 et à 2.00 p. m., pour revenir immédiatement après la dernière course. TRAMWAYS DIRECTS à toutes les 2 1-2 minutes après 1 p.m., via la rue Bleury et l'Ave du Parc. 164-1

Chaussures de Saison

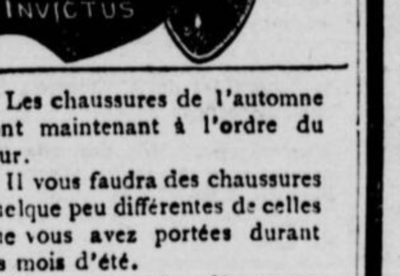

Les chaussures de l'automne sont maintenant à l'ordre du jour.
Il vous faudra des chaussures quelque peu différentes de celles que vous avez portées durant les mois d'été.
Tous les styles d'automne sont maintenant prêts pour votre choix.
Il y a, parmi, des chaussures en chevreau vici, en veau velours, box gunmetal et émaillé, et en cuir verni.
Les unes sont lacées, d'autres sont dans les styles blucher et à boutons.
Il y a des pointures pour convenir à tous les pieds,
Ces chaussures sont à bouts étroits, moyens et larges, avec semelles légères, moyennes et épaisses.
Prix $5. Il nous fait toujours plaisir lorsque vous venez pour en essayer. Ouvert jusqu'à 10 p. m. le samedi.
Invictus Shoe Store,
249 rue St-Jacques.

POUR LA CHASSE
Fusils doubles de $6.50 à $50.00
Carabines Winchester, Ligne Complète.
Cartouches vides 60c le cent.
Cartouches chargees $1.80 le cent
Canards en bois, $4.50 la doz.
Poudre noire ordinaire,
Ducking et Caribou.
Aussi assortiment complet d'Articles de Pèche.
SUCCESSION
A. A. WILSON
219 RUE ST-PAUL
ANGLE PLACE JACQUES-CARTIER
159—jno

Exposition de la Puissance et Provinciale
Du 2 au 14 Sept.
Sherbrooke
Province de Québec.
Passage aux prix d'un billet simple aller et retour. Jours ou les taux seront spécialement bas ; les 4 et 10 septembre. Pour les heures des trains et pour les prix, voyez les annonces des chemins de fer.
W. M. TOMLINSON, Secrétaire
162—4

LOUP-CERVIER
Le LOUP-CERVIER qui a été exposé hier à "La Patrie", est maintenant la propriété de M. Albert Rochon, 591 rue Craig Est. Le public est invité à l'aller voir, admission gratuite.
163-3

Pas de Repassage Ni Aiguisage

Uu peu de confiance en vous-meme et un RASOIR CARBO-MAGNETIC resoudront le probleme de vous raser vous-meme.
Se raser soi-même devrait être un plaisir—c'en est un avec un
Carbo-Magnetic
MAISON A. L. SILBERSTEIN
476 BROADWAY, - NEW-YORK.

La Patrie

77, 79 et 81 rue St-Jacques, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

ETATS-UNIS

EDITION HEBDOMADAIRE $1.50 par année. 75c pour 6 mois.

Payable d'avance.

La PATRIE est imprimée et publiée aux Nos 77, 79 et 81 rue St-Jacques, Montréal, par la Compagnie de publication de "La PATRIE", Limitée.
L. J. TARTE, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : "La PATRIE", Montréal, Canada.

BUREAUX POUR L'OUEST D'ONTARIO à Toronto,
EDGAR J. GUY,
Bâtisse de l'Ass. Canada Life.

POUR LES ETATS-UNIS
à New-York,
LACOSTE & MAXWELL,
Bâtisse Nassau Beekman.

à Chicago,
LACOSTE & MAXWELL,
Bâtisse Marquette.

POUR L'EUROPE
à Londres, Angleterre,
18 Bury St., New-Oxford, St., W.C.

TYPOGRAPHICAL UNION LABEL JAC CARTIER 145

2

CHRONIQUE OUVRIERE

Pour les familles des victimes du pont de Québec.

Le lendemain de la catastrophe de Québec, nous avons lancé un appel à la solidarité sociale en faveur d'une souscription pour les familles des victimes de ce lamentable accident.

Nous avons pu constater depuis que nous ne fûmes pas les seuls à avoir cette pensée d'ailleurs la plus naturelle.

Dès dimanche, aux cérémonies religieuses de la fête du Travail, on nous annonçait qu'il serait fait une quête dans les églises aux bénéfices des malheureux si subitement privés de leurs soutiens.

Nous avons vu depuis que les citoyens de Québec, à l'appel de quelques personnes généreuses de la ville, avaient commencé à organiser les secours.

Nos pères de la cité n'ont encore rien fait, mais nous croyons qu'ils ne tarderont pas à agir.

La Législature et le Parlement fédéral, à leurs prochaines sessions respectives devront faire également leur large part de devoir envers ces malheureux.

Les victimes de l'accident de Québec ne faisaient pas plus œuvre nationale que n'importe quel autre ouvrier qui travaille à la construction d'un édifice pour un particulier ; mais puisque l'on n'en est pas encore rendu à ce degré de solidarité qui nous fera considérer que le malheur arrivé à un membre de la société doit être supporté par tous autant que la chose est possible, nous devons profiter des occasions malheureuses comme celle de Québec, pour faire avancer ce principe humanitaire, en l'appliquant dans la mesure du possible.

Nous sommes si imparfaitement faits qu'il nous faut des images terrifiantes pour toucher notre sensibilité, mais puisque nous ne pouvons corriger notre mauvaise nature que par étape, ne perdons pas les occasions de nous améliorer quand elles se présentent.

Celle de Québec en est une des plus émotionnantes, c'est-à-dire des plus propices ; laissons-nous attendrir sans résistance et dimanche aux églises, les pièces blanches tomberont en abondances dans la bourse des quêteurs.

—o—

Borah devant les assises à son tour.

Wm.-E. Borah, l'un des avocats qui ont fait tant de vains efforts afin de faire condamner Wm.-D. Haywood, trésorier de l'union des mineurs, pour le meurtre de l'ancien-gouverneur de l'Idaho, Steunenberg, va subir à son tour les angoisses d'un procès devant la cour d'assise.

C'est l'arrêt que vient de rendre le jury d'accusation à Boise.

Borah, avec dix autres personnages est accusé de conspiration pour frauder le gouvernement américain dans une transaction relative à l'exploitation des forêts.

—o—

Le parti ouvrier à Winnipeg.

Le groupe des militants du parti ouvrier à Winnipeg se prépare à saisir l'occasion de la présence dans cette ville des délégués au Congrès des Métiers et du Travail du Canada dans la semaine du 16 courant pour faire une active propagande en faveur de ce parti.

La veille de l'ouverture de la session du Congrès, le dimanche, 15 du mois, il y aura un mass meeting au théâtre Bijou, auquel adresseront la parole plusieurs membres éminents de différentes unions ouvrières du Canada, au nombre desquels on cite MM. Alphonse Verville, député ouvrier de Maisonneuve et président du Congrès ; P.-M. Draper, d'Ottawa, secrétaire de la même organisation ; J. Simpson, de Toronto, vice-président du Congrès ; McVeity et Pettipeace, de Vancouver ; Sherman, de Fernie, président de l'une des locales de l'union internationale des mineurs de l'ouest ; A. Stephenson, de Moose Jaw, et Hugh Peat, de Régina.

Un autre meeting du même genre sera convoqué dans la même semaine pour discuter tout particulièrement le programme du parti.

—o—

Le nouveau secrétaire des carossiers.

M. M. Marcille a été désigné pour remplacer M. P. Jasmin, démissionnaire, aux fonctions de secrétaire-correspondant de l'union locale No 139 du syndicat international des carrossiers. En conséquence les communications pour cette union doivent être adressées : M. M. Marcille, No 2455, rue Delisle.

—o—

M. J.-A. Masse, délégué au Congrès de Winnipeg.

Au conseil des Métiers et du Travail, hier soir, les délégués dont les noms suivent ont présenté des lettres de créance et ont été admis à siéger :

Joseph Pelletier, de l'union des relieurs ; Bender, Sickie, Beits, Kennedy et Turcot, de la loge Victoria No 111 de l'association internationale des machinistes ; Avila Ethier, de l'union des maçons ; Henri-Arthur Turcotte, Alex. Lapointe, de l'union des ouvriers fourreurs ; G. Sévigny, de l'union des poseurs d'installations

M. J.-A. MASSE, délégué au Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

métalliques à l'intérieur des bâtiments ; J. Martin, de l'union des carrossiers ; Louis Guénard, de l'union des plombiers.

Le comité exécutif présente un rapport concluant au rejet de la demande faite au Conseil d'appuyer un mouvement fait pour modifier la loi relative à l'insississabilité des salaires. Ce rapport est adopté.

Le comité fait également rapport que le ministre des travaux publics à Québec a déclaré qu'il n'était pas du ressort de l'administration provinciale de nommer des inspecteurs d'échafaud, ainsi que le lui demandait le C. M. T. M., que cette action tombait dans les attributions des conseils municipaux.

Le délégué Louis Guérard, de l'union des plombiers, est désigné pour remplacer au comité exécutif l'ex-délégué E.-E. Kavanagh qui a cessé d'être membre du Conseil, étant devenu patron.

Le délégué B. Drolet, de l'union des cigariers, a été nommé délégué au comité général du parti ouvrier.

Le président J.-A. Masse représentera le Conseil à la prochaine session du Congrès des Métiers et du Travail, à Winnipeg.

—o—

Un bon choix.

Nous sommes d'avis que le choix du juge Fortin, par le ministre du Travail, pour présider le tribunal arbitral dans le conflit entre la Montreal Cotton Company et les employés à sa filature de Valleyfield, a été vue d'un bon œil aussi bien par les ouvriers que par les employeurs.

—o—

Les funérailles de M. Joseph Beaulieu, débardeur.

L'union No 373 des débardeurs n'aura pas de réunion dimanche après midi, afin d'assister en corps aux funérailles de l'un de ses plus zélés adhérents, M. Joseph Beaulieu.

Les membres sont priés de se rendre à la demeure du défunt, No 113, rue Mufresne, revêtus de leurs insignes de deuil.

L'union sera précédée d'un corps de musique.

M. Beaulieu était non-seulement un bon unioniste, mais de plus un mutualiste convaincu.

Il appartenait à l'une des cours des Artisans Canadiens, dont il était le secrétaire-trésorier.

Ses camarades des deux groupes veulent lui faire d'imposantes funérailles.

Il n'y a pas le moindre doute que les membres de chacune des deux organisations viendront se faire un devoir d'y assister.

—o—

La grève de la confection.

La grève de la confection semble tirer à sa fin, peu à peu les employeurs se rendent aux demandes de leurs employés qui ne sont d'ailleurs que fort raisonnables. Une centaine d'ouvriers ont repris le travail, ce matin, chez MM. Levinson, fils et Cie, rue Notre-Dame, après avoir conclu une entente transactionnelle, mais beaucoup plus à l'avantage des ouvriers que des employeurs.

—o—

Les employés civiques.

A la dernière de la Fraternité canadienne des employés civiques il a été admis quarante-quatre nouveaux adhérents et reçu des demandes d'admission de la part de trente-quatre autres, présentés par les camarades Nault et Bouguet.

Ces deux messieurs méritent la plus grande reconnaissance de leurs camarades pour le travail effectif qu'ils font, afin de faire progresser leur syndicat.

Dimanche, il y aura réunion régulière, à la salle Dionne, No 784, rue Sainte-Catherine; les membres sont priés d'être tous présents.

—o—

Avis aux ferblantiers-couvreurs.

L'union des ferblantiers-couvreurs aura une assemblée extraordinaire, mardi prochain, en vue de décider si elle se fera représenter au Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

—o—

Les tailleurs-couturiers à façon.

L'union locale No 317 de l'union des tailleurs-couturiers à façon aura une réunion très importante, lundi soir, à la salle Saint-Joseph, No 137a, rue Sainte-Elisabeth.

—o—

Réunions demain, 1er samedi du mois:

—Union typographique de Montréal, No 176, salle Saint-Joseph, 137a, rue Sainte-Elisabeth. — Secrétaire, Eugène Mooney.

—Union des boulangers No 55, à trois heures, salle Saint-Joseph, — Sec., Gaspard Couillard, 351, rue Rivard.

—Union typographique Jacques-Cartier No 145, Bourse du Travail, 129, rue Saint-Dominique. — Sec., Henri Cardinal, la PATRIE.

—Union No 24 des souffleurs de verre, salle Gariépy, rue Maisonneuve. — Secrétaire, Ed. Walsh, 89, Dorion.

—o—

Mot de la fin :

L'égalité des conditions sociales et économiques sont impossibles, soit ; mais ne peut-on pas travailler à réduire les trop hauts et à élever les trop bas ?

Sans Alcool

Un Tonique Puissant	Sans Alcool
Un Reconstituant du corps	Sans Alcool
Un Dépurateur du Sang	Sans Alcool
Un Grand Altératif	Sans Alcool
Un Remède de médecin	Sans Alcool
La Salsepareille d'Ayer	Sans Alcool

Nous n'avons pas de secrets ! Nous publions les formules de toutes nos préparations.

J. C. Ayer Co., Lowell, Mass.

TRAVERSES A NIVEAU

LA PROPOSITION DES ECHEVINS GUAY ET LAPOINTE SOUMISE A LA COMMISSION DE LA VOIRIE.

La proposition des échevins Guay et N. Lapointe, relativement à l'abaissement de la voie du Grand-Tronc, conformément au plan dont nous avons publié une ébauche, dans la PATRIE, hier, a été soumise à l'attention de la commission de la voirie, hier après-midi. Les échevins Guay et N. Lapointe ont expliqué la nature du projet, sans entrer dans les technicités, se bornant à faire consacrer le principe de la voie souterraine, au lieu de la voie élevée.

Il a été démontré qu'à New-York avant l'entrée du tunnel aboutissant à la gare centrale, les voies ferrées du New-York Central sont placées dans une tranchée immense et cela sur un parcours considérable.

L'échevin Larivière président de la commission a appelé l'attention des membres sur le côté éminemment pratique de la suggestion et a proposer de référer le plan à la commission spéciale des traverses à niveau, ce qui fut adopté à l'unanimité.

Une centaine de marchands ont adressé

UNE REQUETE

à la commission de la voirie, pour obtenir la permission de poser des enseignes lumineuses en face de leur établissement, prétendant qu'ils ajoutent à l'embellissement des rues de la ville, et qu'ils contribuent, dans une grande mesure à l'éclairage des grandes artères.

Cette permission est sujette à l'assentiment du règlement 270 et la commission s'est montrée favorable à cette proposition, l'échevin Leclaire et l'échevin J. B. A. Martin faisaient remarquer que dans les grandes villes américaines, les enseignes lumineuses contribuaient énormément à la belle apparence des rues.

UN AVIS DE MOTION

sera fait au conseil, en conséquence, en vue de faire amender le présent règlement.

M. Barlow a demandé un crédit spécial, pour faire démolir les immeubles qui ont été expropriés et vendus.

Il a cité le cas de la rue Gain, où l'adjudicataire des immeubles M. T. Charpentier, n'a pas encore enlevé les vieux matériaux, bien que le délai de 15 jours fixé par la ville en ces cas est depuis longtemps expiré.

LE CREDIT DEMANDE

sera soumis aux Finances, aujourd'hui.

Dans son rapport, M. Burlow suggère la création d'un règlement imposant une amende variant de 10 à 50 dollars par jour, à l'entrepreneur en retard avec son contrat.

La requête de la compagnie d'éclairage au gaz conpressé Pintch, de poser un tuyau dans les rues, pour relier son usine à la gare Viger,a été référée aux avocats, à la demande de l'échevin L. A. Lapointe, qui a des doutes sérieux sur le droit de la ville d'accorder cette permission, alors qu'elle est liée par un contrat avec la Montreal Gas Coy.

Après l'expédédition d'une masse d'affaires de routine, la commission s'est ajournée.

New - Westmount, la banlieue résidentielle modèle et unique en son genre.

FIN D'UNE GREVE

Les ouvriers en vêtements de la maison Levinson, Sons & Co., rue Notre-Dame, qui s'étaient mis en grève, il y a deux semaines, ont repris l'ouvrage aujourd'hui. Après une longue conférence avec leurs patrons, ils en sont venus à une entente, hier après-midi. Ces ouvriers s'étaient mis en grève pour obtenir une réduction de cinq heures de travail par semaine et une augmentation de salaire. L'arrangement conclu, hier, a paru satisfaisant aux deux parties intéressées.

COURSES A BLUE BONNETS

Jusqu'au 14 septembre 1907

A partir de jeudi prochain, le Pacifique Canadien fera circuler deux trains, les mardi, jeudi et samedi, quittant la gare Windsor à 1.45 p.m., et à 2.00 p.m., et un train seulement les lundi, mercredi et vendredi, quittant la gare Windsor à 1.45 p.m. Retour immédiatement après la dernière course.

Billet simple, 15c. Billet aller et retour, 25c. Achetez vos billets de bonne heure et évitez l'encombrement au guichet. En vente à 129,rue Saint-Jacques, à l'Hôtel Windsor et à la gare Windsor. 164-8.

LA GREVE D'ANVERS

ANVERS, 6 — Le feu qui s'est déclaré hier soir dans un chantier de bois, n'est pas encore éteint. Vers minuit les grévistes ont mis le feu à deux entrepôts et toute la ville était illuminée de sinistres lueurs.

GUERRE AUX ASIATIQUES

LA POPULATION DE BELLINGHAM CHASSE LES HINDOUS, QUI VIENNENT SE REFUGIER, AU CANADA, SOUS LE DRAPEAU ANGLAIS.

BELLINGHAM, W., 6. — Une guerre de races existe ici, depuis quelque temps. Hier soir une bagarre furieuse a eu lieu, dans laquelle un grand nombre d'Hindous ont été blessés. Six ont été transportés à l'hôpital. Soixante cents de ces Asiatiques se sont réfugiés à la prison et à l'hôtel de ville, où ils sont sous la protection de la police.

Les blancs de Bellingham veulent expulser les jaunes de leur ville et emploient, comme on le voit, les moyens violents. Sept cent cinquante Hindous, à demi vêtus et affamés se sont enfuis. Les fuyards sont quelque part, entre Bellingham et la Colombie Anglaise. Ils doivent suivre la voie du Great Northern, gagnant le territoire canadien, où ils demanderont la protection du drapeau britannique.

Les manifestants donnent la raison suivante de leurs attaques contre les Asiatiques : Tous les jours, disent-ils, les blancs sont remplacés par des Asiatiques dans les fabriques. C'est pourquoi, une foule exaspérée comprenant, au moins cinq cents hommes, résolut d'en finir, hier soir, après avoir parcouru le quartier des étrangers, les blancs envahirent toutes les usines et fabriques et en chassèrent les Hindous, dont un grand nombre ont été très malmenés. La police impuissante conduisit les Asiatiques en prison, pour les protéger. La ville est calme, aujourd'hui. La population approuve les émeutiers et il sera bien difficile de poursuivre les chefs du mouvement anti-asiatique.

LES FORESTIERS INDEPENDANTS

EN CONGRES A RIMOUSKI—UNE BELLE SOIREE DRAMATIQUE ET MUSICALE.

(Correspondance spéciale)

RIMOUSKI, 6 .—Mercredi soir à 8 heures a eu lieu, dans la salle du Palais de justice, décorée pour la circonstance, une jolie soirée dramatique et musicale en l'honneur de MM. les délégués des Forestiers Indépendants.

Un jeune Lepage, bambin de douze ans émerveilla les spectateurs en exécutant avec beaucoup de facilité des tours d'acrobate.

Les acteurs ont très bien réussi dans leurs rôles respectifs et les auditeurs les ont fort applaudis. A la fin de la soirée, M. Cressé, de Montréal, adressa la parole en anglais et en français, parlant de la prospérité de l'ordre, de la grandeur de la patrie canadienne, etc.

Lorsqu'il eut repris son siège la foule demanda à grands cris M. Choquette qui, cédant à cet appel sympathique, se leva au milieu d'applaudissements frénétiques. Le petit bijou de discours qu'il prononça a été fort goûté et fortement applaudi. En termes délicats et spirituels il fit l'éloge des acteurs et les félicita de leur succès, puis il dit combien il était heureux de se retrouver au milieu de ses confrères pour qui il avait la plus grande sympathie.

En terminant, l'orateur fit l'éloge des citoyens de Rimouski et les félicita de la manière grandiose dont ils avaient fait les choses. Avant de se séparer les délégués chantèrent en cœur le "God save the king" et la foule se dispersa enchantée des quelques instants de plaisir que venaient de lui procurer les amateurs de Rimouski.

Vu l'inclémence de la température, le feu d'artifice qui devait immédiatement succéder à la clôture de la soirée, a été remis à plus tard. Hier matin les délégués ont eu une nouvelle séance qui ne s'est terminée qu'à midi. L'après-midi il y a eu une grande réunion des Forestiers qui assistèrent à un concert-promenade donné par la fanfare de Rimouski dirigée par M. le notaire J. L. Bezile. Le confrère L. O. Vallée, photographe a profité de l'occasion pour prendre une photographie des délégués. Plus de 100 y figurent. A la réunion de ce matin MM. les Forestiers ont eu la générosité de voter la somme de $150 pour indemniser les autorités du Palais de justice des dépenses que leur a occasionnées la réception : $50 pour le géôlier et $50 pour les Révdes Sœurs de la Charité. Nous félicitons et remercions MM. les délégués de leur générosité.

SEANCE DE L'APRES-MIDI DU 4

à l'ouverture de cette séance, un confrère demande que tous les confrères Forestiers soient dispensés de donner le mot de passe semi-annuel durant la séance, c'est-à-dire qu'on le donne en entrant. Ceci aurait pour but d'éviter les faux rapports de la presse.

Le Haut Secrétaire donne lecture des procès-verbaux de la séance de l'avant-midi, qui sont adoptés tels que lus.

Le confrère Moreau, secondé par M. Arthur Geoffrion, propose que les délégués nommés à la Haute Cour recommandent que le rituel en usage, soit traduit en français et imprimé pour l'usage de la Haute Cour de la province de Québec, aux frais de celle-ci si la Cour Suprême refuse de s'en charger.

Le confrère Caron, chef de la cour de Rimouski, invite tous les délégués à une soirée dramatique et musicale et que la séance soit ajournée à demain matin pour affaires. Adopté avec remerciements.

M. L. N. Asselin, shérif de Rimouski, est présenté à l'assemblée par le Haut Chef Lomery. Il est appelé à adresser la parole aux délégués et est heureux de dire que les visiteurs étrangers étaient complètement chez eux, et les convie encore une fois à la grande soirée donnée sous les auspices des dames de Rimouski.

M. Asselin a été très applaudi dans ses remarques.

M. Arthur Geoffrion, avocat et membre de l'exécutif de la Haute Cour répond aux bonnes paroles de M. Asselin et le remercie de sa cordiale invitation.

routine on procéda aux élections des officiers avec le résultat suivant :

Président, M. A. Laniel, réélu ; 1er vice-président, M. J. A. Doré, réélu ; 2e vice-président, M. J. B. Boileau ; trésorier, H. Laniel, réélu; secrétaire, M. J. A. Sarrasin, réélu. Auditeurs : MM. A. Chartrand et L. P. Lalande.

Comment Zam-Buk sauva les cheveux d'une jeune fille

Quand l'exzéma, les ulcères, les dartres apparaissent sur le cuir chevelu, la première chose que le médecin ordonne, c'est de faire couper les cheveux. Ne faites pas cela avant d'essayer Zam-Buk, parce qu'il peut guérir ces maladies, sans exiger un tel sacrifice. Mme J. Butler, de 5 Avenue Bannockburn, Montréal, en a fait l'expérience.

Elle dit : — Ma fille aînée, Annie, eut l'exzéma. Il parut sur son visage et son cuir chevelu et la maladie fut rapidement transmise à Herbert et à Edith, et dans leurs cas, non seulement leurs têtes, mais leurs mains et leurs visages étaient couverts de plaies et de taches squameuses.

J'essayai en vain divers remèdes purificateurs du sang et puis je consultai un médecin. Il appliqua toutes sortes de lotions, mais les plaies demeurèrent. Il ordonna ensuite de couper les cheveux des jeunes filles afin de traiter la maladie sur le cuir chevelu. Elles avaient de beaux cheveux longs et je trouvai qu'il était affreux de les couper. Je refusai. Là-dessus il retira ses services.

Après cela j'achetai une préparation puis une autre, mais toutes ne valaient rien jusqu'à ce que nous nous procurâmes Zam-Buk. Ce remède se montra efficace et en quelques semaines il fit disparaître toute trace de maladie de la peau, sur chaque enfant. Par son usage, il ne fut pas nécessaire de couper les cheveux des jeunes filles ou de prendre des moyens extrêmes, il se mit à l'œuvre et guérit les plaies de façon parfaite."

Zam-Buk guérit l'empoisonnement du sang, les coupures, les contusions, les vieilles blessures, les plaies suppurantes, les ulcères, les furoncles, les éruptions, les plaies du cuir chevelu, l'exzéma, la démangeaison, le mal de barbe, les brûlures, les échaudures, ainsi que toutes les blessures et maladies de la peau. C'est le meilleur remède connu contre les hémorroïdes. Tous les pharmaciens et les marchands le vendent à 50 cents la boîte ou il est envoyé par la Zam-Buk Co., Toronto.

CHEZ LES EPICIERS

ELECTIONS DES OFFICIERS DE L'ASSOCIATION.

Les épiciers de détails formant partie de la succursale de Montréal de l'Association des Marchands Détailleurs du Canada, ont eu leur assemblée régulière hier soir, dans les salles de l'association.

Après l'expédition des affaires de

M. A. LANIEL, réélu président des Epiciers de Montréal.

M. J. A DORE, réélu 1er vice-président de l'Association des épiciers de Montréal.

M. H. LANIEL, réélu trésorier de l'Association des Epiciers de Montréal.

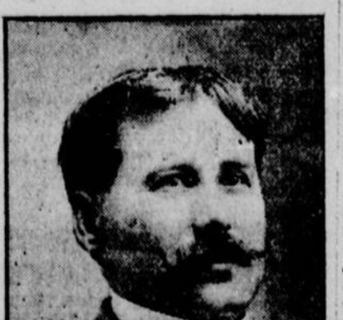

M. J. A. SARRASIN, réélu secrétaire de l'Association des Epiciers de Montréal.

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

Demain le magasin sera fermé à 1 heure p. m.

Rayon de la Papeterie

OCCASIONS POUR LES ENFANTS D'ECOLES

☞BOITES DE PAPIER A LETTRE contenant 24 feuilles et 24 enveloppes, 35 cts et 25 cts, pour . . . . . **15 cts**

Fournitures pour écoliers, crayons, porte-plumes, gommes à effacer, cahiers de brouillon, cahier à notes et tous autres accessoires pour l'école, à prix spéciaux.

Merceries pour Hommes

Chemises de sortie pour hommes	85c en montant
Chemises de négligé pour hommes	85c en montant
Chemises de nuit pour hommes	85c en montant
Pyjamas pour hommes	$1.50 en montant
Cravates pour hommes	25c en montant
Collets (doubles) pour hommes	2 pour 25c

Jersey et Sweaters dans les principales couleurs d'écoles et clubs,vendus à des prix spéciaux.

Casquettes de Garçonnets

Avec monogramme de toutes les principales écoles ; la meilleure valeur en ville **50c**

Articles de Cou pour Dames

POUR UNE SEMAINE, MOINS 33⅓ P. C.

TOURS DE COU de chiffon noir.
TOURS DE COU noirs et blancs et ronds et à effets "Four in hand".
TOURS DE COU en Liberty noir.
TOURS DE COU blancs, avec pois de couleurs.

HENRY MORGAN & CO., LTD., - MONTREAL.

Voyez notre assortiment d'automne des celebres

Pianos Pratte, Mason & Risch, Bell, Leach, Chickering Bros et Chopin,

vendus à prix modiques au comptant ou $7.00 par mois. Echanges faits.

The Leach Piano Co.
Limited
560 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST
PRES DRUMMOND.

N. B. — Au nombre des occasions de la vente d'écoulement au comptant, se trouvent des pianos droits ayant servi par Heintzman $130, Dominion $135, Karn $160, Mason & Risch $175, Morris $165. Autres à bon marché, payables $10.00 comptant et $7.00 par mois. Venez de bonne heure faire le premier choix.

164-2

CHAMPAGNE PIPER-HEIDSIECK

Distributeurs Généraux
LAPORTE, MARTIN & CIE, Ltée
MONTREAL

R & O NAV. CO.

Bureau des billets en ville, 128 rue St-Jacques, en face du Bureau de Poste.

LA LIGNE PANORAMIQUE D'AMERIQUE

LIGNE MONTREAL-TORONTO (Pour touristes)—Via les Mille Iles et Rochester, N.Y., les steamers partent tous les jours, excepté le dimanche, à 1.30 p.m.

LIGNE MONTREAL, TORONTO, HAMILTON,—Via les Mille-Iles, et la Baie de Quinté. Départ les lundis, mercredis et vendredis, à 5 p.m. Prix spécialement bas sur cette ligne.

LIGNE MONTREAL-QUEBEC.— Tous les jours, à 7 p.m.

LIGNE DU SAGUENAY. —Départ de Québec tous les jours à 8.30 a.m.

STEAMERS MAGNIFIQUES ET ACCOMMODATION SUPERIEURE POUR PASSAGERS. 164-jno.

LE GENERAL BOOTH

Le chef de l'Armée du Salut reviendra au Canada.

Le général Wm Booth, grand chef de l'Armée du Salut, doit bientôt s'embarquer, à Liverpool, à destination du Canada, dans le but de faire une campagne de propagande dans les provinces maritimes, et dans les Etats de l'Est.

Le général fera la traversée à bord du "Virginian", de la ligne Allan, et il débarquera soit à Rimouski, soit à Québec, d'où un char privé le conduira à Saint-Jean, N. B., où il doit être présent le 21 ou le 22 de ce mois. On ne croit donc pas qu'il puisse se rendre à Montréal.

De Saint-Jean, le général Booth se rendra à Boston. Il consacrera un mois à visiter les Etats Américains de l'Est, et sera à New-York le deux novembre prochain. Il retournera ensuite en Angleterre, pour se rendre de là en Allemagne, où il présidera une série de cérémonies expiatoires qui auront lieu au théâtre Bush.

C'EST TRES SIMPLE

De guerre lasse, la police de New-York charge un mort de tous les crimes mystérieux de ces derniers temps.

NEW-YORK, 6—La police croit avoir découvert un second Johann Hoett, un nouveau Barbe-Bleue, dans la personne d'Henry Hoffman le voleur, qui s'est fait tuer, en essayant de piller le magasin de Charles Varrell, vendredi dernier.

On a tout lieu de croire que Hoffman a été le meurtrier d'une servante, Sopey Hecklor, trouvée assassinée le 3 août, de Madame Lena Schan qui a été tuée le 20 août. On croit aussi Hoffman coupable d'autres meurtres mystérieux commis récemment.

Couchettes en Cuivre et Emaillées à Bon Marché

Beaucoup de gens remettent le moment de meubler une maison jusqu'à leur retour de la campagne.

D'autres ont besoin de nouveaux meubles, mais attendent à l'automne pour les acheter.

Vous faut-il de nouvelles couchettes ?

Voici une chance rare de vous procurer une bonne couchette en cuivre à bon marché.

Cette couchette a de larges poteaux avec barreaux à la tête et au pied.

Le pied de la couchette se prolonge de manière à permettre au drap de draper gracieusement.

C'est une couchette double et massive, joliment vernissée.

Et à $30, c'est un bon marché — demandez le No. 7114.

Voici quelques couchettes émaillées blanches, dans toutes les grandeurs.

Les poteaux à la tête et au pied sont munis d'ornements en cuivre.

Ces couchettes sont faites, fortes, jolies d'apparence et très durables.

Elles sont certainement une excellente valeur à $3.30—No. 726.

RENAUD, KING & PATTERSON
LIMITED
Angle des rues Ste-Catherine et Guy.

"Argenterie qui dure"
QUALITE—ELEGANCE—FINI—DUREE

Quatre qualités désirables que possèdent toujours les articles portant la marque

"1847 ROGERS BROS."

Les cuillers, fourchettes, couteaux, etc., portant cette marque sont considérés comme les meilleurs par les orfèvres.

En achetant des plateaux des soupières, des pots, etc., demandez les marchandises de la

MERIDEN BRITA CO.

La Patrie

MONTREAL, 6 SEPTEMBRE 1907.

Traverses à niveau

Toutes les villes se construisent et s'agrandissent un peu au hasard, et leurs habitants sont presque toujours obligés de les refaire, morceau par morceau, au fur et à mesure des besoins.

Ici, l'on n'a pas prévu que les rues deviendraient trop étroites avant longtemps et qu'il faudrait plus tard exproprier à grands frais les propriétés qui les bordent. Là, personne n'a songé non plus qu'il serait beaucoup moins coûteux d'enfouir tout de suite sous terre les fils télégraphiques, puisqu'il deviendrait nécessaire de le faire un jour.

Même lorsqu'on construira des villes de toutes pièces, comme cette ville de Gary, que projette le trust de l'acier sur les bords du Michigan, il y aura encore bien des choses oubliées, malgré l'expérience acquise, et bien des imprévoyances resteront à réparer aux générations à venir.

Notre ville de Montréal, dont on était peut-être excusable de ne pas prévoir le développement si rapide, souffre sa large part de ces erreurs initiales, et son administration municipale a encore beaucoup à faire, non pas, sans doute, pour lui donner sa forme définitive, ce qui impliquerait l'immobilité, mais pour la mettre au moins à la hauteur du progrès moderne.

Parmi les nombreux inconvénients que nous ont légués nos prédécesseurs et dont nous attendons depuis longtemps d'être débarrassés, le moindre n'est certainement pas celui des traverses à niveau.

Il n'est pas nécessaire de répéter ici ce qui a été dit si souvent déjà sur ce sujet. Le danger permanent des traverses à niveau n'a plus besoin d'être démontré. Ce système d'un autre âge ne peut être toléré plus longtemps dans une ville. Il a occasionné déjà des pertes de vie trop nombreuses, sans compter qu'il est souvent pour le trafic un embarras sérieux.

Tout le monde, d'ailleurs, est depuis longtemps d'accord sur la nécessité de mettre fin à cet état de choses, et, depuis non moins longtemps, les citoyens attendent que l'administration municipal en vienne à une décision pratique.

Il y a plusieurs années déjà que la question est pendante. Une commission municipale des traverses à niveau a été établie, et plusieurs conférences préparatoires ont eu lieu entre ses membres et les officiers des compagnies de chemin de fer intéressées. Mais jusqu'ici il n'a pas paru possible d'arriver à une entente. Nous avons appris un jour que la compagnie du Grand-Tronc avait posé ses conditions, et que la ville les jugeait inacceptables. Et depuis l'affaire a semblé en rester là.

Nous sommes heureux que la question ait été enfin remise sur le tapis, hier, au conseil de ville, et nous espérons qu'elle n'en sortira plus cette fois, avant d'être réglée.

Le plan soumis par les échevins Lapointe et Guay, et publié, hier, par la "Patrie," qu'il soit rejeté ou accepté, aura du moins l'avantage de rappeler l'attention des autorités sur cette question si importante.

Il faut de toute nécessité arriver à une solution. L'entreprise rencontre sans doute des difficultés sérieuses, mais non pas insurmontables.

La France au Maroc

La situation au Maroc cause, dans le monde politique européen, les plus graves appréhensions. Des engagements sérieux ont eu lieu entre les soldats français et les indigènes révoltés, et tout fait croire que la France n'a pas entrepris une simple campagne de répression, mais une guerre véritable.

Des peuplades fanatisées du nord de l'Afrique on peut s'attendre à une résistance désespérée. La Djihad, la guerre sainte, est proclamée, et un soulèvement général des mahométans contre les chrétiens est à craindre.

Il a fallu près de 15 ans à la France pour conquérir l'Algérie, et de longues années supplémentaires pour la pacifier à peu près complètement. Il est donc permis de prévoir que la pacification du Maroc ne s'accomplira pas non plus du premier coup.

Depuis un certain nombre d'années, les puissances européennes ont été assez malheureuses dans leurs entreprises guerrières contre les peuples nouveaux. La guerre leur a réservé parfois des surprises désagréables, comme au Transvaal et en Mandchourie. Ceux qui ont traversé cette expérience ne sont peut-être pas sans un secret espoir que la France partagera le même sort et aura sa part de difficultés avant le triomphe.

La France comprend elle-même toute la gravité de la situation. On parle même de convoquer une session extraordinaire du parlement.

Des dissensions intestines d'une gravité exceptionnelle ont déchiré la France depuis plusieurs années, et l'on a craint que les effets ne s'en fissent sentir jusque sur son armée. Les progrès de l'Hervéisme ont été particulièrement inquiétants et on a vu des sans-patrie jusque dans les rangs des officiers. Une guerre sérieuse serait peut-être un réactif heureux.

Mais il reste à savoir si les autres puissances laisseront toutes à la France la liberté d'action dont elle a besoin pour mener à bonne fin sa tâche difficile. Quoiqu'il en soit de la convention d'Algésiras, le Maroc reste toujours un nid à complications diplomatiques, et l'on ne se montre pas complètement rassuré sur l'attitude de l'Allemagne principalement.

Malgré l'assurance formelle du gouvernement français qu'il ne vise pas à conquérir le Maroc, on craint que la campagne actuelle n'aboutisse pratiquement au même résultat. La possession du Maroc serait en effet pour la France d'un immense avantage. Elle lui permettrait de consolider son vaste empire africain, de Tunis jusqu'à la Sénégambie, sur une ligne côtière de 3,200 milles, soit un empire plus grand que l'Hindoustan, avec une population six fois moindre à contrôler. Le drapeau français s'étendrait alors sur la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, la Sénégambie, le Soudan français, la Guinée française, le Congo français, protégeant un commerce total de plus de $600,000,000.

On comprend que la jalousie de l'Allemagne soit excitée, ce pays rêvant depuis longtemps de se tailler un large morceau dans le continent africain.

L'Angleterre, cependant, continue d'appuyer l'attitude de la France, et rien ne fait prévoir jusqu'ici que l'harmonie européenne sera extérieurement troublée.

Traité franco-canadien

Le télégraphe nous apprend que les négociations entre les ministres canadiens et le gouvernement français se sont heureusement terminées et que le nouveau traité de commerce franco-canadien est pratiquement un fait accompli.

Cette bonne nouvelle sera sans doute accueillie avec satisfaction par tout le Canada.

Notre pays sent plus que jamais le besoin d'étendre ses relations commerciales et de s'ouvrir des débouchés nouveaux. Or, après celui de la Grande-Bretagne, le marché de la France est un de ceux qui peut nous fournir le plus d'avantages. Le commerce du Canada avec la France a pris depuis quelques années un développement considérable, mais il est susceptible de s'accroître dans une proportion plus grande encore, en en améliorant les conditions. Beaucoup de nos produits trouveront un placement facile en France, comme beaucoup des produits français seront avantageusement accueillis au Canada.

Nous ne connaissons pas encore la teneur exacte du traité nouveau, mais, d'après les renseignements qui nous sont apportés, il paraît être établi sur des bases fort raisonnables et constituer un progrès notable sur l'ancien.

Parmi les avantages qui ont été concédés au Canada, il convient de noter particulièrement la classification du bois de pulpe comme matière première.

Jusqu'ici, c'est la Norvège qui a fourni presque tout l'approvisionnement de l'industrie du papier en France. Le Canada pourra désormais lui faire une sérieuse concurrence sur ce terrain.

Des clauses nouvelles ont été aussi introduites qui seront très avantageuses pour l'exportation du bétail canadien et des pommes canadiennes, deux importants articles de notre commerce.

On assure qu'aucune concession n'a été faite de manière à faire concurrence aux manufactures anglaises, et il est vrai que les soieries et les vins sur lesquelles portent principalement les concessions canadiennes sont des articles propres à la France. Cependant, si nous en croyons les derniers rapports, on n'est pas sans manifester quelque anxiété en Angleterre, en certains quartiers, non pas peut-être sur la portée du traité lui-même, mais sur les conséquences du précédent qu'il implique. On se demande si, lorsque le Canada venant à traiter avec l'Allemagne à son tour, devra faire aussi des concessions à ce pays, la préférence anglaise ne deviendra pas tout à fait illusoire.

Mais, comme nous avons eu l'occasion de le dire souvent, l'Angleterre ne doit pas s'étonner que nous cherchions ailleurs les avantages qu'elle nous refuse. Elle-même a proclamé, lors de la dernière conférence, que l'intérêt propre devait être la règle des relations de colonies à empire. C'est en même temps pourquoi le Parlement Impérial ne pourra pas refuser son assentiment au traité franco-canadien, quel qu'il soit.

LES MAITRES DE POSTE RURAUX

Une nouvelle échelle des salaires vient d'être établie par le gouvernement pour les maîtres de poste ruraux. Ces derniers ont vu leur salaire minimum élevé de $25 qu'il était à $35.

Le pourcentage sur le revenu des bureaux a été aussi augmenté dans une certaine proportion.

Il y avait longtemps que cette classe importante des employés publics réclamait une rémunération plus équitable, et il n'est pas sans intérêt d'observer comment le récent remaniement a été accueilli par eux.

L'occasion nous en est fournie par l'association des maîtres de postes d'Ontario, dont la réunion annuelle, tenue mercredi, à Toronto, a coïncidé presque avec la décision du ministère.

Les membres de cette association sont loin d'être satisfaits et ils ne craignent pas de dire que les concessions qui leur ont été faites sont bien au-dessous de leur attente. Ils estiment avoir droit à un traitement meilleur.

C'est en effet, une question de simple justice, et le "Globe" lui-même, un des principaux organes du gouvernement, se sont obligé d'appuyer les réclamations des maîtres de postes. Il recommande au gouvernement d'aviser à la situation dès la prochaine session, et de se montrer au moins juste, lui qui pourrait même, s'il le voulait, être généreux.

Le pays est aujourd'hui assez riche pour payer convenablement ceux qui le servent, et les maîtres de postes ruraux ne sont pas ceux qui accomplissent la besogne la moins utile. Beaucoup de maîtres de postes sont forcés, pour vivre, d'ajouter à leurs fonctions un commerce quelconque. Au moins, dans certains centres relativement importants, ils devraient avoir un traitement qui leur permette de se consacrer tout entiers à leur service et d'en assurer la meilleure exécution possible.

SUJETS AMERICAINS

Les journaux américains font savoir à Richard Croker, l'ancien leader de Tammany que son titre de citoyen américain est compromis.

Il existe en effet une loi américaine, adoptée à la dernière session du Congrès de Washington et en vertu de laquelle tout étranger naturalisé cesse d'être citoyen américain après deux ans de résidence dans leur contrée d'origine ou après cinq ans dans tout autre pays.

M. Croker, qui est irlandais de naissance, et qui réside depuis six ans en Angleterre, doit donc officiellement se considérer comme étranger aux Etats-Unis, jusqu'à ce qu'il ait établi qu'il n'a pas dans l'intervalle cherché à devenir citoyen d'une autre nation, et cette preuve est à sa charge.

On a une haute idée aux Etats-Unis du titre de citoyen américain et de le porter c'est un honneur qui ne doit pas être prodigué et qu'il faut savoir garder.

La nation britannique ne laisse pas aller aussi facilement les siens. Tout le monde connait le vieil axiome : "Once a british subject, always a british subject." Bien plus, n'est-il pas de règle que toute personne née sur un navire britannique en voyage est sujet britannique, bon gré mal gré ?

GLANURES

Les conservateurs de Brockville se réuniront samedi, 14 septembre, pour aviser, s'il y a lieu, au choix de candidats pour le siège local actuellement vacant tant au fédéral qu'au provincial.

—o—

L'Association de Reforme d'Ontario a tenu sa convention annuelle, hier, à Toronto. L'hon. M. Aylesworth et l'hon. M. Graham ont prononcé tous deux des discours fort applaudis, disant les espérances du parti libéral dans la province. L'hon. M. Aylesworth a vengé l'hon. M. Hyman des attaques dont il a été l'objet.

—o—

Les honorables Fielding et Brodeur, et le consul général de France au Canada, M. D'Allemagne, qui ont été parties actives aux négociations du traité franco-canadien, espèrent s'embarquer pour le Canada, mardi.

—o—

A l'occasion des nominations au Sénat qui doivent avoir lieu prochainement, le "News" suggère les noms de l'hon. James Young, de Galt, de M. John Charlton, de Norfolk, du Dr Macdonald, de Huron, et du Dr Spohn de Simcoe est, comme ceux d'anciens libéraux auxquels cet honneur est dû.

—o—

Le président Roosevelt achève la rédaction de son message annuel. Il sera prêt vers la fin de ce mois. On dit que ce message sera le plus long que M. Roosevelt ait jamais écrit, le plus long par conséquent de l'histoire américaine. On s'attend à ce que le président enchérisse encore sur ses vues radicales d'autrefois.

—o—

La campagne d'épuration se poursuit avec vigueur à San Francisco, et les châtiments pleuvent sur les coupables. On fait heureusement mentir la règle qui veut que les forts et les puissants échappent presque toujours à la loi. Le vice-président d'une grande compagnie vient d'être envoyé au pénitencier rejoindre Schmitz et Abraham Ruef.

—o—

On parle d'un quatrième transcontinental qui serait construit sous peu et qui partirait de Fort Churchill, sur la Baie d'Hudson, pour aller à Fort Simpson, sur la côte du Pacifique. La nouvelle entreprise s'appellerait le chemin de fer Pacifique de la Baie d'Hudson.

Il y aura toujours un pianiste dans votre maison si vous possédez un

PIANOLA OU PIANO PIANOLA

Le succès du Pianola est logiquement naturel—inévitable. Il transforme le piano en un INSTRUMENT MUSICAL d'une pièce silencieuse d'ameublement qu'il était, car il permet instantanément à chacun de jouer artistiquement n'importe laquelle des 20,000 sélections du répertoire Pianola. Les pianos de toutes marques sont pris en échange.

NORDHEIMER'S LIMITED

589 rue Sainte-Catherine-Ouest

MORT DE M. ONES. DEPATIE

Par la mort d'un citoyen bien connu, la partie nord-est de la ville vient de faire une perte sérieuse. M. Onésime Dépatie, bien connu dans les cercles des sociétés de secours mu

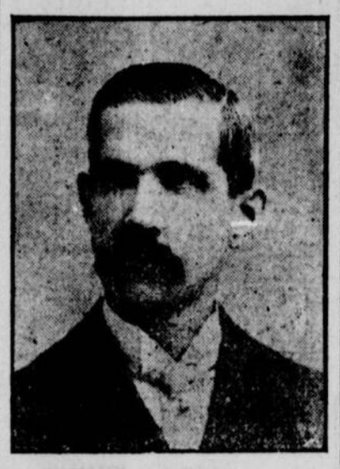

M. ONESIME DEPATIE, mutualiste connu, ex-organisateur de l'Alliance Nationale, décédé la nuit dernière. (Photo Main Studio, angle St-Laurent et Vitré).

tuels, qui est décédé la nuit dernière, emporte les regrets d'une foule de parents et d'amis.

Ce n'est que depuis le printemps, que M. Dépatie habitait cette partie de la ville, au No 349a, rue Chambord, mais déjà il avait su se créer un nombreux cercle d'amis.

Avant d'aller établir son domicile dans la partie nord, le défunt était un des paroissiens de Sainte-Brigide où il occupa diverses charges, ayant été tour à tour; président de la société de Saint-Vincent de Paul, secrétaire de la section de l'association Saint-Jean Baptiste, secrétaire et modérateur de chant de la congrégation des hommes, secrétaire du cercle Bourget, de l'Alliance, exorganisateur de la société des Artisans Canadiens-français et plus tard organisateur de l'Alliance. Dans toutes les sociétés dont il faisait partie, il ne comptait que des amis, et on l'estimait pour le zèle et le dévouement dont il savait donner la preuve. Comme président de la société Saint-Vincent de Paul, il accomplit beaucoup de bien chez les pauvres miséreux qu'il soulageait et consolait.

Depuis plusieurs mois, une terrible maladie retenait le défunt à sa chambre. Le mal fatal ne tarda pas à faire son œuvre et au milieu des souffrances, il donna toujours la preuve d'une grande résignation. A ses derniers moments, toute sa famille se trouvait réunie autour de son chevet.

Homme exemplaire et chrétien convaincu, il est mort muni des consolations de l'Eglise. Lui survivent : son épouse; sa jeune fille, Melle Aurore; son vieux père, M. J. B. Dépatie; ses frères, Raoul, Joseph, Adélard et cin sœurs. A la famille en deuil nous offrons nos condoléances.

Une banlieue nouvelle, New-Westmount.

MORT TRAGIQUE

D'un ouvrier d'Ottawa à North Bay

OTTAWA, 6. — Les deux bras et jambes fracturés et une profonde fracture du crâne, voilà en quel état est arrivé à Ottawa, hier, le corps de Georges Lefaivre, 12, rue Notre-Dame, tué dimanche soir, sur le chemin de fer T. et N. O., près de North Bay. Le malheureux, forgeron de son métier, fut engagé par M. Saint-Amour, rue Sussex, pour aller travailler dans un chantier. Il quitta Ottawa, dimanche en disant qu'il était bien malade. Sa femme et ses enfants n'ont eu des nouvelles qu'hier en apprenant l'accident survenu à Lefaivre.

Les détails ne sont pas encore connus, mais on croit que Lefaivre, rendu à North Bay, aurait voulu se rendre à pied à son chantier et qu'il aurait été frappé par un train. La famille du malheureux — son épouse et quatre jeunes enfants — sont dans la plus grande pauvreté et un appel en leur faveur est fait au public en général.

NOUVEAU TRUST

"The Royal Typewriter Co" veut englober toutes les autres compagnies de clavigraphes.

NEW-YORK, 6. — La possibilité qu'il pourrait y avoir un trust des clavigraphes a été rendue publique, aujourd'hui, par le "Herald". Une compagnie a été formée sous la présidence d'Allan A. Ryan, Chas. M. Schawb, Harry Heyne Whitney, les Ryan et autres capitalistes sont intéressés. Le nom de la nouvelle compagnie est "The Royal Typewriter Co". Elle s'efforcera d'englober toutes les autres compagnies du pays et du monde entier.

POLICIERS ARRETES

REGINA, Saskatchewan, 6 — Les policiers accusés d'arrestation illégale de Chinois, au sujet des cas récents d'emprisonnement ont passé l'enquête préliminaire et subiront leur procès aux prochaines assises.

LE PONT DE QUEBEC

MM. KINLOCH ET HOARE CROIENT QUE LA DEFECTUOSITE DE LA CORNICHE No. 9 A ETE LA CAUSE DE L'ACCIDENT

(Correspondance spéciale à LA PATRIE).

QUEBEC, 6. — A l'enquête du coroner, hier, après M. Lafrance, on a entendu le témoignage de M. Kinloch, autre inspecteur, à l'emploi de la "Quebec Bridge Co." Il eut l'occasion de faire de nombreuses inspections. Il a fait la dernière, 15 minutes avant l'écroulement du pont. Il a entendu le témoignage de M. McLure. Une récente inspection à l'endroit indiqué par le témoin Ouimet, a démontré que tout était correct. Il jure positivement qu'il n'a

RIEN VU D'ANORMAL

sur la plaque indiquée comme ayant une fissure.

Il a été témoin de l'écroulement du pont et en raconte les péripéties.

D'après le témoin, le mouvement de chute du pont a commencé au panneau No 9, celui même où l'on a signalé une courbure dans un des liens. Il revenait du pont lorsque l'accident s'est produit. S'il eût cru que la courbure dans la corniche No 9, fût dangereuse, il n'y serait pas allé. La corniche défectueuse a été trouvée mardi matin, vers 9 heures. Elle portait la même défectuosité qu'avant l'accident. Après avoir constaté la présence d'une courbure dans la corniche No 9, il en a fait rapport à MM. Birks et McLure. Il considérait la chose comme sérieuse et devant être rapportée immédiatement aux quartiers généraux. Il a découvert la défectuosité pour la première fois, le 27 août. S'il s'en était aperçu auparavant, il en aurait averti les directeurs. La corde ou corniche en question avait été réparée à New-York.

On demande comment il se fait qu'étant convaincu du caractère sérieux de la défectuosité, on n'a pas arrêté immédiatement l'ouvrage en attendant une enquête. Le témoin répond qu'il n'avait pas autorité pour arrêter l'ouvrage.

L'INGENIEUR HOARE

est rappelé dans la boîte. Il n'a jamais été averti de la défectuosité signalée par les témoins Ouimet et Lafrance.

D. — Supposant le fait que cette plaque aurait été brisée, aurait-elle pu compromettre la solidité du pont ?

R. — Non, parce que cette plaque était

D'IMPORTANCE ABSOLUMENT SECONDAIRE

La plaque en question se trouvait à une distance de 75 à 100 pieds environ de la corniche No 9.

L'ordre d'arrêter les travaux aurait pu être donné par M. Deans, l'ingénieur en chef, ou le contremaître général.

Le témoin savait que la corniche avait été réparée à New-York et on lui avait rapporté ensuite qu'elle était en très bon état. S'il en avait eu le pouvoir, M. Hoare aurait suspendu les travaux.

L'enquête a été, après ce témoignage, ajournée sine die, en attendant que de nouveaux témoins soient trouvés.

LA SOUSCRIPTION

(Correspondance spéciale à LA PATRIE).

QUEBEC, 6 — La souscription en faveur des familles des victimes de la catastrophe du pont de Québec va bien. On a déjà recueilli plus de $660.

M. le maire Garneau, de Québec, a donné $200 et Mgr Bégin, $100. Des listes de souscriptions ont été déposées dans tous les bureaux de journaux de la ville, et les gens commencent à s'inscrire. Le comité ne tardera pas à recueillir les six ou sept mille dollars dont il a besoin pour les cas les plus urgents.

UNE VICTIME

(Correspondance spéciale à LA PATRIE).

OTTAWA, 6.—Au nombre des victimes du pont de Québec, dont le corps n'a pas encore été retrouvé, se trouve Harry W. French, ancien citoyen d'Ottawa, et frère de M. Thomas W. French, du ministère des travaux publics. Le travail de French consistait à river différentes pièces de l'énorme charpente. Le défunt laisse une veuve et six enfants. Pendant son séjour à Ottawa il était l'un des joueurs favoris du club de crosse de Rochesterville.

LA COMMISSION SPECIALE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 6. — L'enquête au sujet de la catastrophe du pont de Québec par la commission spéciale du gouvernement fédéral ne commencera pas avant lundi prochain, parce que les commissaires et les ingénieurs qui sont depuis quelques jours sur le théâtre du désastre n'ont pas encore terminé leur examen. Ils ont à examiner toutes les ruines aussi en détail que possible et veulent terminer cette inspection avant de commencer l'enquête.

Un plongeur a fait hier l'examen des ruines submergées au nord du pilier du large. Il a pu voir

PLUSIEURS CADAVRES

enterrés par les pièces de fer. Pour le moment il est complètement impossible de retirer ces cadavres et cela ne pourra se faire qu'au fur et à mesure que les débris seront enlevés. Le plongeur dit que la vue de ces cadavres est un spectacle horrible et il refuse de plonger de nouveau à cet endroit.

UNE AUTRE POURSUITE

en dommages au montant de dix mille piastres, vient d'être intentée contre la "Phoenix Bridge Co" par M. Aimé Lebel, le père du jeune Lebel qui a perdu la vie dans la catastrophe.

CORRECTION

Une erreur de nom nous a fait publier hier le portrait de M. le juge N. Champagne, à la place de celui de son père, M. le juge Ch. Champagne, pour illustrer une courte étude sur le rouage judiciaire de notre ville.

La Cie **S. CARSLEY,** Limitée

Vendredi 6 Sept. 1907

CE MAGASIN FERME A 6 HEURES P. M.

HABILLEMENTS D'AUTOMNE pour HOMMES

La pensée du complet d'automne prédomine : la question est de savoir ce qu'il faut se procurer et où il faut se le procurer. Ce que vous devez avoir est matière de choix, mais visitez le Grand Magasin, et nous sommes certains que c'est là que vous achèterez ce que vous désirez. Jetez un coup d'œil sur les articles suivants :

COMPLETS D'AUTOMNE POUR HOMMES, en tweeds fantaisie à carreaux et à rayures, dans les plus nouvelles nuances et les patrons les plus modernes, bien doublés et bien confectionnée. Samedi $7.98

IMPERMEABLES POUR HOMMES, quelque chose qui préservera de la pluie et du vent, parfaitement imperméables partout. Prix spécial $4.25

PALETOTS DE PRINTEMPS ET D'AUTOMNE, POUR HOMMES, en cheviot gris oxford et en Vécuna noir, revers en soie et tout doublés avec Florentine mercerisée de belle qualité, doublure en croisé. Prix spécial $10.95

MERCERIES POUR HOMMES

Nouvelles consignations en articles de cou pour l'automne, pour hommes, dans de jolies nuances de gris, splendides dessins et riche qualité. Notre prix 49c

Une autre consignation de Derbys Fig. de fantaisie, valeur exceptionnelle, vendus régulièrement à 35c. Notre prix 23c

Ligne de manufacturier, à écouler, 50 douzaines de devants de chemises mous en percale pour hommes, toutes les grandeurs. Régulier 75c. Notre prix 73c

RUBANS

RUBAN DE SOIE TAFFETAS, 4 pouces de large, en nil, rose, argent, gris, myrte, lilas, marine, bleu-marin, ardoise, réséda, vin, aussi noir et blanc et de diverses autres couleurs. Prix 18c

RUBAN DE SOIE TAFFETA, 5½ pouces de large dans un grand assortiment de couleurs. Samedi 22c

RUBAN DE SATIN DUCHESSE, 5 pouces de large dans un assortiment complet de couleurs y compris le noir. Spécial 24c

Rayon de la Bonneterie et des Sous-Vetements

Camisoles de fillettes, en coton et laine à côtes, grises et blanches, col haut, manches longues, bonne pesanteur pour l'hiver. Caleçons pour appareiller, même prix. 32c à 48c

Camisoles de garçonnets, en laine grise, avec col haut et manches longues; appropriées pour l'école. Caleçons de garçonnets, pour appareiller, même prix, pour les âges de 5 à 16 ans. Prix 30c à 59c

Camisoles ouatées grises, à côtes et de pesanteur pour l'automne, col haut, manches longues, pour dames. Caleçons pour appareiller, même prix. Prix 27c chacun ou le complet 50c

Etes-vous allé à

L'Exposition Electrique

Salle de Manège, rue Craig

2 au 14 Sept., 10 a. m. à 10.30 p. m.

Aujourd'hui, Vendredi, 6 Septembre

JOUR D'ALEXANDER GRAHAM BELL.

Souvenir attrayant, une épinglette téléphone aux 1000 premiers visiteurs, avant midi et après-midi.

Le 20ième siècle, tout comme il doit être le "Siècle du Canada", doit être aussi le "Siècle de l'Electricité"; par conséquent, pour être à la mode, vous devez vous familiariser avec les applications multiples de l'électricité.

FANFARE—Fanfare du 2ème Régiment d'Artillerie

ADMISSION { MATINEES ET APRES-MIDIS ADULTES 25c ENFANTS 10c

SUITES D'UNE AGRESSION

L'AGRESSEUR ARRETE — ON CHERCHE UN TEMOIN.

La PATRIE a déjà raconté les circonstances de l'agression, dont un facteur, M. Raoul Maurice, avait été la victime le 28 août dernier, au coin des rues Saint-Denis et Sherbrooke. L'agresseur a été arrêté hier et admis à caution. Le procès se fera plus tard. M. Maurice, la victime, s'adresse à la PATRIE pour prier la personne qui a été témoin de l'agression, et qui alors à pris tous les renseignements, de vouloir communiquer ces renseignements à Mtre Gonzalve Désaulniers, avocat de M. Maurice.

M. RAOUL MAURICE, la victime de l'agression du 28 août, au coin des rues Saint-Denis et Sherbrooke.

COURRIER DE JOLIETTE

Correspondance spéciale à la "Patrie"

JOLIETTE, 6—Mtres J. E. Faribault, C.R., et J. H. Rivest, avocats de l'Assomption, sont à Joliette, pour affaires professionnelles.

—Les avocats du district de Joliette, ont obtenu une prolongation des termes de la Cour Supérieure et de la Cour de Circuit. Ainsi, à l'avenir, le terme de la cour Supérieure durera du premier lundi de chaque mois jusqu'au mercredi de la semaine suivante exclusivement. Le terme de la cour de Circuit durera du mercredi matin au samedi soir. Les avocats auront donc à leur disposition quatre jours de terme par mois de plus que par le passé.

—Le conseil du comté de Joliette, s'est réuni en session spéciale mercredi, pour considérer l'appel d'un certain nombre de contribuables au projet de l'annulation d'un procès-verbal ordonnant l'ouverture d'un chemin de front dans la concession du Domaine, paroisse de Sainte-Béatrice. Mtres Dugas et Hébert, représentant les appelants et Mtres Tellier et Ladouceur, l'intimée.

—Voici la liste des actions prises en Cour Supérieure dans le cours du mois d'août: Dame Alice Trudel & Vir vs Arthur Basinet, $199.00, saisie revendicatrice ; Mathias Bonin & al. vs Louis Pagé. Quo Warranto ; William Caumartin vs Hormisdas Brisette, $233.10, Billet ; J. Amos Campbell, vs Camille Lafortune & Arthur Boucher & al. T. S. $1,268.95, S. A. Ap. ; J. S. Rivest vs Chs Lemire & N. Robert esqual. M.E.C., et Mme A. Roberts, T.S. & Dame A. Robert et al. ; Joseph Laporte vs The Canadian North ern Québec Ry Co., $310.00 dommages ; Zéphyrin Mallette, vs Modeste Moreau, $200.00 Dommages.

COURRIER TRIFLUVIEN

(Correspondance spéciale à LA PATRIE).

TROIS-RIVIERES, 6. — Les examens des mesureurs de bois sont commencés, mardi, à Lévis. Au nombre des examinateurs nous remarquons M. Tom Malone, de cette ville.

— A la séance de mardi dernier du conseil de ville a été lue une requête des contribuables demandant la construction d'un nouveau marché aux poissons dans un autre endroit. Le marché d'aujourd'hui est insuffisant et est construit dans un endroit défectueux, à la bouche des tuyaux d'égoûts ou à quelques pieds plus bas.

Cette question a été mise à l'étude.

— A la suite de la retraite des prêtres du diocèse de Trois-Rivières, il n'y a eu aucun changement au collège, ni à l'évêché.

— La corporation de Trois-Rivières fait remplacer ces conduites d'eau des rues St-Charles, St-Joseph, etc., par des nouvelles de 6 pouces de diamètre.

— On nous annonce de belles courses à Yamachiche pour le 19 courant.

— La cause de Karzer, qui devait être entendue le 30 août, est de nouveau remise à lundi prochain, le 9 courant. Il est tout probable que la victime, McEchran, sera assez rétabli pour venir ce jour-là.

ENTRE VEUF ET BELLE-SŒUR

LONDRES, 6. — La première demande pour une autorisation de mariage entre veuf et belle sœur, sous la nouvelle loi, a été faite hier à Aberdeen. Cette autorisation a été accordée.

LE DERNIER DES SELLS

COLUMBUS, Ohio, 6.—Lewis Sells est mort, ici, hier soir, à l'âge de 65 ans. C'était le dernier des quatre frères Sells, qui étaient propriétaires du cirque, qui, en 1899, était réuni avec le cirque d'Adam Forepaugh ; Ce cirque fut vendu, il y a trois ans à James A. Barley et aux frères Ringling.

TRENTE MILLE KABYLES

Attendent le moment propice pour se précipiter sur le campement du général Drude

Ordre du jour du vice-amiral Philibert

PARIS, 6. — Après s'être consulté avec le ministre de la Marine Thomson et le ministre des affaires étrangères Pichon, le premier ministre Clémenceau a rendu publique, hier après midi, la note suivante :

" Aucune nouvelle n'a été reçue de Casablanca depuis mercredi.

"La situation à Mazagan est normale. Le capitaine du croiseur 'Condé,' qui est à Mazagan, a reçu instruction d'avertir le vice-amiral Philibert au cas où la situation deviendrait grave, mais il n'y a jusqu'ici aucun besoin d'un navire de guerre additionnel.

" Aucune décision n'a été arrêtée en rapport avec les fusils et les munitions emmegasinées à Mazagan, mais nous avons lieu de croire que ni Abd-El-Aziz ni Moulai Hafig n'ont l'intention de faire la guerre à la France.

" Des rapports reçus mercredi de Tanger mandent que les indigènes y restent calmes. Le représentant du gouvernement français à Tanger rapporte que les craintes d'un massacre de la colonie européenne ne sont pas justifiées. L'exode de ce port continue cependant.

"LES BALLONS

envoyés à Casablanca pour l'usage des troupes françaises y arriveront bientôt.

"Les efforts de quelques marchands espagnols en vue d'organiser une force de police à Casablanca ont déjà porté leurs fruits, car on a recruté un bon nombre de Maures qui consentent à servir dans la police sous des officiers européens. D'autres ports seront plus tard l'objet de notre attention."

TRENTE MILLE KABYLES

TANGER, 6—Les nouvelles apportées ici par les indigènes du voisinage de Casablanca sont à l'effet que 20,000 Maures hostiles sont concentrés près de Taddert et de Littellil et que 10,000 Kabyles sont mobilisés près d'Alcabaza. Les indibènes assurent que les Maures sont bien approvisionnés de munitions.

Raissouli qui est campé à quinze heures de marche de Tanger, commence à donner des signes qu'il se prépare à entreprendre un mouvement hostile.

Tanger, 6— Un courrier est arrivé ici, hier, porteur d'une lettre de Moulai Hafig, ordonnant aux autorités marocaines de ne traiter qu'avec son ministre des finances, à Marakech, où Moulai Hafig a été récemment proclamé sultan.

PAS DE GUERRE SAINTE

Une dépêche reçue hier de Fez mande que les ministres ont avisé le sultan Abd-El-Aziz qu'il ne serait pas sage de s'engager maintenant dans une guerre sainte, attendu que les Français n'ont pas envahi le territoire sacré.

Madrid, 6—Le ministère de la marine a annoncé hier qu'une escadre de navires de guerre espagnoles sera envoyée à Cadix, afin de se trouver à proximité du Maroc et d'être prête à toute éventualité.

Le ministère de la marine a rendu publique aujourd'hui, une déclaration à l'effet que les troupes composant la garnison des villes du sud de l'Espagne, ont reçu avis de se tenir prêtes à partir pour le Maroc à un moment d'avis.

Tanger, 6— Le cuirassé espagnol l'"Emperador Carlos V" est arrivé ici hier.

LES MARINS DE LA REPUBLIQUE — UN ORDRE DU JOUR DE L'AMIRAL PHILIBERT

PARIS, 6. — Le " Moniteur de la Flotte " publie l'ordre du jour suivant que le vice-amiral Philibert a adressé à ses équipages, après le débarquement des troupes françaises à Casablanca :

Au moment où la marine remet la protection de la ville de Casablanca entre les mains du général Drude, le contre-amiral commandant la force navale détachée au Maroc est heureux et fier de porter à la connaissance des équipages la belle conduite au feu des compagnies de débarquement du " Galilée ", du "Du-Chayla" et du " Forbin ".

Par leur discipline, leur courage, leur résistance, elles ont sauvé la vie des Européens et protégé leur quartier d'un pillage complet. Elles ont supporté sans faiblesse trois attaques furieuses et les ont repoussées avec succès.

Leurs pertes ont été sensibles: deux morts et seize blessés.

Je rendrai également hommage à la bravoure de nos camarades espagnols, dont le sang a coulé avec celui de nos marins et dont les efforts ont aidé les nôtres dans le succès final.

Les commandants des bâtiments me signaleront les noms de ceux qui auront mérité plus particulièrement d'être cités à l'ordre du jour de la force navale.

Ils m'adresseront en leur faveur des propositians extraordinaires ainsi que des demandes de points exceptionnels.

La république peut être fière de ses marins. Elle sait qu'elle peut compter sur eux dans toutes les circonstances.

La mosquée de Casablanca, transformée en hôpital. Le Docteur Merle et Madame Fournier pansant un blessé marocain. Dans le rond Madame Fournier.

UNE AUDIENCE MINISTERIELLE A FEZ

Au centre Ben Sliman, ministre des affaires étrangères du Maroc. 1 le consul de France à Fez. 2 le commandant Fournier instructeur des troupes marocaines. 3 le lieutenant Ben Izzas des tirailleurs algériens. Ce dernier a été tué dans la bataille de lundi.

L'OEUVRE DU Dr DE ROTHSCHILD

TANGER, 6. — Le docteur Henri de Rothschild est installé à Tanger. Il est accompagné du Dr Abel Desjardins, chef de clinique de la faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital qui va être créé à Tanger ; du Dr de Sard, médecin de la légation d'Espagne à Paris (ces médecins resteront à Tanger jusqu'à la fin des opérations militaires) ; Melle Pottier, surveillante de la policlinique Henri de Rothschild à Paris ; Mlle Jéhannin, surveillante du service du professeur Terrier a' la Pitié.

Le vicomte de Bondy accompagne pour quelque temps le docteur H. de Rothschild ; il sera chargé du service photographique et documentaire.

Font également partie de la mission : MM. Amédée Bonnomet et Joseph Seifried, qui ont déjà suivi M. H. de Rothschild dans deux expéditions au Sahara.

Le matériel, s'élevant à 20 tonnes réparties en soixante-dix caisses, est arrivé à Tanger, le 3 septembre sur un steamer de la compagnie de navigation mixte. Il était parti de Marseille le 28 août.

IL EST DISPARU

(Correspondance spéciale à LA PATRIE.)

SAINT-GMER, 6 — Dimanche dernier, un jeune homme de 18 ans, nommé Audet, fils de M. Fabien Audet, de Maria, partait pour aller cueillir des noisettes dans la fôrêt.

Depuis lors, il n'a pas fait sa réapparition sous le toit paternel.

Lundi, une vingtaine de personnes ont fait en vain une battue dans les bois.

Au moment de son départ, le jeune Audet portait un complet gris-fer et un chapeau noir.

Dimanche soir, on a vu un jeune homme qui lui ressemblait, se dirigeant vers Escuminal.

PLUIE CONTINUELLE

Depuis une semaine la pluie est tombée pendant six jours consécutifs, sauf durant la journée de dimanche, alors que le soleil n'a pas daigné se montrer pendant une minute, le ciel demeurant couvert et orageux. Le thermomètre a varié de 49.8 degrés à 68 depuis vendredi dernier. De tous les points du Canada on rapporte des pluies incessantes.

PATRONS DE LA "PATRIE"

1143 — Boléro de 30 à 40 pcs. de buste. Matériaux, 2 vgs. 1-2 en 38 pcs. pour le buste.

La description de ces patrons-primes est toujours en français.

Inutile de demander d'autre patron que ceux publiés.

COUPON

Patron No 1143

Nom . . . . . .

No. . . . . .

Rue . . . . . .

Ville . . . . . .

Province ou Etat. . . . . .

Mesure de buste. . . . . .

De Taille. . . . . .

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des Patrons, à LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

LE LEVAIN ROYAL

HOUBLON SEC

LE MEILLEUR LEVAIN DU MONDE

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

LONDON, ENG. TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

AU CONSEIL NATIONAL

Le Conseil central des Métiers et du Travail a eu son assemblée régulière bi-mensuelle hier soir à sa salle, No 3, rue Craig-Est. M. J. A. Roby occupait le fauteuil du président. Après l'appel des délégués et la lecture des minutes, M. J. A. Ouimet soumet à l'assemblée la lettre de créance du Dr Fafard, délégué de l'association de la Propagande et le comité en prend connaissance pour la reconnaître officielle. M. Jos. Emile Pelletier, secrétaire archiviste français dans une lettre au Conseil, déclare qu'il se voit forcé de donner sa démission et l'assemblée l'accepte après quelques remarques des délégués Chalifoux et Thos. J. Griffiths.

Immédiatement on procède à l'élection d'un nouveau secrétaire. MM. G. Lesage et Cléophas Desrochers sont mis en nomination. MM. A. Mailloux H. Vallée et le Dr Fafard agissent comme scrutateurs et le vote donne la victoire à M. Desrochers qui est installé séance tenante.

Au rapport du comité législatif fédéral et provincial, le délégué Griffiths suggère à l'assemblée que les délégués de Montréal à la convention de Glace Bay devraient soumettre à l'étude du Congrès le fait de l'importation au Canada des coolies japonais.

M. le notaire L. B. Houlé est choisi comme notaire des unions nationales et après l'avis donné que tous les délégués à la convention de Glace Bay, dont le départ a lieu dimanche, devront se réunir ce soir à la salle de la fédération canadienne des cordonniers, le conseil s'ajourne.

TRIBUNE LIBRE

L'inspection des viandes

Monsieur le Rédacteur,

Le gouvernement d'Ottawa vient de mettre en vigueur la nouvelle loi de l'inspection des produits alimentaires et doit nommer incessamment quarante inspecteurs compétents pour veiller à l'application de cette loi.

Ces inspecteurs suivront la fabrication des conserves alimentaires ainsi que la vente des viandes depuis le moment où les animaux, bœufs, moutons, veaux, porcs, sont amenés à l'abattoir jusqu'au moment de la consommation.

Ils devront condamner à la destruction immédiate toute viande malsaine et impropre à la nourriture.

Il serait à espérer que Trois-Rivières aurait un inspecteur du gouvernement pour veiller de plus près à cette partie importante de notre alimentation. Cet inspecteur ferait disparaitre sans aucun doute beaucoup de ces produits alimentaires tels que, viandes, volailles, etc., qui sont souvent impropres à la consommation et que malheureusement on apporte en trop grande quantité sur nos marchés.

Par cela on éviterait un grand danger qui menace la santé publique en faisant observer les lois de l'hygiène, car la propreté et la qualité des produits seraient de rigueur, toute viande devant porter l'estampille de l'inspecteur du gouvernement.

Vraiment il est étonnant de voir dans une ville comme Trois-Rivières, où tout est progrès et prospérité, que nos autorités municipales ne portent pas un plus grand intérêt à ce que nous mangeons, surtout après un hiver aussi rude en maladies que l'hiver dernier, et s'il n'y a pas de changement d'ici à l'hiver prochain, il y a tout lieu de croire que notre ville en aura encore un autre aussi rude à passer. Il ne faut pas s'étonner ni s'alarmer si la maladie continue à faire des victimes, parce que nos autorités municipales ne s'occupent guère de détruire le mal, c'est-à-dire le germe de ces maladies, qui réside dans ce que nous mangeons, dans ce que nous buvons.....

Je ne veux pas m'arrêter ici à parler de notre eau, c'est une question hors d'ordre aujourd'hui, car, notre eau, paraîtrait-il, est une eau bonne, pure, claire comme de l'eau de source.

C'est le temps plus que jamais d'exercer une stricte surveillance sur nos marchés, sur la vente de ces produits alimentaires, viandes, volailles, etc., et sur l'abattage des animaux, en un endroit sain et convenable. Pour s'en convaincre il suffit de faire une visite un samedi matin sur le marché ; elle nous prouverait facilement qu'il se vend des produits, des viandes très impropres à la consommation. Ou encore une visite à l'abattoir pour constater que cet établissement est en défaut sur plusieurs points : D'abord les animaux qui y sont abattus ne sont pas inspectés par un homme qualifié à cet effet, ensuite, cet abattoir n'a pas de drainage, ou presque pas et ne possède pas de glace, c'est-à-dire de réfrigérateur. Conséquemment il est impropre et insuffisant à l'abattage des animaux.

Ce n'est pas trop alors de demander un nouvel abattoir avec les améliorations modernes, et il serait très à propos que Trois-Rivières eût un inspecteur du gouvernement.

Je crois que ce serait faire acte d'intelligence et de sagesse de la part de notre corporation de travailler en ce sens.

JOSEPH AUGUSTE DE NIVERVILLE.

Trois-Rivières, 3 septembre 1907.

LES LETTRES LOCALES

Les journaux de Toronto publient une interview de l'hon. M. Lemieux au cours de laquelle celui-ci s'est déclaré désireux de se rendre à la demande de ceux qui réclament un tarif d'un cent pour les lettres locales. On sait que le Board of Trade et la Chambre de Commerce ont vigoureusement pétitionné le ministère des Postes à cet effet.

Vu à ce sujet M. Gaboury, assistant directeur de l'Hôtel des Postes de Montréal, dit qu'il ne connait rien d'officiel encore.

Le ministre des postes sera à Montréal ce soir et en demeure de renseigner le public.

New - Westmount, la banlieue résidentielle modèle et unique en son genre.

ASSEMBLEES POLITIQUES

A SAINT-GERVAIS, COMTE DE BELLECHASSE — A FRASERVILLE — A LONGUEUIL.

—Dimanche—le 8 du courant les conservateurs vont tenir une grande assemblée politique à Saint-Gervais dans le comté de Bellechasse. L'hon. M. Leblanc, M. le sénateur Landry et les principaux chefs conservateurs du district de Québec prendront la parole.

—Lundi—le 9 du courant sur l'invitation des libéraux des comtés de Témiscouata et Kamouraska, l'hon M. Turgeon adressera la parole à une assemblée tenue à Fraserville. Les honorables Tessier et Roy accompagneront M. Turgeon, ainsi que les députés suivants : MM. Chs. A. Gauvreau, député de Témiscouata, J.-E. Lapointe, député de Kamouraska, Dr Béland, député de Beauce C. F. Delâge, député du comté de Québec, Dr Côté, député de la division Saint-Sauveur, C. Blouin, député de Lévis, Ernest Roy, député de Montmagny, J.-E. Caron, député de l'Islet, N. Dion, député de Témiscouata, D. Caron, député de Matane.

—Dimanche, le 22 du courant les libéraux tiendront une assemblée à Longueuil, à laquelle prendront la parole les honorables Gouin, Turgion et Roy. Cette assemblée commencera à 2 heures p. m.

DANS LES ENTREPOTS A HAMBOURG

HAMBOURG, 6. — Le feu a éclaté, hier, dans les entrepots sur les quais. Les dommages s'élèvent à un demi-million de marcs environ.

Une grand nombre de filles qui travailaient aux entrepots se sont échappées avec peine.

FEU M. JULIUS SCRIVER

Trente trois années de carrière politique — M. Scriver et le parti conservateur — M. Scriver et l'Acte des biens des Jésuites.

La "Patrie" a annoncé, hier, la mort de M. Julius Scriver, l'ancien député d'Huntington. Le défunt fut un homme politique en vue, dont la carrière commença à la Confédération en 1867. Il entra dans la politique en devenant député de son comté, à la législature de notre province, où il parut pendant deux ans puis il fut alors envoyé par ses électeurs pour les représenter à la Chambre des Communes, où il siégea trente et un an. M. Scriver comptait parmi les libéraux éminents, non seulement de la province, mais de tout le pays. Il était âgé de 82 ans quand il est mort, et c'est son mauvais état de santé qui le força à se retirer de la vie publique. En entrant à la Chambre des Communes pour représenter le comté d'Huntington, M. Scriver succéda à l'hon. John Rose. Il fut élu

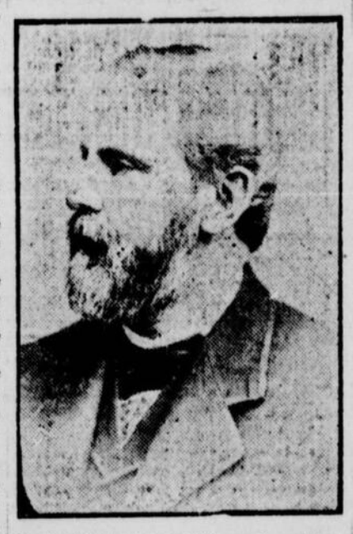

M. JULIUS SCRIVER, ancien député d'Huntington, dont la "Patrie" a annoncé, hier, la mort.

cinq fois par acclamation. Au début de sa carrière politique, il a quelquefois donné son appui au parti conservateur; mais cette confiance a complètement cessé en 1872, après le scandale du Pacifique.

Sir Wilfrid Laurier a toujours eu pour lui une estime considérable, il y a quelques années il lui offrit même le poste de lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest. M. Scriver est un des treize députés qui vota pour le désaveu de l'Acte des biens des Jésuites.

SANATORIUM

Sanatorium, à 2½ heures de Montréal, spécialement organisé pour la cure des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, dyspepsie, rhumatisme, névralgies, etc. Application des méthodes scientifiques y compris cure d'eau, bains électriques, de vapeur et d'air chaud, ozone, rayons X, massage, sérum, etc. Onze années de succès. Deux médecins résidents, eau minérale servie gratuitement. Chambre et pension depuis $1.00 par jour. Pour prospectus illustré, adressez "Sanatorium" Trois-Rivières, P. Q. 153 j.n.o.

SENSATION A VENISE

Le Comte Kamorawki tombe sous les coups d'un jeune homme — Il est à deux doigts de la mort.

ROME, 6. — Une tentative d'assassinat, sur la personne du comte Kamorowski, a causé une vive sensation hier soir à Venise. Le comte s'habillait pour sortir, lorsqu'un jeune homme obtint d'être admis près de lui.

A peine était-il entré que le comte appela à l'aide. Lorsque les domestiques arrivèrent, ils trouvèrent leur maître gisant sur le parquet, perdant son sang par de nombreuses blessures. L'assassin parvint à s'enfuir. Mais le comte avait eu le temps de tracer sur un feuillet le nom de "Nicolas Namous".

Le comte a subi une opération et l'on espère qu'il sera sauvé. Namous a été arrêté à Vérone. Il a reconnu son crime et a dit qu'il était venu à Venise spécialement pour régler une question délicate avec le comte.

The John Murphy Company Limited

Vendredi, 6 Sept. 1907. Ce magasin ferme demain, samedi, à 5.30 p.m.

"Serges Admiralty" pour Robes d'Ecolieres

Nous vous avons souvent parlé des "Serges Admiralty" comme étant de bonnes étoffes pour robes d'écolières, mais nous n'avons jamais été aussi loin, dans nos avancés, que quelques-unes des mères qui en ont fait l'essai à cette fin.

Une dame disait l'autre jour qu'elle n'avait rien vu d'aussi durable. Elle déclarait que le seul moyen par lequel on pourrait détruire ces tissus, ce serait de les brûler ou de les déchirer de propos délibéré. Elle disait encore que la pluie ou la neige les font tout simplement durer davantage, car, en séchant ils deviennent apparemment plus brillants que jamais,

Pour nous, nous n'avons jamais vu rien de comparable à ces serges pour costumes knockabout ; et nous garantissons nous mêmes qu'elles résisteront à tous les temps de pluie.

"Serges Admiralty" dans les couleurs de bleu-marin et noir.

Prix **.50, .65, .75, $1.00** et **$1.25** la verge.

The John Murphy Company Limited

Confort et Elégance

Voilà le résultat obtenu par la femme qui porte les

Corsets E T

La Déesse

EXIGEZ-LES. 164-2. EN VENTE PARTOUT

Revue Mondaine

Euchre.

M. et Mme Geo. W. Foisy ont donné, en leur résidence, 60, avenue Laval, un "euchre", à l'occasion du 13ème anniversaire de naissance de leur fillette Adélina.

Assistaient : Mlles Augusta et Adélina Laroche, de Québec ; Berthe Latourelle, Emma Larocque, Delle Lamy, Adélina Lavergne, Juliette et Marguerite Cardinal, Julienne et Adrienne Saint-Mars, Longueuil ; Cécile Saint-Mars, Marguerite et Alice Francœur, B. Collins, Aimée Grothé, Germaine et Jeannette Grothé, Fleurange Grothé, Yvonne Grothé, Delle Morley, Juliette Pelletier, Germaine Foisy, Anita et Reine-Marie Sicotte.

Le 1er prix a été gagné par Mlle Augusta Laroche, et le 2nd, par Mlle Juliette Cardinal. Le prix de consolation, par Mlle Emma Larocque.

—o—

Mariage de septembre.

On annonce, à Québec, pour le 17 septembre, le mariage de M. Jules Larue, notaire, fils de feu l'hon. M. E. W. Larue, avec Mlle Berthe Gauvreau, fille du Dr Ed. Gauvreau.

On annonce le mariage du Dr Paquin de Québec avec Madame Nazaire Olivier soeur de M. Alfred Roy du déprtement de la marine.

La cérémonie aura lieu à la fin du mois, à Québec.

—o—

Mariage d'octobre.

On annonce pour le 21 octobre, le mariage de Mlle Aurore Durand, fille unique de M. Henri Durand, autrefois de Montréal, avec M. Narcisse Morette, fils de M. Louis Monette, de Saint-Albans. La bénédiction nuptiale sera donnée à 6 heures, à l'église Saint-Jean-Baptiste.

—o—

De retour.

M. G. Couture est de retour d'un séjour de deux ans en Europe.

—L'hon. M. et Mme Archambault seront de retour, ce soir, d'un voyage en Europe.

—Le Dr et Mme Badeau, née Eugénie Moreau, sont de retour de leur voyage de noces à Toronto, Niagara et Buffalo. Ils recevront, dimanche, 235, rue Centre, Pointe Saint-Charles.

—M. et Mme Benoit sont de retour de leur voyage et recevront, dimanche, le 8 septembre, au No 329, rue Delinelle.

— Mademoiselle Corinne LeCavalier est de retour d'un voyage de deux mois passé à West Mielsham, chez sa sœur, Madame Olier Racicot.

—o—

A St-Paul de Chester.

Lundi, avaient lieu le mariage de M. Johnny Dargis avec Mlle Gilberte Rouleau et celui de M. Georges Cantin avec Mlle Adélaïde Proocncher. La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par le Rév. Eug. Pépin, vicaire de la paroisse.

—o—

En voyage.

— Mlles Nora et Anna Cabana sont de retour à Granby, après avoir visiter des parents et amies à Sorel, Berthier, St-Hyacinthe.

— Mlles Antoinette Lambert et Ida Bélanger sont de retour à Granby, après un voyage à Montréal.

— Mademoiselle Emma Bourbonnière, de Montréal, est depuis quelques jours à Bélœil, l'invitée de Madame Valéry Ruffier.

— Mlles Sauvalle, de retour du Cap Breton, étaient à Montréal, hier, en route pour Ottawa.

— L'hon. juge et Mlle Taschereau, de Montréal, sont en voyage Québec.

— Mlle Cécile Leclaire, de Montréal, est en voyage à Québec et loge au Frontenac.

— M. et Mme J. B. Rolland, de St-Jérôme, sont en voyage à Québec chez le Dr et Mme Lantier.

— Madame Olier Racicot, de West Mielsham, est pour quelques jours en promenade chez son père, M. Damien LeCavalier, de la Côte-des-Neiges.

— Mademoiselle Pricur, de l'avenue McGill College, qui était au Lac Charlebois depuis sept semaines, est partie pour Sherbrooke, ce matin, ainsi que Mlle Darche, de la rue Uniniversité; elles sont les invitées de Mme F. X. Darche.

La semaine dernière Mademoiselle Florina Thivierge, Mlle Adrienne Maheu, étaient en visite à Sainte-Philomène, chez M. Etienne Maheu et chez M. Zéphirin Schinks.

—Mademoiselle Irène Bourbeau, de Victoriaville, qui a passé quelque temps chez sa sœur, Mme Faucher de la rue Mont-Royal est retournée dans sa famille ces jours derniers.

—M. et Mme C. Pagnuelo, de la rue Stanley, sont partis pour un voyage à Toronto, Niagara et Buffalo.

—o—

En ville.

—M. Charles Lanctôt, assistant procureur général de Québec, est en ville, et logé au Viger.

— M. et Mme Arthur Couture, de Québec, passent quelques jours à Montréal.

CAMILLE.

MESDAMES le Byrrh Wine est fait pour vous. Prenez-en un verre avant les repas, vous serez fortifiées.

A L'ECOLE MENAGERE PROVINCIALE

L'entrée des élèves pour le cours normal est fixée au 20 septembre. Pour tous renseignements, s'adresser à l'école même, No 22 rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

DIPLOMEES

Sorel: Mesdemoiselles M. Aimée Plante, de cette ville, et M.-Louise Racicot, de St-Robert, ayant déjà leur brevet d'école modèle avec distinction, viennent de recevoir chacune un diplôme supérieur de sténographie.

Mademoiselle Alice Tessier, d'Ottawa, âgée de 16 ans seulement, a reçu son diplôme modèle français avec distinction.

Elles étaient toutes trois élèves des religieuses de la présentation de Marie à St-Aimé.

Corsets D&A

Ce sont les plus jolis modèles qu'ait produits l'art du corsetier. Ils démontrent un étonnant triomphe de science et de bon sens,

Les prix sont de $1.00 à $6.00.

Embellissent vos Formes.

On est à peu près certain maintenant que les taux d'hiver, pour la ligne de l'ouest, seront mis en force sous peu.

D'après les nouveaux prix, le public économisera et aura ainsi l'avantage de voyager à bon marché.

—o—

Les pluies récentes et de durée que nous avons depuis quelque temps sont en train de changer l'abord de nos quais en marais.

Les passagers attendus par le Victorian et le Canada, qui arriveront demain, auront beaucoup à faire pour atteindre, à pied sec, la rue des Commissaires.

—o—

Un brouillard des plus épais occasionne des retards dans le bas du fleuve ; ainsi le Victorian qui a passé à la Pointe de la Renommée, à 7 heures, hier matin, a perdu beaucoup de temps, et n'est pas attendu à Québec avant trois heures ce matin.

On attend toutefois les deux vaisseaux dans le port pour ce soir.

—o—

Le général Booth, de la Salvation Army, est au nombre des passagers qui ont quitté Liverpool, à bord du Virginian, le 31 du mois dernier.

—o—

MOUVEMENT DES VAISSEAUX

Le Tunisian, ligne Allan, est parti de Liverpool aujourd'hui, ayant à son bord une bonne liste de passagers.

L'Empress of Ireland a quitté Québec avec 150 passagers de première et une foule considérable de seconde et d'entrepont. L'Empress of Britain se met en route aujourd'hui et a laissé Liverpool avec une liste considérable.

Le Cervona, ligne Thomson, est parti de Shields, hier après midi, à quatre heures, en route pour Montréal.

Le Lake Manitoba de la ligne du Pacifique est passé à Belle-Isle, à 4 heures et demie du soir, mercredi dernier.

Le Montfort, ligne du Pacifique, est arrivé à Bristol, mercredi à 5 heures de l'après-midi, venant de Montréal.

L'Orangi, ligne du Pacifique, est arrivé à Vancouver le 30 août dernier.

Le Carrigan Head, de la ligne Head, a quitté Coalport, hier en route pour Montréal, où il prendra son chargement pour Belfast et Dublin.

L'Athara, attendu par la McLean Kennedy & Co., s'arrêtera à Sydney, pour s'approvisionner de charbon, et arrivera ensuite à Montréal avec une cargaison de sucre.

L'Ottawa, ligne Dominion, a quitté Liverpool pour Montréal, à trois heures hier après-midi, avec 225 passagers de cabine et 416 d'entrepont.

Le steamer Neepawah, capitaine Olivier Patenaude, qui a quitté Montréal pour Fort Williams et Port Arthur, jeudi le 22 du mois d'août, à 3 heures du matin, est arrivé à Fort Williams à 11 heures du soir, mardi le 27 d'août. Le temps entre Montréal et Fort William a été de cinq jours et 23 heures. C'est là le voyage le plus rapide accompli entre Montréal et le lac Supérieur ; le temps pour aller et retour, n'étant que de 14 jours et douze heures.

DANS LES PORTS ETRANGERS

Nom	A	De
Koenig Albert	New-York	Gênes
Adriatic	New-York	Southamp.
Montfort	Bristol	Montreal
Republic	Liverpool	Boston
Oceanic	Southampton	N. Y.
Deutschland	Hambourg	N.-York

COURRIER DE QUEBEC

Le Collège des Médecins — Les funérailles de M. G. T. Davie — Prochain mariage — Constables spéciaux du gouvernement fédéral à Lévis — Notes mortuaires.

(Correspondance spéciale à LA PATRIE).

QUEBEC, 6.— Les médecins de Québec qui viennent d'être élus gouverneurs du collège des médecins de la province de Québec sont les docteurs D. Brochu, Arthur Simard, C. R. Paquin, C. E. Côté, Alb. Jobin et Elzéar Laberge.

LES FUNERAILLES DE M. GEORGE T. DAVIE, de Lévis, ont eu lieu mercredi après-midi, à l'église St-Andrews, de cette ville, et la dépouille mortelle a été inhumée dans le cimetière Mount Hermon. Une foule considérable de parents et d'amis des citoyens de Québec et de Lévis y assistaient.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, John L., Allison C., et G. D. Davie, J. S. Bossé, son gendre; MM. G. W. Davie, N. Davie, Oswald Davie, Allan Patton, Ernest Patton, Harold Patton, Duncan Anderson, G. Anderson, David Kerr, P. Kerr, ses neveux; MM. C. E. Brodie et L. Webster et quelques autres parents. A l'église, c'est le Révérend J. A. MacFarlane qui a présidé la cérémonie funèbre. Tous les hôtels et les maisons de commerce de la rue Commerciale, à Lévis, ont été fermés durant le temps des funérailles.

— On annonce pour le 17 courant, le mariage de M. Jules LaRue, notaire, fils de feu l'hon. W. LaRue, N. P., avec Mlle Berthe Gauvreau, fille du Dr Edmond Gauvreau, de cette ville.

— Le mécanicien Ballantyne, blessé gravement par une explosion à bord du yacht à gazoline "Frances," sur le lac St-Joseph, ces jours derniers, et qui a été transporté à l'Hôtel-Dieu, de cette ville, est aujourd'hui dans un état précaire. On entretient des craintes sérieuses pour sa guérison.

La seconde victime de cet accident, M. Priest, est en bonne voie de guérison.

— M. Arthur Bilodeau, gardien du Fort No 1, à Lévis; le sergent F. Martineau, du Fort No 2; et M. Maurice Dion, du Fort No 3, viennent d'être nommés, par le département de la milice, constables spéciaux pour faire le service sur les terrains du gouvernement à Lévis. C'est M. le magistrat de police Chauveau qui leur a fait prêter serment d'office.

— Mortalité.— A St-Sauveur, le 5 du courant, à l'âge de 71 ans, M. Charles Robin, ancien charpentier.

— Au faubourg St-Jean-Baptiste, à l'âge de 86 ans, M. Etienne Hébert, ancien architecte et entrepreneur.

— A St-Roch, à l'âge de 19 ans, dame Juliette Caron, épouse de M. Ludger Asselin.

— A Beauport, à l'âge de 27 ans, M. J. O. E. Gauvin, fils de M. Pierre Gauvin.

— A Ste-Anne de Beaupré, à l'âge de 73 ans, dame Lucie Paré, épouse de feu François Paré.

— A St-Ambroise de Lorette, à l'âge de 64 ans, dame Philomène Légaré, épouse de feu Magloire Falardeau.

V. S. CHOISSET

MORT D'UN FRANCAIS DANS LA SASKATCHEWAN

ALBERTA, 6. — Un français, M. Victor S. Choisset, propriétaire d'un ravin dans la Saskatchewan, vient d'être trouvé mort, dans son puits. Le défunt a sa famille à Paris.

LE JUGEMENT

Le jugement dans l'affaire de la collision entre le traversier Impérial et la barge Germaine, sera rendu samedi prochain, à 10 heures et demie du matin.

Le commandant Spain sera donc à la cour des Pilotes, No 223, rue des Commissaires, pour présider au jugement, à la date et à l'heure que nous avons indiquées plus haut.

NOCES D'ARGENT

De M. et Mme F. Gaudreau, de la rue Dorchester.

M Fortunat Gaudreau, propriétaire de l'hôtel Palais Royal, rue Dorchester Est, et son épouse, née Claudie Gagnon, ont célébré leurs noces d'argent hier. A cette occasion il y a eu une joyeuse fête chez M. Gaudreau, fête à laquelle ont pris part de nombreux parents et amis. M. Patenaude a présenté une jolie adresse aux deux époux qui ont aussi reçu de riches cadeaux. Du mariage de M. et Mme Gendreau, qui a eu lieu à St-Simon de Rimouski, sont nés 6 enfants (4 garçons et 2 filles).

La fête d'hier a été splendide et tous ceux qui y ont pris part en garderont un agréable souvenir.

Dans la cuisine—employez le SEL WINDSOR. C'est une erreur sérieuse que de se servir de sel commun. Employez le beau et pur sel Windsor.

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou pour tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement par le solliciteur au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçues par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une inspection doit la faire personnellement. Le solliciteur doit posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande d'inspection du même individu, tant que l'on aura pas disposé de cette demande.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

Là où l'entrée est sommairement cancellée, ou volontairement abandonnée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et si par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de priorité quant à la nouvelle entrée si le terrain devient vacant, ou si l'entrée a été accordée, elle peut être cancellée sommairement.

DEVOIRS.—Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père—(ou la mère, si le père est décédé)—de tout homesteader, demeurant sur une ferme dans le voisinage du terrain entré pour ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON.—Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 20 ans pour un loyer annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 5 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur la production du charbon commercial.

QUARTZ.—Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minérai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 121-jno

Chemin de Fer Intercolonial

SOUMISSION

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour atelier de machines, Rivière-du-Loup," seront reçues jusqu'au samedi, 14 septembre, 1907, inclusivement, pour la construction d'un atelier de machines à béton et brique et d'un bâtiment pour chaudière, à la Rivière-du-Loup, P. Q.

Les plans et devis peuvent être vus au Bureau du Chef de gare, Rivière-du-Loup, P. Q., et au Bureau de l'Ingénieur en chef, à Moncton, N. B., endroits auxquels on pourra se procurer des formules de soumission.

Toutes les conditions des devis doivent être remplies.

D. POTTINGER,
Gérant-Général.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B.,
27 Août, 1907. 160—11

NAVIGATION

LIGNE ALLAN

SERVICE DE LA MALLE ROYALE
Montréal et Québec à Liverpool

Virginian	30 août,	27 sept.,	25 oct.
Tunisian	6 sept.	4 oct.	1 nov.
Victorian	13 sept.,	11 oct.,	7 nov.
Corsican (neuf)	20 sept.,	18 oct.,	15 nov.

TAUX DES PASSAGES.—Cabine, $70.00 en montant, selon le vapeur et la situation de la chambre. Deuxième cabine, $42.50 en montant, selon le vapeur. 3ème classe.—Pour Liverpool, Londres, Belfast ou Londonderry, $27.50 et $28.75, selon le vapeur.

MONTREAL AU HAVRE

Pomeranian	5 oct.,	16 nov.
Sardinian	7 sept,	19 oct.
Parisian	21 sept.	2 nov.

Une seule classe de cabine, appelée seconde. Prix, $40.00 en montant. 3ème classe, $27.50. H. & A. ALLAN 55 rue des Communes, Montréal, ou à L. J. RIVET, 5 Boulevard St-Laurent. jno

Quebec Steamship Co., Ltd

SS. "CAMPANA"
1700 TONNEAUX

Prochain départ de Montréal
Quai au pied de l'Av. Papineau

LUNDI, 9 SEPT., A 4 H. P. M.

ET DANS LA SUITE A TOUS LES 2 LUNDIS DURANT LA SAISON.

Laissant Québec le jour suivant à MIDI pour LE BASSIN DE GASPE, MALBAIE, PERCE, GRANDE RIVIERE, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN ET PICTOU.

Excellente accommodation pour les passagers.

Aucune cargaison reçue après midi, le jour du départ.

Pour le fret, Passage et Cabine, s'adresser à

J. G. BROCK & Co., Agents
211 Rue des Commissaires. En ville
133-jno

LIGNE DOMINION

VAPEURS PORTANT LES MALLES ROYALES
Montréal, Québec à Liverpool

Dominion 20 juillet . . Kensington 27 juillet
Southwark 3 août . . . . . Canada 10 août
Ottawa 17 août.

Les vapeurs partent de Montréal de jour et de Québec à 7.00 p. m.

1ère classe, $65; 2ème classe, $40 et plus, selon le vapeur.

SERVICE A BAS PRIX
Pour Liverpool, $42.50 et $45.00.
Pour Londres, $2.50 de plus.
Troisième classe pour Liverpool, Londres, Londonderry, Belfast et Glasgow, $27.50.
Pour tous renseignements s'adresser à L. J. RIVET, 5 Boulevard St Laurent, ou à la ligne Dominion, 17 rue St Sacrement, Montréal.

Vendredi, sept. 6 ... Empress of Ireland
Samedi, 14 sept. ... ... Lake Manitoba
Vendredi, 20 sept.... Empress of Britain
Samedi, 28 sept. ... ... Lake Champlain
Vendredi, 4 Oct. . . . Empress of Ireland
Samedi, 12 Oct ... ... Lake Erie
Vendredi, 18 Oct. ... Empress of Britain
Samedi, 26 Oct. ... ... Lake Manitoba
l-m-v—jno

Cie Gle TRANSATLANTIQUE

Départ chaque Jeudi, à 10 hrs. a. m.
De New-York au Havre-Paris (France)

* LA SAVOIE . . . . Sept. 12
LA GASCOGNE (supplémentaire) . Sept. 14
. . . . Sept. 19
* LA LORRAINE. . . . . Sept. 26
LA BRETAGNE (supplémentaire). Sept. 27
* LA SAVOIE. . . . . Oct. 3

x Paquebot à deux hélices.

Génin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.
jno

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited

Offre en vente son

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé
S'adresser au Bureau-Chef
CHAMBRE 113
Edifice de la Banque des Marchands

UNE SESSION

De la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au palais de Justice, en la cité de Montréal.

MARDI, LE DIXIEME JOUR DE SEPTEMBRE prochain, à DIX heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J. R. THIBAUDEAU,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 23 août 1907.
153-15

LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à mardi, 24 septembre 1907, inclusivement, des soumissions pour la construction d'une addition à l'hôtel des postes, Montréal, P.Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour addition, Hôtel des Postes, Montréal."

On peut consulter les plans et devis au ministère des travaux publics, à Ottawa, et en s'adressant à M. C. Desjardins, commis des travaux, hôtel des postes, Montréal, P.Q.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

FRED. GELINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 3 septembre 1907.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 163-3

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée, aux Nos 77-79 rue St-Jacques, Montréal, L. J. TARTE, président et gérant, résidant au No 294 rue Saint-Hubert.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

COURSES DE BLUE BONNETS

Mardi, Jeudi et Samedi, deux trains, à 1.45 p. m. et 2.00 p. m.
Lundi, Mercredi et Vendredi, un train à 1.45 p. m.

DISCONTINUES POUR LA SAISON

Le train No 33 quittant la gare Windsor à 1.30 p.m., tous les jours, excepté le samedi et le dimanche, et le No 34 arrivant à la gare Windsor à 4.30 p.m. de Régina et les gares intermédiaires, feront leur dernier voyage de la saison aujourd'hui.

EXPOSITIONS

SHERBROOKE ET RETOUR

6, 7, 8, 9, 12, 13, 14 septembre ... 2.40
10, 11 septembre ... 2.40
Bon pour retourner jusqu'au 16 septembre 1907.

OTTAWA ET RETOUR

13, 14, 15, 17, 19, 21 sept.... $3.35
16, 18, 20 sept. ... $2.50
Bon pour revenir jusqu'au 23 sept. 1907.

EXCURSIONS DES OUVRIERS DE FERMES
2e CLASSE
Pour le Manitoba, Saskatchewan et Alberta, Moosejaw et l'Est.

$12.00

Prix proportionnellement bas pour au-delà, y compris Macleod, Calgary et Edmonton.

Bon pour partir de Montréal, le 12 Septembre 1907.

Renseignements complets sur demande.

PRIX REDUITS

DEUXIEME CLASSE DE MONTREAL, JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1907.

$48.60 —Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma et Portland.
$46.10 —Spokane, Nelson, Rossland.
$45.60 —Missoula, Salt Lake, Helena, Butte.
$49.00 —San Francisco, Los Angeles, via Chicago seulement.

Prix réduits proportionnellement sur plusieurs autres points.

WAGONS-LITS POUR TOURISTES.

Quittent Montréal pour Winnipeg, Calgary et Vancouver tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis à 10.10 p.m., et les dimanches, lundis et jeudis à 10.10 a. m.

AGREABLES VOYAGES DE FIN DE SEMAINE

Départ le samedi et le dimanche pour les divers endroits, retour jusqu'au lundi suivant.

Bureau des billets en ville, 129 rue St-Jacques, près du Bureau de Poste. 164-1

CANADIAN NORTHERN QUEBEC

LES TRAINS QUITTENT MONTREAL LES JOURS DE SEMAINE:

8.30 A.M. Pour L'Assomption, L'Epiphanie, Joliette, Grand'Mère, Shawinigan Falls, Québec, La Tuque, Roberval et Chicoutimi.
4.40 P.M. Pour l'Epiphanie, Joliette, Shawinigan Falls et Grand'Mère.
6.00 P.M. Pour L'Assomption, L'Epiphanie, Joliette, New-Glasgow et St-Jérôme.
9.15 A.M. Le dimanche seulement, pour Joliette, Shawinigan Falls, etc.

Les trains arrivent à Montréal à 8.50 a.m., 11.30 a.m., 5.45 p.m., les jours de semaine, et à 8.40 p.m., le dimanche.

Raccordements directs à Montfort Jct avec les trains du C.P.R., partant de Montréal à 5.35 p.m. (Gare Viger) les jours de semaine, et à 1.15 p.m. (Gare Windsor) le samedi pour le Lac des 16 Iles, Huberdeau, etc.

EXCURSION DE COLONS

A Roberval et au Lac St-Jean, les 10 et 24 septembre ; $6.65 en première classe, $4.30 en seconde classe. Limite de retour, 30 jours.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE : Edifice de la Banque Impériale. 3,6,9

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY COMPANY.—LACHINE : Du Bureau de Poste, service de 20 minutes, 5.40 a.m. à 8.00 p.m. ; service de 30 minutes, 8.00 p.m. à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, 5.50 a.m. à 8.45 p.m. ; service de 30 minutes, 8.45 p.m. à minuit et quarante-cinq, (12.45).

SAULT AU RECOLLET : premier tramway de la rue St-Denis, 5.20 a.m. De la rue St-Denis et de la Station Henderson, service de 20 minutes, 5.40 a.m. à 9.40 a.m. ; service de 40 minutes, 9.40 a.m., à 3.40 p.m. ; service de 20 minutes 3.40 p.m. à 8.20 p.m. ; service de 40 minutes, 8.20 p.m. à minuit et vingt (12.20.)

Dernier tramway du Sault à 12.40 a. m. ; de la rue St-Denis, à 12.20 a.m. Un tramway extra part tous les jours de la rue Chenneville pour se rendre à la Station Henderson à 6.10 p.m.

MONTAGNE : De l'Ave. Mont-Royal, service de 20 minutes, 5.40 a.m. à 11.40 p.m. De l'Ave. Victoria, Westmount, service de 20 minutes, 5.50 a. m. à 11.50 p.m.

CARTIERVILLE : De la Jonction Snowdon, service de 40 minutes, 76.00 a.m. à 12.00 p.m. De Cartierville, service de 40 minutes, 5.40 a.m. à 11.40 p.m.
l-mer-v-s

NAVIGATION

North German Lloyd

SERVICE D'EXPRESS RAPIDE
PLYMOUTH—CHERBOURG—BREME

KWm. II 3 Sept. 1 P.M.		K. Wm II 1er Oct. 11 A.M	
Kronprinz 10 Sept. 7 A. M.		Kronprinz 8 Oct. 3 P.M	
Cecilie (nouv) 17 Sept 11 A.M.		Cecilie (nouv) 15 Oct 10 AM	
Kaiser 24 Sept. 10 A.M		Kaiser, 22 Oct. 10 A.M	

SERVICE DE STEAMER A DOUBLE HELICE POUR PASSAGERS
PLYMOUTH—CHERBOURG—BREME 10 A.M.

xGneisenau	5 Sept	Friedrich	3 Oct
Bremen	12 Sept	xGneisenau	10 Oct
Barbarossa	19 Sept	xMain	17 Oct
Kurfuerst	26 Sept	Barbarossa	24 Oct

xVa directement à Brême.

SERVICE DE LA MEDITERRANEE
GIBRALTAR — NAPLES — GENES A 11 A.M.

K. Albert	7 Sept	K. Albert	19 Oct
xNeckar	14 Sept	xNeckar	26 Oct
P. Irene	21 Sept	Friedrich	2 Nov
K. Luise	5 Oct	K. Luise	16 Nov

xNe va pas à Gênes
Les Jetées de Brême, 3ème et 4ème Rues, Hoboken

Les lettres de change émises par la North German Lloyd, sont valides dans le monde entier

OELRICHS & CO., 5 Broadway, N. Y., W. H. Henry, seul agent à Montréal, Bâtisse de la Banque Impériale, 286 St-Jacques.
-jno

AGENCE REFORD

DEPARTS DE MONTREAL

LIGNE DONALDSON

SERVICE HEBDOMADAIRE MONTREAL, GLASGOW

"Cassandra", (Cold Storage) 5 sept.
"Lakonia", (Cold Storage)...12 sept.
"Parthenia", (Cold Storage) 19 sept.

Prix pour passagers — Cabines d'une seule classe, $40 à $60 ; entrepont, $26.50 à $30.00

LIGNE THOMSON

SERVICE HEBDOMADAIRE MONTREAL, LONDRES

"Kildona", (Cold Storage)... 7 sept.
"Latona", (Cold Storage) ...14 sept.

SERVICE DE LA COTE EST

"Fremona", Leith ... ...13 oct.

The Robert Reford Co., Ltd.
Montréal, Toronto, Québec, St-Jean, N.B.
171-jno

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Voyages de fin de Semaine à Bon Marche

DEPART le samedi ou le dimanche par n'importe quel train.

RETOUR jusqu'au lundi par n'importe quel train, comme suit :

Abenakis Springs	$3.00
Beloeil	.80
Bluff Point (Cliff Haven) N.Y.	2.80
Burlington, Vermont	3.05
Cornwall	2.15
Highgate Springs, Vt.	1.80
Hemmingford	1.20
Howick	1.10
Huntingdon	1.50
Laprairie	.50
Massena Springs	2.65
Otterburn Park, y compris une admission au parc	.95
Ormstown	1.35
Plattsburgh, N.Y.	2.65
Québec	4.90
Rouse's Point	1.10
Sherbrooke	3.30
Ste-Anne de Bellevue	.75
St-Hyacinthe	1.30
St-Jean	$1.00
St-Rémi	.75
Rivière Beaudette	$1.45
Vaudreuil	.80
Ottawa	x3.00
Ottawa	a3.45

Ainsi que plusieurs autres endroits.

xBillets valides pour partir le samedi par le G.T.R., jusqu'à Lachine, de là par le steamer de la O. R. N. Co. jusqu'à Ottawa ; retour par chemin de fer.

aDépart par chemin de fer le samedi ou le dimanche.

Retour jusqu'au lundi par le train du matin seulement.

SHERBROOKE

10 et 11 septembre ... $2.40
6, 7, 8, 9, 12, 13 et 14 septembre ... $3.30

Limite de retour, 16 septembre 1907.

Service des trains.—Départ de Montréal à 8.01 a.m., 4.16 p.m., 8.15 p.m., Arrivée à Sherbrooke à 11.22 a.m. 8.05 p.m., 11.40 p.m.

Un train spécial quittera Montréal à 7.20 a. m., le 10 septembre, arrivant à Sherbrooke à 10.45 a. m. Au retour, un train spécial quittera Sherbrooke pour Montréal, le 10 septembre à 10.45 p. m.

OTTAWA

16, 18, 20 Septembre ... $2.50
13, 14, 15, 17, 19, 21 Sept. ... $3.35

Limite de retour, 23 Sept.

SERVICE DES TRAINS—Départ de Montréal à 8.30 a.m., 9.35 a.m., 3.40 p.m., et 7.30 p.m. Arrivée à Ottawa : 11.30 a.m., 12.35 p.m., 6.40 p.m. et 10.30 p.m.

PRIX REDUITS
JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1907

PRIX POUR COLONS, EN SECONDE CLASSE, DE MONTREAL A

SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER ET PORTLAND	$48.60
ROSSLAND, NELSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE	$46.10
ANACONDA, BUTTE, HELENA SALT LAKE	$45.60
COLORADO SPRINGS, DENVER, PUEBLO	$38.60
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES	$49.00

PRIX MINIMES POUR PLUSIEURS AUTRES ENDROITS

Les Wagons-Lits Pour Touristes

Quittent Montréal les lundis et mercredis, à 10.30 p.m., pour l'accommodation des passagers qui détiennent des billets de première ou seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST, jusqu'à la COTE DU PACIFIQUE—un prix nominal est chargé pour les lits, que l'on peut réserver à l'avance.

MONTREAL - BOSTON

ET ENDROITS DANS LES

Etats de la Nouvelle-Angleterre

DEUX TRAINS DANS CHAQUE DIRECTION TOUS LES JOURS

Part de Montréal, 9.01 a.m., 8.40 p. m., Arrive à Boston, 7.05 p.m., 8.05 a.m.

Wagons salons-cafés et wagons de première classe directs sur les convois de jour; wagons-dortoirs et wagons de première classe directs sur les convois de nuit.

MONTREAL-NEW-YORK

Quitte Montréal a7.21 a.m., a10.15 a.m., b8.01 p.m.
Arrive à New-York a8.15 p.m., a9.05 p.m.

Changements dans le Service de Wagons-Dortoirs et Wagons-Salons

MONTREAL-OLD ORCHARD

Le dernier wagon-dortoir Pullman pour Old Orchard, quittera Montréal à 8.15 p.m., le 7 septembre, et le dernier wagon-salon Pullman quittera Montréal à 8 a.m., le 7 septembre.

MONTREAL ET QUEBEC
Pointe Lévis

Le dernier wagon-salon Pullman pour Pointe Lévis, (Québec), quittera Montréal à 8 a.m., le 7 septembre.

MONTREAL DEPOT HARBOUR
Parc Algonquin

Le dernier wagon Pullman quittera Montréal à 8.30 a.m., le 6 septembre.
163-jno

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.
164-jno

INTERCOLONIAL RAILWAY

Gare Bonaventure Union

SERVICE DES TRAINS D'ETE

CINQ TRAINS PAR JOUR

7.25 A. M. EXPRESS JOUR pour Saint-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Cacouna, Rivière du Loup, Bic, Métis. — Char buffet-salon jusqu'à Métis.

12.00 MIDI "EXPRESS MARITIME" pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière-du-Loup, Moncton, St-Jean, Halifax et les Sydneys.

LE SAMEDI, CE TRAIN NE VA QUE JUSQU'A RIVIERE DU LOUP.

Part à Midi tous les jours. Chars dortoirs jusqu'à Halifax.

3.50 P. M. Tous les jours, excepté le dimanche, pour Saint-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et les stations intermédiaires.

"OCEAN LIMITED"

7.30 p.m. Train de Luxe Pour Lévis, (Québec), Murray Bay, Cap à L'Aigle, Rivière du Loup, Cacouna, Petit Métis, Matapédia, Moncton, St-Jean et Halifax.

Quitte à 7.30 p.m., chaque jour, samedi excepté. Char dortoir pour le quai de la Rivière-Ouelle (pour les divers points de Murray-Bay), Petit Métis, St-Jean et Halifax.

11.45 P.M. EXPRESS DE NUIT POUR QUEBEC et les stations intermédiaires.

Chaque jour (dimanche excepté), à 11.45 p.m. Un char dortoir accompagne ce train, que les voyageurs peuvent occuper après 9 p.m.

BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE : St-Lawrence Hall, 141 rue St-Jacques ou à la gare Bonaventure. Tél. Main 615. J. J. McCONNIFF, agent des passagers et des billets de la ville.

H. A. PRICE,
Ass. agent gén. des passagers.
150 jno

COMMON SENSE

TUE LES RATS, LES SOURIS, LES COQUERELLES, LES PUNAISES, LES MITES

PAS D'ODEUR DESAGREABLE

Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada.

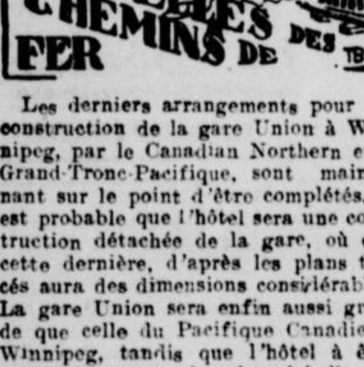

Les derniers arrangements pour la construction de la gare Union à Winnipeg, par le Canadian Northern et le Grand-Tronc-Pacifique, sont maintenant sur le point d'être complétés. Il est probable que l'hôtel sera une construction détachée de la gare, où que cette dernière, d'après les plans tracés aura des dimensions considérables. La gare Union sera enfin aussi grande que celle du Pacifique Canadien à Winnipeg, tandis que l'hôtel à être construit sera sur la même échelle que l'hôtel "Royal Alexandria". Les travaux de la gare commenceront cet automne.

—o—

La ligne du Canadian Northern, de Brandon à Régina, sera ouverte cet automne pour les besoins du fret, mais les trains de passagers ne circuleront que le printemps prochain.

—

On annonce de Winnipeg que le surintendant du service des hôtels de la compagnie du Pacifique Canadien, M. Hayter Reed, est actuellement occupé à préparer des plans pour l'agrandissement du Château Frontenac.

Il est admis depuis longtemps que le Frontenac ne peut pas, depuis plusieurs étés, recevoir les touristes qui visitent Québec et dont le nombre va sans cesse augmentant. Conséquemment cette nouvelle n'étonnera pas ceux qui s'occupent de chemin de fer et d'hôtels.

La compagnie a fait l'acquisition d'immeubles situés entre l'hôtel et le jardin du monument Wolfe-Montcalm et la démolition en est déjà commencée.

La partie additionnelle, qui sera aussi considérable que celle actuellement existante, sera construite en conformité du style de l'hôtel, avec une tourelle en arrière du Château.

Voyez l'annonce, samedi, au sujet de New-Westmount.

NOTES DU PALAIS

Mlle C. Juneau, de Montréal, réclame de la Cité une somme de $1,000. Elle prétend que la ville s'est appropriée, sur la rue Chapleau, une lisière de terrain qui lui appartient et elle réclame l'indemnité susdite. Ses avocats sont MM. Bisaillon et Brossard.

—Une autre action au montant de $2,000 a été enrégistrée contre la ville par M. W. C. Woodhall. Le demandeur s'est fracturé le bras droit, le 8 avril dernier, sur la rue Prince et il tient la ville responsable. Cette réclamation a été faite par le ministère de MM. Bisaillon et Brossard.

—M. P. A. Arcand a intenté contre la compagnie du Pacifique Canadien, une action en dommages-intérêts au montant de $4,000. Le fils du demandeur, est-il allégué, aurait été victime d'un accident dont les autorités de la compagnie sont tenues responsables.

OUVERTURE DES CLASSES

Vieux livres de classe et autres achetés et échangés pour d'autres livres, ou pour crayons de mine, plumes, cahiers, etc., pouvant servir pour la classe. GRANGER FRERES, Libraires, 43 ouest Notre-Dame, Montréal. 156 j.n.o.

CHUTE SUR LE TROTTOIR

Hier une femme italienne dont le nom est encore inconnu a fait une chute sur le trottoir vis-à-vis le No 170 rue Lagauchetière. Transportée à l'hôpital Notre-Dame sans connaissance elle était encore dans un état comateux ce midi et personne n'a donné son nom.

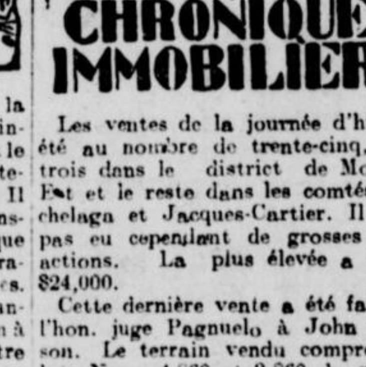

Les ventes de la journée d'hier ont été au nombre de trente-cinq, dont trois dans le district de Montréal-Est et le reste dans les comtés d'Hochelaga et Jacques-Cartier. Il n'y a pas eu cependant de grosses transactions. La plus élevée a été de $24,000.

Cette dernière vente a été faite par l'hon. juge Pagnuelo à John Robinson. Le terrain vendu comprend les lots Nos 4-860 et 9-860 du quartier Saint-Louis, et forme le coin nord-ouest des rues Sherbrooke et Cadieux. Dans le prix d'achat sont compris la maison et dépendances sus-érigées.

Une autre vente au montant de $23,000 a été faite par John E. Rowan et Terence Carlin à Rowan Bros., limited. C'est la partie nord-est du lot No 433 du quartier Saint-Laurent qui a changé de mains. Ce lot a front sur la rue Vallée.

Les autres ventes les plus importantes sont les suivantes :

Lot No 451 du quartier Saint-Louis avec bâtisses sus-érigées, prix, $4,000 ; vendu par Louis Forget dit Dépatie à Ernest Leriche et D. Moquin.

Ulysse Copier à Ulric Marchand, lots 29-63 et 29-64 du quartier Hochelaga, avec maisons sus-érigées et portant les Nos 142 à 152 de la rue Joliette. Prix $6,000.

Bruno Beaulieu à Philippe Forest, trois lots vacants dans la ville St-Louis, Nos 14-210, 211, 212, pour la somme de $3,350.

LA POSTE A UN SOU

L'hon. Rodolphe Lemieux a confirmé, hier, l'exactitude de la dépêche touchant la poste à un sou dans les villes.

Il a l'intention de proposer à la prochaine session du parlement fédéral, la réduction a un sou du tarif postal pour les lettres—jusqu'à concurrence du poids ordinaire—mises à la poste, dans une localité, pour livraison dans la même localité.

C'était le tarif autrefois, qui avait été porté à deux sous, par Sir W. Mulock, lorsqu'il avait abaissé à deux sous, le tarif général pour tout le pays.

DANS L'OUEST

La récolte du blé

Les dernières dépêches de l'ouest indiquent que la récolte du blé sera bien meilleure que l'on aurait pu le croire il y a quelque temps. Le retard apporté dans les semenses faisait craindre que les grains ne fussent surpris sur pied par les gelées ; quelques spéculateurs ont bien essayé de faire circuler les bruits que les gelées avaient endommagé le blé ; mais ils ont été vite démentis.

M. W. R. McInnes, gérant du transport des marchandises au Pacifique Canadien, a reçu, hier, un message de l'ouest, signé par le gérant-général du trafic, à Winnipeg, disant que toute la semaine, la température a été favorable pour la récolte, aussi bien que pour faire mûrir les grains. Il ajoute que la perspective de la récolte s'est améliorée de cent pour cent.

EN COUR DE REVISION

M. le juge en chef a annoncé que le délibéré était déchargé dans les causes de Hill et Hill, et de Hill et Campbell ; il a alors ordonné que ces causes fussent inscrites sur le tableau pour audition, dès le premier jour du prochain terme de la cour.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

CANTONS DE L'EST

Feu M. Elie Giard — Feu M. C. Marchessault — Deux vols — Décès.

(Correspondance spéciale à LA PATRIE.)

SHERBROOKE, 6 — Nous avons appris avec regret la mort de M. Elie Giard, père de Mmes D. O. E. Denault, M. Allain et J. A. Leblanc, de notre ville, décédé, mardi soir, à St-Simon de Bagot, à l'âge de 81 ans.

M. Giard était un entrepreneur constructeur bien connu. Pendant près de cinquante ans il dirigea, avec un remarquable succès, la construction d'importants édifices et s'occupa tout spécialement de construction d'églises dans le diocèse de St-Hyacinthe.

— Un ancien citoyen de nos cantons, M. Cléophas Marchessault, est décédé, la semaine dernière, à Newark, N.-J., à l'âge de 40 ans. Les restes ont été inhumés, samedi, à Coaticook. Le défunt était le frère de Mme Jules Michaud, des environs de notre ville, et de feu M. Alfred Marchessault.

— Deux vols ont été commis, hier: un étranger arrivant par le Grand-Tronc, a été soulagé de $100 dans les environs de Richmond; un jeune homme de Woodville a été volé de $65 près de l'hôtel St-James.

—Mercredi matin est décédée chez son gendre : M. Joseph Landry, rue Golt, Mme Ls. Grégoire, née Adeline Goudreault, âgée de 66 ans. Elle a succombé à une inflammation des mons après six jours de maladie.

Mme Grégoire a été une parfaite chrétienne. Les funérailles auront lieu, samedi, à la cathédrale.

—Une longue maladie enlevait, mercredi matin, à l'affection de son époux et de sa famille Mme Marie Bercier, épouse de M. Alfred Joseph Blais, de la rue Alexandre. Cette jeune épouse ne comptant encore qu'un an et dix mois de ménage est décédée à l'âge de 20 ans et 10 mois.

M. BEAULIEU DANS LE DEUIL

Un nouveau deuil vient de s'abattre sur M. Germain Beaulieu, secrétaire général de la société des Artisans Canadiens-français, par la mort de son vieux père. Il y a quelques mois, M. Beaulieu avait la douleur de perdre son épouse. Il est revenu à temps, ces jours derniers, de son voyage d'Europe, pour assister aux derniers moments du vieillard.

CHUTE D'UN ECHAFAUD

A 5.30 heures, hier après-midi, la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a fait une course au No. 178, rue Ottawa, pour un jeune homme du nom d'Arthur Lessard, domicilié au No 1715, rue Ontario, qui en tombant du haut d'un échafaud, a eu l'avant-bras droit fracturé.

Dans sa chûte d'une hauteur de 20 pieds, le jeune homme qui est à l'hôpital Notre-Dame a reçu de fortes contusions à la hanche.

REVEILLES PAR L'INCENDIE

DESTRUCTION D'UN HOTEL A SHELTON — AUX DERNIERS RAPPORTS, QUINZE PERSONNES ONT PERI AU MILIEU DES FLAMMES.

TACOMA, Washington, 6.— Le feu a détruit, la nuit dernière, l'hôtel Webb, à Shelton, à 20 milles de Tacoma.

On rapporte que quinze personnes ont péri. Mademoiselle Bailey et Madame Mudge, toutes deux de Shelton, sont au nombre des victimes. On croit que les autres victimes sont des hommes. Sept cadavres ont été retrouvés.

Parmi les morts connus sont: William Holmes, maître mécanicien aux ateliers de la "Peninsula Railway;" Pearl F. Larson, garçonnet, Maden Gay, D. J. Hennessey. Huit ou neuf personnes sont encore portées sur la liste des mortes. L'hôtel était un édifice à trois étages, avec des escaliers intérieurs et extérieurs. Il n'y avait pas d'élévateur. Le feu a été découvert à 1.40 du matin. On croit qu'il a été causé par la négligence d'un fumeur, qui aurait jeté un cigare encore allumé sur un tapis.

En un instant l'hôtel fut envahi par les flammes.

La plupart des pensionnaires furent surpris dans leur sommeil. La fumée et les flammes coupèrent la retraite, par les escaliers, à ceux qui se trouvaient aux étages supérieurs.

Au moins sept personnes sautèrent par les fenêtres sans attendre l'arrivée des secours; quatre de ces personnes se sont tuées en tombant. On évalue le nombre des morts à quinze, d'après les derniers rapports.

New-Westmount. — Où est-il situé ?

NOUVELLES D'OTTAWA

La catastrophe d'Orangeville — L'ouverture des écoles — Le revenu des douanes — Les usuriers — Mort du Dr Merrill.

(Correspondance spéciale à LA PATRIE).

OTTAWA, 6 — La commission des chemins de fer a dépêché deux de ses officiers sur les lieux de la catastrophe d'Orangeville, pour y faire enquête.

...—Les commissions des écoles publiques et séparées éprouvent en ce moment leurs plus grandes difficultés qui est de trouver place aux milliers d'enfants que la fin des vacances a ramenés aux écoles.

Les écoles Brebeuf, Sainte-Agathe, Lyceum et autres sont remplies et il faudra de toute nécessité trouver de nouveaux locaux pour y placer le trop plein des écoles.

—Le nommé Daniel Flynn, tué par l'explosion d'une mine, à Canyon Lake, à 50 milles de Kenora, a été identifié comme étant le fils de M. Charles Flynn, de la rue Albert, en cette ville. Le cadavre sera transporté à Ottawa, pour l'inhumation.

—Le revenu des douanes du Dominion, pour le mois d'août, est de plus d'un million de piastres de plus que celui du mois correspondant de l'année dernière. Ses recettes totales pour le mois dernier ont été de $5,643,452. Pour les cinq mois de l'année fiscale finissant avec le mois d'août, les recettes ont été de $26,209,097, contre $20,337,031 pour la même période l'année dernière.

—En dépit de la loi sévère contre l'usure, il y a encore des usuriers dans la capitale. Un cas vient d'être mis à la connaissance des autorités. C'est celui d'un pompier d'Ottawa, qui s'est obligé de donner son mois de salaire en acquit d'un prêt. Le taux d'intérêt sur $40.00 pour un mois, montant du prêt, était de 60 pour cent.

—Le docteur J. W. Merrill, autrefois de Chapleau, est mort mercredi, à l'hôpital de la rue Water, à l'âge de 31 ans.

Il a succombé après quelques jours seulement de maladie. Les funérailles ont eu lieu ce matin.

Prenez l'habitude d'envoyer votre linge à la Toilet, 425 rue Richmond.

POUR VOL DE MONTRE

Un nommé Jean Métra a été arrêté par les constables Grégoire, Blais et Laberge. Il est accusé d'avoir volé une montre à un M. Baizier, qui buvait à côté de lui, dans un bar. Le jeune homme a avoué sa culpabilité et le juge Lafontaine rendra sa sentence demain.

PECHERIES DE TERRENEUVE

Prolongation du Modus Vivendi

LONDRES, 6. — Les négociations en vue du renouvellement du modus vivendi relatif aux pêcheries de Terre Neuve sont pratiquement terminées, et un nouvel arrangement, couvrant la saison actuelle, sera probablement signé d'ici quelques jours. Le retard aporté à cette signature a été causé par de nouvelles propositions de Sir Robert Bond, premier ministre de Terre Neuve, offrant un substitut au modus vivendi, auxquelles les fonctionnaires américains et britanniques ont acordé la plus sérieuse considération. La Presse Associée est informée que la question est maintenant réglée et qu'une entente a été conclue en vue de renouveler le modus vivendi avec quelques modifications. Le changement le plus important a trait à la pêche le dimanche, que les Etats-Unis ont consenti à prohiber.

FEU M. A. PORTELANCE

L'un des citoyens les plus distingués de St-Eugène — Ses funérailles.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ST-EUGENE, Ont., 7. — M. Alphonse Portelance, l'un de nos concitoyens les plus distingués, est décédé à l'âge de 66 ans et 9 mois.

Il laisse pour pleurer une épouse inconsolable et neuf enfants. Le Rév. Père X. Portelance, O.M.I., curé de la paroisse canadienne de Winnipeg; Almira, gérant de la maison Racine, de Casselman; Zénaïs, épouse de M. Z. H. Fournier, de Montréal; Bellende, en religion Sr. Marie Dominica, de Cohoes, N.-Y.; Oscar, de St-Eugène, Ont.; Bernadette, de Montréal; Albert, employé chez Lewis Bros., de Montréal; Marie-Anne, encore au foyer paternel, et Xistine, élève du Pensionnat de Ste-Angèle de Montréal.

Lundi de la semaine dernière on transportait à sa dernière demeure, les restes du trépassé. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Primeau, curé de St-Rédempteur. Les porteurs honoraires étaient: MM. Paul Labrosse, P. McIntyre, L. P. Labrosse, Cyrille Labelle, J. A. A. Cazeuve et M. Filon.

Le deuil était conduit par les enfants du défunt: Almira, Oscar, Albert, Zénaïs, Bernadette, Marie-Anne et Xistine, par son frère, M. E. Portelance, de Buckingham, et sa sœur, Mme J. Lalonde, de Hull; son gendre, M. Z. H. Fournier; ses belles-filles, Mmes Almira et Oscar Portelance; ses beaux-frères, MM. Touchette, Lalonde, Charles et Edmond Charlebois; ses belles-sœurs, Mme Touchette et Mlle A. Charlebois.

Le service fut chanté par Mgr Routhier, oncle du défunt. Il était assisté de M. l'abbé Primeau, comme diacre, et de M. le vicaire Allard, comme sous-diacre.

Après la messe, M. J. D. Charlebois chanta "Les Adieux" de Schubert.

Dans le cortège funèbre nous avons remarqué: MM. les abbés Towner, curé de cette paroisse; Reid, curé de Rigaud; le Rév. Père Vaillancourt, S. S.V., directeur des Séminaristes au Collège Bourget, de Rigaud; MM. Z. Labrosse et son fils Emile, de Vankleek Hill; J. B. Charlebois, Edmond Boutin, Arthur Cholette, Treffié Sabourin, F. Séguin, de Rigaud; L. J. Labrosse, M.P.P., Dr J. A. Bédard, Dr H. Labrosse, R. Labrosse, C.R., B. Labrosse, M.V., d'Alfred; Dr A. Bourque, de The Brook; L. Lamarre, de L'Orignal; W. Brown, J. Hoysted, A. Allison, W. Bouvrette, P. Ranger, P. St-Pierre, C. Quesnel, Nap. Labrosse, M. Kelly, A. Pilon, B. Lafleur, et un grand nombre d'autres personnes dont les noms nous échappent.

A cette famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

CONDAMNATION ET ACQUITTEMENT

Alexandre Murray, qui a volé le bicycle de M. Ruben Germaise, 365 rue Saint-Urbain, a été condamné à un mois de prison en Cour des Sessions de la Paix.

Horace Ouimet, qui a été arrêté au moment où il allait chercher des cigares volés dans un magasin de la rue Ontario et cachés dans une maison vacante de la rue Saint Hubert, a été mis en liberté, le juge lui donnant le bénéfice du doute. Les auteurs du vol n'ont pas encore été arrêtés.

ROUE DE FORTUNE SAISIE

La police de la Longue Pointe a saisi une roue de fortune placée dans un local appartenant à M. J.B. Lachapelle, restaurateur près du Parc Dominion et tenue par un nommé Charles Lemay. La cause se déroulera vendredi en Cour de Police.

TROUVE MORT

Un vieillard de 80 ans, qui logeait au No 12, rue du Grand Tronc, a été trouvé mort dans son lit, par sa maîtresse de pension. Il est tout probable que le défunt a succombé à des causes naturelles. Le coroner averti tiendra une enquête.

Le Sirop Calmant de Mme Winslow entrave l'inflammation pendant la dentition des enfants. 299-jno

LES IDEES CANADIENNES

ELLES FONT LEUR MARQUE DANS LES JOURNAUX DE FRANCE

"Le Gaulois".

Nous lisons dans la revue l'Association des abonnés au téléphone, organe de l'association dont le marquis de Mandelallo est le dévoué président, l'extraordinaire entrefilet suivant:

"Il n'y avait autrefois que les êtres exceptionnellement bien doués qui pussent parler du ventre—d'où le nom de ventriloques. Tout le monde peut en faire autant aujourd'hui avec le téléphone.

"Prenez le transmetteur et, au lieu de le tenir devant votre bouche quand vous téléphonez, appliquez-vous-le fermement sur le ventre et parlez comme à l'ordinaire: votre interlocuteur, à l'autre extrémité de la ligne, entendra mieux encore que si le transmetteur était appliqué à vos lèvres.

"Cette nouvelle—et originale manière de téléphoner, vient, paraît-il, d'être très sérieusement mise à l'étude au "Board of Trade" de Montréal. On éviterait de cette façon les dangers d'infection que l'on court en aspirant les microbes qui se dégagent de l'haleine de ceux qui nous précèdent à l'appareil".

—;o;—

L'"Eclair".

Quelle est la publicité la plus profitable, celle qui rapporte le plus?—Est-ce la publicité par affiches ou la publicité par annonces dans les journaux? Question souvent débattue.

Un journal du Canada, le "Prix Courant", l'a étudiée à son tour et il cite à ce propos des faits topiques.

Pendant une grève récente et fort importante à Butte (Montana), aucun journal ne parut dans cette ville durant plusieurs semaines et les marchands durent avoir recours aux affiches murales. Le résultat fut une diminution de vingt à cinquante pour cent dans le chiffre d'affaires et les commerçants attribuèrent ce résultat uniquement au fait qu'ils étaient privés de leur instrument habituel de publicité, le journal.

Les théâtres, qui se servent beaucoup des affiches murales comme moyen de publicité, ont souffert plus que les commerçants de l'absence des journaux.

La conclusion s'impose: et notre confrère canadien n'hésite pas à proclamer la supériorité commerciale de l'annonce sur l'affiche.

OCCASION UNIQUE

Ouverture des classes, livres de classes en usage dans tous les collèges, couvents, écoles des frères, et toutes les maisons d'éducation. De seconde main, à moitié prix. GRANGER FRERES, Libraires, 43 ouest Notre-Dame, Montréal. 156 j.n.o.

LE VICE QUI S'AFFICHE

Le constable spécial Savard a arrêté samedi trois coureuses de rues qui ont été condamnées ce matin par le recorder Dupuis. Ce sont Blanche Lévesque, Marguerite Ledoux et Alice Brunet. Les deux premières n'en ont eu que pour six mois. La troisième se réclama de son mari qui déclara que sa femme ne vivait pas avec lui depuis plusieurs années. Le recorder l'a alors condamnée à neuf mois de prison.

MABILLEAU EN A ASSEZ

NEW-YORK, 6 — M. Léon Mabilleau, le membre français du comité international des porteurs de polices, a démissionné. En annonçant sa démission, M. Mabilleau, dans une lettre rendue publique, dit qu'il est devenu membre de ce comité dans le seul intérêt des porteurs français de polices, et qu'il s'en est retiré en vue du fait que, par leur vote, les porteurs français de polices ont endossé la liste de l'administration de la Mutual Life Insurance Company et de la New-York Life Company, et que ces dernières se sont conformées à la loi française exigeant un dépôt, entre les mains du gouvernement, de la réserve sur les polices françaises.

'M ,ENNAVE ,anmos Patrice ,VOI ! M
saut
chaines élections, avec les mots de cel : Wilbrod Pagnuelo, menaces de

FERMETURE

D'un établissement de jeu

Des plaintes faites à la police ont amené la fermeture d'un établissement de jeu situé à la Longue Pointe, en face du Parc Dominion. Le propriétaire de la roue de fortune a été condamné à $20 d'amende et son employé aux frais. Les policiers qui ont été envoyés sur les lieux n'ont rien saisi, car l'établissement avait été fermé avant leur arrivée.

LA "DUCHESS OF BEDFORD"

ELLE AURAIT PERI ET AVEC ELLE L'EXPEDITION ANGLO-AMERICAINE — MIKKELSON PARTIT DE VICTORIA, C. H., EN MAI 1906.

LONDRES, 6 — D'après un rapport, venant d'Athabasca Landing, (Nord-Ouest Canadien), le steamer "Duchess of Bedfort" sur lequel l'expédition arctique Mikkelson se rendait aux régions polaires, a péri. Tous les rapports s'accordent sur ce point, mais on ne sait pas si le capitaine Mikkelson était à bord du steamer lorsque celui-ci a sombré.

La nouvelle a été apportée à Athabasca Landing, par un steamer de la compagnie de la baie d'Hudson.

Cette expédition anglo-américaine est partie de Victoria, C. A., en mai 1906 pour atteindre une large pointe de terre, que l'on croit exister dans la mer de Beaufort, et, incidemment faire des recherches scientifiques.

Elle comprend quinze personnes en tout, dont un géologiste de Chicago et deux professeurs de l'Université Harward.

DEUX EXCURSIONS DES RECOLTES AU LAC ST-JEAN

Les mardis, 10 et 24 septembre prochain.

Départ de Québec à 8.15 a. m.

Prix du passage $1.50 de Québec à Roberval et retour, 2me classe. Des billets de 1ère classe au taux de $2.50 aller et retour, seront vendus avant le jour de l'excursion aux cultivateurs seulement.

Les membres de Québec de la Société de Colonisation du lac St-Jean qui auront payé leurs souscriptions pour l'année courante, (1907-1908) auront droit d'acheter leurs billets de première classe aux taux de $2.50.

Les billets seront bons pour le retour dans l'intervalle de 30 jours après la date du départ de cette excursion.

Les dames peuvent aussi faire partie du voyage. Les enfants de 5 ans et au-dessus paient le plein prix du billet d'excursion.

RENE DUPONT,
Agent de Colonisation, chemin de fer de Québec et Lac St-Jean, Québec.
147-16, 23, 30, 6, 20.

NOUVELLES DE HULL

Délégués à la convention — Un agresseur inattendu — Les funérailles de M. Gendron.

(Correspondance spéciale à LA PATRIE.)

HULL, 6 — MM. J. A. Laferrière, G. E. Gauvin, Eug. Gratton, et Louis Cousineau sont allés à Rimouski, comme délégués de la succursale de Hull à la convention des Forestiers Indépendants.

—Alors qu'il était à table le jour de la fête du Travail, l'ex-maire Barrette a été victime d'un attentat aussi inattendu qu'inexplicable. Il était environ midi quand la porte de la salle à manger s'ouvrit. Un inconnu entra et se dirigeant vers M. Barrette lui demanda de la boisson. Ce dernier ayant répondu qu'il n'en avait pas dans la maison le saisit à la gorge et allait l'étouffer, quand survint le frère de M. Barrette qui mit l'assaillant en fuite.

—Les funérailles de M. Samuel Gendront dont la PATRIE annonçait le décès, ont eu lieu mercredi matin, à l'église paroissiale du village de la Pointe Gatineau. Le deuil était conduit par les deux frères du défunt, M. le député F. A. Gendron et M. Montezuma Gendron. Un immense cortège conduisit la dépouille mortelle jusqu'au cimetière. Les porteurs des coins du poêle étaient MM. J. N. Fortin, Damase Gravelle, O. Lafortune, Ed. Chevrier, B. Carrière, H. Dupuis, T. Desmarais et H. A. Goyette. A l'église le service funèbre a été chanté par M. le chanoine Beauchamp.

UNE IDEE DE JAURES

PARIS, 6 — Jaurès, dans l'"Humanité", demande au président Fallières, de convoquer une session extraordinaire du Parlement, en vertu de ses pouvoirs constitutionnels.

Cette session discuterait la question Marocaine. Jaurès voudrait que la France en appelle à toutes les Puissances signataires de la convention d'Algésiras, pour agir conjointement et avec une responsabilité collective, en vue d'assurer la sécurité de tous les étrangers, au Maroc.

LES MEDECINS FRANCAIS

LES PROFESSEURS HALLOPEAU ET GAUCHER, AINSI QUE LEURS COMPAGNONS SONT L'OBJET D'UNE RECEPTION DE LA PART DES MEDECINS DE MONTREAL.

Les professeurs Hallopeau et Gaucher, de la faculté de médecine de Paris, dont la PATRIE a annoncé l'arrivée à Montréal, en compagnie des docteurs Renault, Gastons et Levy-Bing, de Paris, ont été, hier, avec leurs compagnons, l'objet d'une réception toute cordiale, de la part d'un groupe de médecins de notre ville.

Hier midi, d'abord, les visiteurs français étaient conviés à un dîner tout intime au Club Saint-Denis par les docteurs Guérin, Saint - Jacques, Marien, Décary, Desloges, de Martigny, Monod et Mercier.

M. le docteur François de Martigny, avant que les convives se lèvent de table, proposa de lever le verre

A LA SANTE DES DISTINGUES INVITES

En termes fort heureux, le célèbre praticien formula l'espoir que le séjour au Canada qu'ils faisaient aux visiteurs de leurs anciens élèves, ferait oublier aux médecins français leur éloignement de la douce France. Puis, il ajouta: "Nous sommes en Amérique vos mendataires, nous avons la joie et l'orgueil de représenter sur notre continent la science française, et j'espère que nos anciens professeurs ne sont pas trop mécontents de la manière dont leurs anciens élèves enseignent à leur tour cette science, cet art qu'ils leur ont appris.

M. le professeur Gaucher répondit. Cette réponse, un impromptu, était marquée au coin de la meilleure humeur, en même temps que de la plus grande cordialité, et la plus réelle admiration.

"Messieurs, leur dit-il, entre autres,

NOUS AVONS ETE EMERVEILLES

de la rigoureuse propreté qui règne partout à l'Hôtel-Dieu, et nous voudrions en avoir le secret pour le transmettre à l'assistance publique de Paris.

"Ce matin, souffrant, j'ai été guéri presqu'instantanément par le chef du merveilleux service d'électricité que possède votre splendide Hôtel-Dieu.

"Messieurs, vous n'êtes pas nos mandataires, vous êtes nos collègues d'Amérique, que nous sommes heureux de revoir.

"Nous ne savons comment vous exprimer tout le plaisir que nous ressentons de votre si large, si cordiale, si familiale hospitalité. Nous n'avons qu'un regret, c'est de vous quitter sitôt. Nous emportons le ferme espoir de vous revoir bientôt à Paris, et même ici, à Montréal, car nous sommes décidés à revenir visiter en détail votre belle métropole, que nous ne ferons, cette fois, qu'entrevoir ainsi que votre magnifique pays."

Ces bonnes paroles furent accueillies avec d'enthousiastes applaudissements.

L'après-midi d'hier fut consacrée à visiter divers endroits intéressants de notre ville, puis, les visiteurs étaient de nouveau conviés.

A UN BANQUET

cette fois, donné à l'hôtel Viger. M. le docteur E. F. Lachapelle, présidait; une trentaine de médecins de langue anglaise, tout aussi bien que de langue française, avaient pris place autour des tables, voulant ainsi par leur présence donner aux représentants de la science française un témoignage de leur considération très haute. Une cordialité parfaite tenait tous les convives dans une intimité complète; et pendant toute la durée du dîner, les hôtes de nos médecins se crurent dans un hôtel parisien tant cette fête avait

UN CACHET DE FETE TOUTE FRANCAISE.

Comme toast, il n'y eut que celui des deux pays, ce qui donna lieu aux orateurs de parler d'entente cordiale; les visiteurs ont bientôt constaté qu'il y a déjà longtemps, qu'au Canada, cette entente existe, devenant chaque jour plus vivace.

En somme ce fut une réunion toute fraternelle, dont les hôtes garderont sans nul doute, une bon souvenir.

Voyez l'annonce, samedi, au sujet de New-Westmount.

Votre Langue est Chargée!

REGARDEZ en dessous du boîtier de votre montre et voyez.

C'est une mauvaise affaire.

Qu'est-ce que vous avez mangé?

Qu'est-ce que vous avez bu?

Dans quelle espèce de siège de paresseux avez-vous pris de l'exercice?

Maintenant, n'allez pas croire que cela ne tire pas à conséquence?

C'est parce que ce sont vos intestins qui parlent maintenant chaque fois que vous ouvrez la bouche.?

Cela ne sert pas votre popularité, ni vos aptitudes à gagner.

De plus, un homme qui a de mauvais intestins est sur une pente dangereuse.

Et une langue chargée ou une mauvaise haleine sont des signes certains de mauvais intestins et d'une pauvre digestion.

—o—

Allez faire une marche de dix milles, comme exercice!

La meilleure chose au monde contre la constipation, l'indigestion, la dyspepsie, c'est une marche de dix milles.

Vous n'en avez pas le temps?

Vous êtes trop paresseux?

Bien—il y a un autre moyen.

Prenez de l'exercice artificiel pour vos intestins.

Les CASCARETS sont cet exercice. Ils stimulent les muscles intestinaux, tout comme le bain froid rafraîchit les muscles athlétiques.

Ils les réveillent, les renforcent, font se contracter et se détendre les boyaux et les intestins, de façon active et salubre.

Telle est la manière dont ces muscles travaillent à faire circuler la nourriture, à travers vos trente pieds d'intestins, jusqu'au bout.

C'est ainsi qu'ils répandent le suc gastrique sur la nourriture, pour la digérer.

C'est ainsi qu'ils font extraire, par les millions de petites pompes des intestins, l'alimentation de la nourriture et la transforment en sang, en tissus, en cerveau et en os.

—o—

Les Cascarets ne purgent pas, parce qu'ils n'inondent pas les intestins avec un amas de précieux suc digestif, comme le font les sels, l'huile de ricin,— les "drogues", etc.

Les Cascarets opèrent comme l'exercice—ils sont inoffensifs, plaisants, simples, appropriés, mais aussi sûrs que le tir.

La mince petite boîte de dix cents, portée constamment dans votre poche de gilet, est une protection certaine contre les résultats des

—Soupirs tardifs.

—La Marche lente.

—Les Plaisirs trop enthousiastes.

—Les Exercices dans la chaise de repos.

—Le Manger trop rapide.

—Le Foie paresseux.

—o—

Les Cascarets sont garantis pour guérir la constipation, l'indigestion, ou votre argent est remboursé.

Dix cents, chez tous les pharmaciens.

Assurez-vous que ce sont les véritables, fabriqués seulement par la Sterling Remedy Company, et jamais vendus à la mesure. Chaque tablette portant les lettres "CCC".

Un échantillon et le fameux livre "Curse of Constipation", gratis sur demande. Adressez: Sterling Remedy Company, Chicago ou New-York.

BOTTINES pour L'ECOLE

Amenez les Garçonnets et Fillettes chez nous pour leurs ***Bottines pour l'école.*** Elles sont faites pour ***durer longtemps;*** elles sont chics et confortables.

PRIX DEPUIS $1.00 EN MONTANT

Une superbe ***ardoise se pliant sans bruit*** est ***donnée gratis,*** avec chaque paire de ***bottines pour l'école,*** à ***$1.50*** et plus.

Sacs pour l'école, depuis ***20c,*** en montant.

RONAYNE BROS.,
485 rue Notre-Dame Ouest, 184-3 **Carre Chaboillez**

LE LORD HAUT CHANCELIER

Le Lord Haut Chancelier d'Angleterre, le Baron Loreburn, accompagné de M. John O'Connor, M.P., s'est embarqué hier à Londres, à destination du Canada.

Sir Robert Treshie Reid, est né le 3 avril 1846. Il est le second fils de Sir James John Reid.

Il a fait ses études aux collèges de Cheltenham, de Baliol, à l'Université d'Oxford, et fut admis au barreau en 1871. En 1880, il représenta la division Hereford. Il fut solliciteur-général en 1894 et procureur-général en octobre de la même année. De 1886 à 1906, il représenta la division de Dumfries; de 1899 à 1906, il fut l'un des conseillers de l'Université d'Oxford.

Sir Robert a été créé chevalier en 1894, Grand Croix de l'Ordre de St-Michel et St-Georges en 1899. Pair à vie en 1906. Il est Lord Haut Chancelier depuis 1906. Il a été décoré à l'occasion de services rendus en rapport avec la Commission d'Arbitrage nommée pour fixer les frontières du Vénézuéla.

CHAUDIERES

Horizontales, verticales et locomotive

Appareils de Chauffage, Pompes, etc. Machinerie.

E. LEONARD & SONS,
190 Rue St-Jacques
MONTREAL

55-v-s-jno

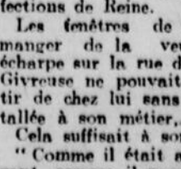

Produits et Appareils Photographiques (Eastman) Depuis $1 à $35
Plaques, Papiers, Etc., Etc.,

SPÉCIALITÉ: Impressions pour amateurs. Les commandes par la poste reçoivent une attention toute particulière. Catalogue sur demande.

LECOURS & DECARY,
(PHARMACIE DECARY)
310 Ste-Catherine Est, coin St-Denis, MONTREAL. 66-ma-v-jno

L'INSPECTION DU CHENAL

L'état des travaux satisfait M. Cowie

M. F. W. Cowie vient de terminer l'inspection du Chenal Beaujeu. Ce chenal, vis-à-vis l'île aux Grues, à droite, peut donner passage à un navire ayant un tirant d'eau de 32 pieds. Néanmoins des travaux y seront exécutés et ils dureront de deux à trois semaines.

M. Cowie, en compagnie de M. Larochelle, surintendant des pilotes de Québec, a fait l'inspection du chenal. Il en est venu à la conclusion que la plupart des dragages sont suffisants, mais qu'à certains endroits, des travaux supplémentaires devront être faits. Immédiatement après, le chenal sera balayé et les feux posés.

En somme, l'état des travaux a satisfait M. Cowie. Un seul endroit, à droite de Saint-Thomas, paraît devoir être un obstacle aux navires remontant au-dessus de Québec, la profondeur du chenal n'étant que de 2 pieds.

LONDRES, 6 — Un charbonnier a coulé, hier, à Southampton, à son quai, le yacht à vapeur "Eros" propriété de l'hon. Patterson Houlton, député aux Communes anglaises.

Feuilleton de la "Patrie"

LE DRAME AU VILLAGE

L'Homme à la Tête de Mort,

par Lamy du Verger.

(Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres)

34 (Suite)

Il ne devait pas songer à revenir sur ses pas du reste, car on entendait distinctement, mais de plus en plus faible, le bruit de sa course dans le lointain.

M. de Givreuse n'interrogea pas, mais il lui sembla bien que la jeune fille devait avoir reconnu ce coureur des bois.

En même temps il lui savait gré du mouvement de confiance et d'affection qui l'avait fait se serrer contre lui.

L'homme devait savoir que la jeune fille rentrait seule et il avait été l'attendre en faisant un crochet à travers bois.

Seulement à la dernière minute, au moment où il sortait du taillis, l'obscurité moins grande lui avait permis de constater qu'elle était accompagnée, et par M. de Givreuse.

Déçu, ne tenant point à être reconnu, il s'était enfui.

—Yvette, dit M. de Givreuse au bout de quelques instants, voulez-vous croire quelqu'un qui a de l'expérience, qui vous aime bien?

—J'ai confiance en vous, monsieur.

—Et bien ne vous attardez plus comme ce soir; je vous le demande; il suffit d'un hasard pour mettre sur votre route un malfaiteur et je puis ne pas être là pour vous protéger... Remarquez qu'en vous parlant ainsi je me prive car c'est un bonheur pour moi de vous accompagner, moi seul dans la vie, moi qui ai eu de grands chagrins et n'ai personne à aimer; mais votre intérêt avant tout...

—Je rentrerai désormais à quatre heures... Vous avez raison... A dire vrai nous nous considérons, maman et moi, comme protégées par le voisinage du garde de Valneige... Il est sévère et on ne se risque guère dans son cantonnement quand on a envie de mal faire...

—Ne vous fiez pas plus à Maillard qu'il ne faut... Yvette?

—Monsieur...

—Je suis le propriétaire de La Sapinière, là-bas, derrière Valneige, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, demain comme dans six mois, vous pourrez frapper à ma porte, tout ce que suis, tout ce que j'ai sera à votre disposition... Mon nom à moi, c'est Lionel, c'est Lionel, Lionel de Givreuse... Pourquoi vous m'avez attachée à vous profondément, tout de suite, ah pourquoi!... Vous êtes toute jeune, je ne le suis plus... Est-ce nécessaire de vous en dire davantage; vous avez tout un avenir, moi j'ai déjà parcouru la moitié du chemin de la vie... Gardez votre liberté, Yvette, et souvenez-vous seulement parfois du solitaire de La Sapinière..."

La jeune fille était songeuse.

Elle ne répondit pas.

Il y avait en elle de l'angoisse.

Mais elle n'osa rien dire, rien demander.

Elle attendait tout de l'avenir.

Lui aussi.

Aller plus loin, ils ne le pouvaient encore, bien qu'ils sentissent qu'ils n'étaient plus, qu'ils ne seraient jamais des étrangers l'un pour l'autre.

Il ne savait pas assez à quoi attribuer son trouble en même temps qu'il était trop loyal pour séduire l'inexpérience d'une enfant.

Peut-être guérirait-il!

Elle de son côté marchait dans une obscurité morale aussi réelle que les ténèbres de cette nuit d'hiver.

Cependant une petite lueur la consolait.

Cette petite lueur c'était de connaître le nom, l'adresse, la qualité de cet homme qui l'aimait et vers lequel elle se sentait elle-même poussée par un destin mystérieux; c'était de savoir qu'il lui appartenait tout entier, qu'elle le retrouverait toujours quand elle le voudrait.

De cela elle était sûre.

—Adieu, Yvette, ou au revoir selon ce que l'avenir nous réserve, dit gravement M. de Givreuse.

—Au revoir, monsieur, répondit la jeune fille, car j'espère bien que les circonstances me permettront de vous remercier de toute cette grande affection que je sens en vous pour la petite Yvette, de vous en remercier en vous demandant quelque chose..... Avec les cœurs généreux la meilleure manière de prouver que l'on n'est pas ingrat c'est de les mettre à contribution de nouveau... Je me souviendrai que j'ai un ami à la Sapinière.

—Merci, Yvette..."

Elle descendit vers Les Prémontrés qui n'étaient plus qu'à deux cents mètres, et lui regagna le logis où l'attendait le repos d'Ursule.

"Qu'adviendrait-il de tout cela?

"Se reverraient-ils jamais?

"Qui était-elle?

"Pourquoi lui qui n'avait jamais aimé que Reine, lui qui depuis des années s'était renfermé dans un silence plutôt farouche chaque fois que l'on avait essayé de frapper à la porte de son cœur, de l'entraîner à un mariage, pourquoi était-il devenu tout à coup amoureux fou de cette jeune fille rencontrée sur une route forestière, pourquoi?

"N'était-ce point parce que cette jeune fille c'était la vivante incarnation de Reine; c'était Reine à dix-sept ans, Reine avec en plus, une douceur, un charme que n'avait pas Reine à un pareil dégré.

"Et Reine, sa pauvre Reine n'était pas morte dans son cœur ainsi qu'il l'avait cru.

Oh non! Au contraire au fur et à mesure que les années l'avaient instruit davantage, il avait pu apprécier combien elle différait des autres femmes.

"C'était donc une Reine ressuscitée par le hasard d'une ressemblance qu'il aimait dans cette gentille Yvette dont la mère s'appelait Armandine.

"Oui, mais lui avait-il encore quelque chose du Lionel de Dijon?".

III

Après être revenus déjà sur le passé de M. de Givreuse, depuis son départ de Chine jusqu'à son retour définitif à La Sapinière, il nous faut forcément revenir aussi sur celui de Reine depuis la mort de son mari, jusqu'à ce qui va suivre.

Dans l'année de son veuvage, elle avait tout réglé à La Grandcombe, et elle en était partie.

Pour où aller?

On ne savait pas.

Mais ceux qui la supposaient à Paris, ne s'étaient point trompés.

Reine s'était sacrifiée au salut de celui qu'elle aimait menacé par des ennemis implacables.

Elle avait fait, mariée, son devoir d'honnête femme.

Mais elle aimait toujours, toujours.

Et elle aima d'autant plus qu'elle était redevenu totalement libre, qu'elle savait Lionel toujours garçon et l'Italienne morte.

Il eût dû la deviner, la mieux comprendre, ne point retomber sous le joug de Rita.

Mais il ignorait la visite nocturne, les menaces.

Et puis avait-il été plus libre d'agir de son côté qu'elle-même ne l'avait été du sien?

Mieux elle, Reine, aurait pu attendre davantage, attendre quand même; après tout lui n'avait épousé personne, et elle si, et un vigneron de la côte.

Aussi ne prétendait-elle plus remettre les choses dans l'état où elles étaient lors de son dernier adieu à Lionel.

Oh non!... Le vase était brisé!

Mais elle voulait vivre dans l'air de celui qui avait été et resterait toute sa vie de cœur, le voir, le protéger de loin, être toute prête à courir à lui si jamais il l'appelait, si elle avait la joie immense de pouvoir lui être utile en quelque chose, comme humble amie.

Elle ne le gênerait pas, il resterait libre, il ignorerait même qu'elle fût là à quelques mètres de son propre toit.

Et elle était venue s'installer avec sa fille dans une des rues qui aboutissent au Bon Marché.

Elle connaissait le quartier déjà par ses voyages précédents, ce quartier dont la foule incessante lui permettait d'habiter dans le voisinage de M. de Givreuse sans risquer d'être remarquée.

L'eût-il reconnue du reste s'il l'avait rencontrée?

Le chagrin, les années, la maternité avaient passé sur le visage de la jolie Reine tandis que lui était toujours le même sans doute.

Ce qu'elle avait hérité de ses parents, joint à ce qui revenait à sa fille, dont elle était tutrice, du chef de son père constituait à Reine une aisance modeste mais d'autant plus suffisante que, laborieuse, elle avait repris ses tapisseries.

L'enfant grandissait.

Et elle devenait belle, très belle plus belle que sa mère à cause de qualités qu'elle tenait de son père qualités corrigeant les légères imperfections de Reine.

Les fenêtres de la petite salle à manger de la veuve ouvraient en écharpe sur la rue du Bac, et M. de Givreuse ne pouvait rentrer ou sortir de chez lui sans que Reine, installée à son métier, l'aperçut.

Cela suffisait à son bonheur.

"Comme il était alerte, mince, élégant, comme il paraissait jeune auprès d'elle!"

Et Reine souffrait dans son amour propre de femme; elle regrettait d'être plus si jolie, si jeune, si vive qu'elle l'avait été, non pour elle-même, mais à cause de lui, de lui si jamais il voulait bien se souvenir d'elle.

(A suivre)

CASTORIA.
Porte la Signature de — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Dans la Province de Quebec

Correspondance spéciale à la "Patrie"

STE-GENEVIEVE DE BATISCAN

STE-GENEVIEVE DE BATISCAN, 5 — Samedi à 9 heures, ont eu lieu les funérailles de M. Prime, fils du Dr F. X. Baril. Le cortège était composé des parents du défunt, des amis, les membres de la ligue du Sacré-Cœur et les membres de l'Alliance Nationale.

La levée du corps fut faite par M. le curé Bellemare qui chanta aussi le service.

LAPRAIRIE

Nouveau marguillier

Dimanche dernier, le 1er septembre 1907, avait lieu, à Laprairie, une assemblée des paroissiens pour faire le choix d'un marguillier destiné à remplacer le regretté M. Edmond Roy, tué récemment par la foudre dans les circonstances pénibles que l'on connait.

L'assemblée, tenue sous la présidence de M. le curé Lamarche, a élu M. Alexandre Brossard, cultivateur, appartenant à l'une des plus importantes et les plus nombreuses familles de Laprairie.

BUCKINGHAM

BUCKINGHAM, Qué., 6 — Les boulangers de la ville se sont réunis pour s'entendre entre eux afin de hausser le prix du pain qui est actuellement de 10c pour 4 livres et de le mettre à 12 cents.

— M. et Mme Xavier Cadieux sont heureux de faire part à leurs amis et connaissances et aux membres de l'Union locale No. 4, de la naissance de leur fils, Joseph, Wilfrid, tenu sur les fonts baptismaux par M. et Mme Honoré Cadieux, junior.

ST-EDOUARD

ST-EDOUARD, 6—Il y a eu lundi et mardi une excursion pour Montréal sur notre ligne nouvelle, Jonction de Napierville.

—La sécheresse se fait de plus en plus sentir dans notre paroisse et plusieurs cultivateurs sont obligés de charroyer l'eau à la tonne.

—Les écoles sont ouvertes depuis lundi et Melles Masson, Berthe et Juliette, de St-Placide, sont revenues pour reprendre la direction de l'école modèle du village.

—Melle Albina Hénault organiste, est partie pour une huitaine à Montréal, chez ses deux frères, MM. Hormisdas et Hector Hénault. M. Wilfrid Hénault, maître-boulanger, est aussi parti pour quelques jours à Montréal.

WEST SHEFFORD

WEST SHEFFORD, 6 — M. Rochon de St-Césaire, est venu établir une Cour des Forestiers Catholiques. M. Cressé, de Montréal, haut chef ranger provincial des Forestiers Catholiques, accompagnait M. Rochon.

Les membres élus comme officiers de cette cour sont : Rév. M. Barré, chapelain ; Alphonse Gagnon, chef ranger ; Ovilas Huot, vice-chef ranger ; Albert Ricard, ex-chef ranger ; B. Choinière, secrétaire - archiviste ; H. Bienvenu, secrétaire - financier ; Ernest Jeanneau, trésorier ; Eug. Parizeau, Z. Brodeur, syndics ; Ernest Vachon, et Auber Bélanger, conducteurs ; Geo. Brodeur et Th. Moisan, sentinelles.

La Cour porte le nom de St-Frs.-Xavier No. 1537.

MATTAWA

MATTAWA, 5 — Jeudi matin eurent lieu les funérailles de M. Eugène Cardinal, décédé mardi, à l'âge de 42 ans. Le défunt faisait partie de l'Union St-Joseph et de la C.M.B.A. Les sociétés ont assisté en corps.

—Miles M. L. Pigeon et Gabrielle Hamel, sont en promenade ici pour quelques jours. Elles sont les hôtes de Mme Pigeon.

— Mme Sabourin ainsi que sa jeune fille, Albertine, de Saint-Isidore de Prescott, sont chez Mme Joseph Lévis.

— Le P. Nillis, curé, est absent depuis une couple de semaines. Il est remplacé par le P. Jacob.

TEMAGAMINGUE

TEMAGAMINGUE, 5 — Nous avons maintenant un bureau de poste, ce qui fait plaisir à tout le monde, car il fallait faire 7 à 8 milles pour aller chercher la malle. Le nouveau bureau de poste porte le nom de Béarne, comté de Pontiac et est à 12 milles de Ville-Marie.

Cette petite municipalité fait beaucoup de progrès.

En 1900 on n'y voyait que deux habitations. Aujourd'hui quatre rangs sont ouverts et de vrais colons y sont établis. Le besoin d'une chapelle se faisant sentir, une chapelle de 30 pieds par 50 fut batie en 25 jours.

Nous avons de plus une mine à une dizaine d'acres de notre village, qui va donner encore un regain d'activité. Actuellement il y a une dizaine d'hommes qui exploitent la mine pour une compagnie. On est à installer des machineries.

ST-DAVID D'YAMASKA

Funérailles de M. L. Léveillé — Voleurs de chevaux.

ST-DAVID D'YAMASKA, 6—Mercredi, avaient lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Louis Léveillé, rentier. Le service a été chanté par M. l'abbé R. Crochetière, vicaire. Les porteurs étaient MM. Victor Beaulac, Hormisdas Lebrun, Jos. Langlais, Jos. Paulhus.

Le deuil était conduit par les trois frères du défunt, MM. Joseph Léveillé, Narcisse Léveillé, Aimé Léveillé, de St-Aimé de Richelieu, et ses deux gendres, MM. Aimé et Louis Brouillard, de St-David.

On remarquait parmi les étrangers : MM. J. Lacourse, de St-Guillaume; J. Raiche, de St-Aimé ; J. Hébert, St-Aimé.

ST-JOSEPH

(Correspondance spéciale à LA PATRIE).

ST-JOSEPH, Co. Richelieu, 6 — A une session spéciale le conseil du village de Saint-Joseph se faisant l'interprète de la paroisse de Saint-Joseph, à l'occasion du départ du Révérend J. M. M. Cadieux, curé, sur proposition du conseiller Dufault, appuyé par le conseiller Valois, il a été résolu unanimement que le départ du curé de la paroisse de Saint-Joseph, dont les talents, les qualités et les vertus sont connus de tous, cause un véritable chagrin chez tous les paroissiens.

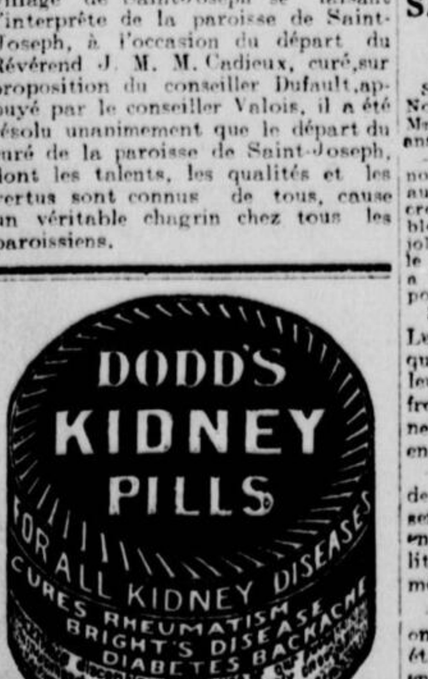

ST-BARTHELEMY

ST-BARTHELEMY, 6 — Lundi matin ont eu lieu les funérailles de M. Hyacinthe Sarrasin. Le défunt a succombé après une longue maladie. Nos sympathies.

—Mlle Edouardina Bélair est partie pour le couvent de Berthier.

—Mlle L. Bourassa, des Etats-Unis, est venue passer une huitaine chez M. O. Lincourt.

—M. et Mme Hector Labonne, de Montréal, sont venus passer quelques jours chez M. Elz. Lincourt.

—M. Louis Laforest, de St-Cyrille de Wendover, est venue passer quelques jours, chez son frère, M. Joseph Laforest.

—Mlle Mariette Bélair doit aller passer une huitaine à Louiseville chez Mlle Ludivine Bélair. — M. Jos. Dostaler, riche cultivateur de Berthier, doit épouser prochainement une jolie brunette de St-Barthélémy.

CAP ST-IGNACE

CAP ST-IGNACE, 6 — Depuis deux semaines nous avons eu une température bien froide pour la saison. Le grain ne mûrit pas, tout est en retard.

—Il y a eu la semaine dernière une grande réception chez M. le capt. M. Gamache, à l'occasion de ses noces d'argent. Ses amis de la paroisse en ont profité pour lui présenter un magnifique présent, à part des cadeaux nombreux reçus de divers endroits de la province de Québec.

Nous souhaitons à notre aimable capitaine et à son épouse bonheur et prospérité.

—Le 2 septembre ont eu lieu les funérailles de Philomène Richard, épouse d'Elzéar Boulet, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La famille Boulet et de nombreux amis ont tenu à rendre un dernier hommage à la défunte.

Les porteurs du corps étaient MM. Jos. Blanchet, Zotique Bernier, Anthime Guimont, On. Blanchet, Amédée Coulombe et Louis Dugal.

HAWKESBURY, ONT.

STE-GENEVIEVE DE BATISCAN, 6 appartenant à Mme Jos. Paquette, a failli mourir ces jours derniers, des suites d'une forte dose de lessive qu'il avait absorbée pendant que sa mère lavait son plancher. L'enfant s'approcha de sa mère, s'empara du récipient qui contenait la lessive et en but une assez grande quantité. On s'empressa de lui donner les soins nécessaires et on espère pouvoir lui sauver la vie.

—M. Evariste Brunet, de Calumet, a eu le malheur de se faire couper un doigt en travaillant au moulin de G. E. Penley & Cie.

—Le quinze septembre aura lieu un grand banquet à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle salle de l'Union St-Joseph. Le président, M.U. Hotte et les officiers font les arrangements nécessaires pour cette grande fête, qui promet d'être très intéressante.

—Mlle Blanche Leduc, institutrice, part cette semaine pour Tenora, Ont., où elle doit enseigner.

—Mme L. P. Beaulne est en visite à Montréal pour quelques jours.

—Mlle Orianna Marchand, de Montréal, est en visite chez M. Eugène Séguin.

—Mme John Fortin est partie pour Toronto, où elle doit passer quelque temps.

—Mme Magloire Cantin est revenue, après avoir passé un mois à Québec, parmi ses parents et amis.

SAWYERVILLE

SAWYERVILLE, Co. Compton, 6 — MM. Stanislas Lamoureux, de South Ham, et Jude Thibault, de Wotton, étaient durant presque toute la semaine dernière, les hôtes de M. et Mme Auguste Darche.

—Mme Aristide Genest, de Sherbrooke a passé la semaine chez son beau-frère, M. le curé Genest.

—Jeudi dernier 29 août, était le jour choisi depuis longtemps par M. le curé Genest pour l'ouverture d'un grand bazar à "Popeville". Plusieurs personnes s'empressèrent de répondre à l'aimable invitation de notre bon curé.

On remarquait dans la salle du bazar : M. Genest, curé de Sawyerville ; M. Godin, curé de Cookshire ; Mme Aristide Genest et M. Pit Genest de Sherbrooke ; Mme Auguste Darche, et M. Lucien Darche, de Sawyerville ; MM. Stanislas et Joseph Lamoureux, de South Ham ; M. Jude Thibault, de Wotton et une foule d'autres.

—Vendredi soir, avait lieu dans l'église anglicane un beau concert donné par Melles Bailey et Louisa Whorley, avec l'aide du violoniste de Sawyerville, M. Robertson. On ne saurait trop féliciter Melles Bailey et Louisa Whorley de leurs voix harmonieuses.

ROXTON POND

ROXTON POND, 6—A Ste-Cécile de Milton, le 26 août, M. Jos. Thétrault, d'Indian Orchard, Mass., a épousé Mlle Cécile Bouffard, de Milton.

Les témoins étaient M. Jos. Baron pour la mariée et M. Jos. Bouffard pour le marié.

Les invités, en grand nombre, ont pris part au succulent déjeuner qu'on a servi chez les parents de l'épousée. Les jeunes époux sont partis pour Indian Orchard, où ils demeureront à l'avenir.

—M. O. Gagnon s'est fait amputer un doigt en travaillant dans un puits chez M. A. Monty.

—Le service anniversaire de feu Mme A. Constantineau, épouse de notre médecin, sera chanté vendredi, le 6 à 8 hrs. a.m.

—Mme F. C. Cadoret et sa fillette Thérèse, de Newark, N.J., en promenade ici depuis quelques jours, sont parties avec Mme J. B. Cadoret et sa petite nièce Laurette Constantineau, de Magog, où elles passeront quelques jours.

—La chaussée sera rehaussée de quelques pieds pour donner plus de force au pouvoir d'eau. Les travaux sont déjà commencés.

SAINTE-ANNE DE LA PERADE

SAINTE-ANNE DE LA PERADE, 6— Nous regrettons d'annoncer la mort de Mme Cléophas Lanouette, âgée de 60 ans.

—On a transporté ces jours-ci, au nouveau cimetière, la croix qui planait au-dessus de l'ancien cimetière. Cette croix qui est cimentée dans un énorme bloc de pierre, est en fer, et pèse le joli poids de 700 livres. Le tout, avec le bloc, pèse près de 15,000 livres. Il a fallu les services de trois chevaux pour transporter ce poids énorme.

STE-ANNE DE LA PERADE, 6. — Les cultivateurs ne commenceront que la semaine prochaine à faucher leur avoine. Les grains, grâce à la froide température que nous avons, ne sont pas encore mûrs à différents endroits.

— On nous annonce qu'une requête de citoyens de Ste-Anne de la Pérade sera bientôt adressée à M. Bourassa, en vue de l'inviter à venir parler politique ici, et expliquer son programme.

— Un grand nombre d'étrangers ont visité cette paroisse, lundi. Ces étrangers étaient venus conduire leurs enfants au collège du Sacré-Cœur et au couvent des Dames de la Congrégation.

PAPINEAUVILLE

PAPINEAUVILLE, 6 — Dimanche dernier, la famille Bélisle et quelques intimes sont allés en pique-nique au Lac Georges, comté de Prescott. Le trajet s'est fait dans les confortables chaloupes de M. Jos. Chabot. Remarqué parmi les personnes présentes : Mlles Eva Léger (Outremont), Montréal ; Elda Bélisle, Jeanne Bélisle, Bern. et A. Bélisle, Cordée Tétreau, A. Campeau, et MM. L. Mantha, Mary et A. Lavigne, et D. Gareau et MM. Alex. Martel, de Lorette (Québec), R. Bélisle et P. Céré.

—M. L. I. Mackay, comptable au ministère des travaux publics à Ottawa, Mme Mackay et cinq de leurs enfants, sont partis mardi après un séjour d'une semaine ici, où ils ont été les hôtes de M. et Mme J. E. Hudon.

—Le Dr A. Longpré et Mlle Ludivine Longpré ont passé dix jours à St-André Avellin.

—Mme Louis Coursolles et sa fille, Mlle Juliette et M. le Dr et Mme André Fissieault, sont retournés à Ottawa mardi, après une villégiature de deux mois, à l'hôtel Chabot.

—M. le curé Rochon, qui voyage actuellement dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, avec son frère, M. Télesphore Rochon, inspecteur des écoles bilingues d'Ontario, doit revenir à la fin de la semaine.

ST-BONAVENTURE D'UPTON

ST-BONAVENTURE D'UPTON, 6— Les funérailles de Mme Willy Vanasse, née Sophronie Bourdelais, décédée à St-Bonaventure, le 25 août, ont eu lieu mardi matin, le 27, à l'église paroissiale.

La levée du corps a été faite par le Rév. Frs.-Xavier Lessard, curé de la paroisse de St-Guillaume d'Upton, assisté du Rév. J. T. Joyal, ptre, comme diacre, et du Rév. Roméo Salois, comme sous-diacre. Le service fut chanté par le Rév. Philippe Bourassa, curé de la paroisse.

L'orgue était touché par M. Théodose Vanasse, notaire de St-Guillaume, petit parent de la défunte.

Les porteurs étaient MM. Alma Letendre, Alfred Desmarais, Hermann Lemaire et Napoléon Veilleux.

Le deuil était conduit par M. Willy Vanasse et ses enfants, Zénobie, Lévanie et Joseph. On remarquait dans le cortège, MM. Cyrille Vanasse, Johnny Vanasse, Edouard Vanasse, Hormisdas Vanasse, le docteur St-Germain, Oliva Labonté, Ernest Lachapelle, de St-François, la famille Blazon, de Notre-Dame de Pierreville, etc.

UN CHANGEMENT SUBURBAIN

Le Pacifique Canadien annonce le retrait, après aujourd'hui, du train qui quitte la gare Windsor à 1.30 p.m., et qui, au retour, arrive à 4.30 p.m., tous les jours, excepté le samedi et le dimanche, de Rigaud et des gares intermédiaires. 164-1.

ST-DIDACE

ST-DIDACE, 6 — MM. les commissaires d'écoles de la paroisse de St-Didace ont décidé d'acheter, au prix de cent piastres, le nouvel emplacement de maison d'école, dans l'arrondissement scolaire No 2, sur lequel on fera construire la nouvelle école, d'ici au mois de novembre prochain. On demande des soumissions cachetées d'ici au 15 septembre. Cette année, les commissaires d'écoles de St-Didace ont retenu les services de Miles Aurore Comtois et Fabiola Jalette, pour l'enseignement dans deux de leurs écoles. Ces jeunes personnes sont sorties de l'école modèle du village et ont réussi à décrocher leur diplôme avec distinction.

—MM. Joseph Jalette, sr., et Thomas Rivard poursuivent activement leurs travaux de creusage des rapides de la rivière Maskinongé, près du village, afin d'y installer une scierie.

—Les commissaires d'écoles de St-Didace, paroisse, ont trouvé des institutrices pour toutes leurs écoles, à l'exception d'une. Les institutrices engagées jusqu'à ce jour sont toutes de la paroisse.

Les commissaires du village ont fait faire l'installation d'un joli gymnase pour l'usage des élèves.

—L'apparence des récoltes est bonne, mais les dégâts causés par les sauterelles en différents endroits de la paroisse sont incalculables. En maints endroits on s'empresse de moissonner, à cause du fléau des sauterelles.

—Nous avons eu ces jours derniers la visite du Révd. Père H. Hamelin, du Collège Bourget, qui est venu passer quelques jours dans sa famille, ainsi que celle de M. et Mme Edouard Hamelin, de Montréal.

NOUVELLES DU BIC

M. I. A. Fortin, de Québec, et Mme Fortin sont en promenade chez M. Michel Pineau, père de Mme Fortin.

—Mme N. Morin, de Québec, et Mme H. Bouchard, de Montréal, étaient en promenade ces jours derniers chez Mme Gravel, leur sœur.

—La semaine dernière nous avons eu l'inauguration de la salle publique. La causerie faite par M. Coclough a été admirable. M. Coclough est un magnifique causeur, et nous a parlé pendant quelques heures des villes de Paris et Londres, de leurs monuments et de la vie que l'on y mène. La salle était magnifiquement décorée et nous avons eu le plaisir d'entendre M. D'auteuil qui est un diseur distingué. Toutes nos félicitations aux organisateurs !

—Les travaux du quai à eau profonde se continuent sous la direction de M. Achile Durette. Des chars de bois nous arrivent tous les jours.

—M. Guy Gravel, E.E.P., de Montréal, est venu passer quelques jours chez M. le docteur Maurice Gravel, son frère.

—M. l'abbé Michaud, de l'Ile Verte, est en promenade chez M. Joseph Michaud, son père.

—Le beau temps de la semaine dernière a permis aux cultivateurs de continuer avantageusement la fenaison. Tous s'accordent à dire que nous allons avoir deux fois plus de foin que l'an dernier. C'est une aubaine pour nos cultivateurs.

—M. l'abbé St-Pierre, curé dans la Gaspésie était de passage ici la semaine dernière, chez sa mère, Mme Nap. St-Pierre.

—Le Rev. M. Adéodat Chamberland, desservant à Sainte-Luce, était en promenade ces jours derniers chez Mme Arthur Chamberland.

—Le Rev. Père Saül, des Pères Blancs de Québec, est venu ici, la semaine dernière, en compagnie de M. Amyot, de St-Valérien. Le Rev. Père a emporté une soixantaine de piastres pour les missions d'Afrique.

21,000 OUVRIERS DE FERME

Sont demandés pour la récolte de la moisson au Manitoba, dans la Saskatchewan et l'Alberta.

On estime qu'au moins 21,000 ouvriers de ferme seront requis cette saison pour la récolte de la moisson au Manitoba, dans la Saskatchewan, et l'Alberta. Quoiqu'un peu plus en retard qu'à l'ordinaire, la récolte promet d'être une des meilleures.

La Compagnie du Pacifique Canadien organise une excursion monstre de tous les points de la Province de Québec pour transporter le grand nombre de ceux qui désireront profiter du bas prix exceptionnel de $12.00 Ce taux ne s'appliquera seulement que le 12 septembre. 164-1.

A STE-MARTINE

L'exposition de la Société d'Agriculture de Chateauguay aura lieu le 10 courant.

(Correspondance spéciale à LA PATRIE).

STE-MARTINE, 6. — La Société d'Agriculture du comté de Chateauguay, tiendra mardi, le 10 septembre, son exposition annuelle. Cette exposition est ouverte aux comtés de Chateauguay, Beauharnois, Huntingdon, Laprairie et Napierville, et compte bon nombre d'exposants. On y voit les troupeaux des plus grands éleveurs de la province de Québec, tels que M. Robert Ness, Brownlee Bros., et autres, auxquels se joignent bon nombre de Canadiens-français, leur faisant une bonne concurrence.

Le terrain de la société a subi de grandes améliorations depuis quelques années, et cette année encore, on y a fait construire à grands frais, une bâtisse de 168 pieds de longueur sur 22 pieds de largeur, divisée en 96 loges, pouvant contenir 96 cochons et 144 moutons.

Cette société a donné, l'an dernier, la jolie somme de $978 en prix de toutes sortes, à plus de 160 exposants, en sus du prix spécial de $50 offert par M. Alexandre McDougall, de Montréal, natif du comté de Chateauguay, lequel a été réparti comme suit :

James Bryson, $10, l'exposant ayant reçu le plus d'argent, en prix, et $5 pour le meilleur troupeau Ayrshire.

Mme Israël Doré, pour le meilleur étalage d'articles de fantaisie et fleurs, $5.

John Graham, pour le meilleur exhibit de volailles, $5.

P. D. McArthur, meilleur troupeau de race bovine croisée, $5.

D. McEwen, meilleure jument et son poulain, $5.

Cyprien Bougie, meilleur étalon, $5.

John Laing, meilleur troupeau de mouton, $5.

Jas. Donaldson, meilleur verrat et truie à bacon, $5.

Grâce à la générosité de M. McDougall, le même montant est offert en prix cette année.

Afin de permettre aux habitants de Montréal, et des stations intermédiaires de visiter l'exposition agricole de cette société, mardi, des arrangements ont été pris avec le G. T. R., pour un train spécial, quittant Montréal pour Ste-Martine à 1 heures du matin, au prix d'un billet simple, bon pour retourner le lendemain. Ce train, à son arrivée à Ste-Martine, vers 10.30 hrs, ira à Beauharnois rencontrer les passagers du N. Y. C., et les y conduira le soir avant son départ pour Montréal.

LAMBTON

LAMBTON, 6 — L'ouverture des classes au couvent a eu lieu le 3. Plus de 250 élèves sont inscrites.

—Deux des jeunes fils du Dr Samson sont partis pour le collège de Lévis, deux fils de M. Ls. Roberge, pour le collège du Mont St-Louis. Ls Philippe, fils de M. Frs. Dion, Adrien, fils de M. Ed. Garant, Roméo et Léonidas, fils de M. Ls. Langlois, ainsi que trois fils de feu M. Adolphe Poulé sont partis pour le collège de Ste Marie de la Beauce.

—Le 3 au matin, en la chapelle de cette paroisse, M. Joseph Bouchard, cultivateur, et son épouse, Mme Anastasie Blais, ont célébré le 60e anniversaire de leur mariage. La bénédiction a été donnée par M. le curé A. Belleau. Une touchante allocution a été faite par le Rév. M. Ls. Belleau, vicaire, MM. Elzéar Létourneau et Michel Couture, gendres des jubilaires, leur servaient de témoins. La cérémonie a été très imposante, une foule considérable y assistait, entre autres les enfants et petits-enfants des vieux époux.

M. Bouchard compte 78 printemps et son épouse 83.

Tous deux sont en bonne santé et comptent vivre encore plusieurs années pour célébrer leurs noces de rubis.

—M. Ed. Giroux, entrepreneur, est de passage ici dans l'intérêt de son entreprise. Les plâtriers sont à mettre la dernière main à l'intérieur de notre magnifique église qui sera terminée vers la mi-octobre.

ST-LUC

ST-LUC, 6 M. Alex. Trudeau nous a quittés pour aller se fixer, à St-Jean.

—Le 9 courant aura lieu ici un grand banquet au bénéfice de notre église. A 1 heure il y aura concours de tir aux pigeons ; A 3 heures, discours par MM. P. H. Roy et Jos. Demers, députés ; G. Marchand, J.-A Benoit, D. Monette, B. Baillargeon, etc.

A 5 heures commencera le banquet, A 9 heures, concert et feu d'artifice.

Les organisateurs sont MM. F. Lyons, T. Boucher et H. Ouimet. La fête est sous le patronage de M. le curé Fonrouge.

—Melle Robert est la nouvelle institutrice de l'école du village.

Cachets du Dr Fred Demers
contre le mal de tête
Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. N'en acceptez aucun autre. Ce sont les seuls vraiment bons. Exigez toujours le nom du Dr Fred. Demers, gravé sur chaque cachet. j.v—jn

SOUS L'AVALANCHE

Cinquante personnes ensevelies vivantes.

SANTIAGO-DE-CHILI, 6.—Cinquante personnes auraient été ensevelies dans une avalanche de neige, détachée des montagnes du Chili, et qui est venue effondrer le bureau des douanes chiliennes, à Junoal. Ce poste est sur la frontière de la République Argentine, dans les Andes.

LES INCENDIES

Le rapport de M. Ferns accuse une augmentation.

Le rapport de M. James Ferns, le surintendant des alarmes, à l'hôtel de ville, accuse une légère augmentation dans le nombre des incendies et des alarmes pendant le mois d'août, comparativement au mois correspondant de l'an dernier.

Voici un état comparé pour les deux années :

	1906	1907
Incendies	78	71
Alarmes (pas d'incendie)	34	40
Fausses alarmes	9	9
Fausses alarmes par téléphone	1	0
Alarmes automatiques	0	6
Total	122	126

Les incendies les plus considérables ont eu lieu chez J. E. Waters, 25 St-Antoine ; L. Morin, cour à bois, Ville St-Louis ; Moulin à scie de Traversy, ruelle Josaphat ; Compagnie Caverhill Learmont, 89 St-Pierre, enfin, l'école Ste-Anne.

Août, 3, trois chevaux furent brûlés à la "Standard Dairy Co.," et le 20 août, un cheval était asphyxié dans les écuries de M. D. Leclaire, 614 rue St-Urbain.

CROUSTILLANTS (TRES CROUSTILLANTS, TOUJOURS CROUSTILLANTS.)

Remarquez en cassant les **Sodas 'JERSEY CREAM'** de McCORMICK, combien croustillants et floconneux ils sont — non pas quelque fois durs et âpres, mais toujours les mêmes.

Parce que les éléments qui les composent sont parfaitement pesés afin d'assurer les vraies proportions, la pâte est préparée dans une atmosphère chauffée à un degré exact et la cuisson est faite dans des fours automatiquement chauffés et conservés à un degré correct de chaleur.

Ce soin extrême est toujours apporté, c'est ce qui explique pourquoi les **Sodas "JERSEY CREAM"** sont si uniformément croustillants.

Les paquets suivants sont spécialement recommandés :
Boîtes de 3 lbs (conserveront leur fraîcheur et leur arome primitifs de 2 à 3 mois.)
Petits paquets avec étiquette bleue, 5c et 10c.
Petits paquets en papier, 5c et 10c.
Chez Votre Epicier

McCormick's Biscuits

LE MARIAGE DE M. VIC. BEAUDRY

IL Y AVAIT 2000 PERSONNES PRESENTES A LA CEREMONIE NUPTIALE ET LA FOULE LANCA DES FLEURS AUX JEUNES MARIES.

La nouvelle publiée hier par la PATRIE du mariage de M. Victor Beaudry, un des jeunes hommes les mieux connus de la société montréalaise, a pu causer une grande surprise et faire des incrédules. Il n'y a pourtant pas de doute sur la véracité de cette nouvelle, car la PATRIE a la preuve dans la copie même d'une lettre adressée par M. Victor Beaudry à un de ses amis de Montréal. La baronne

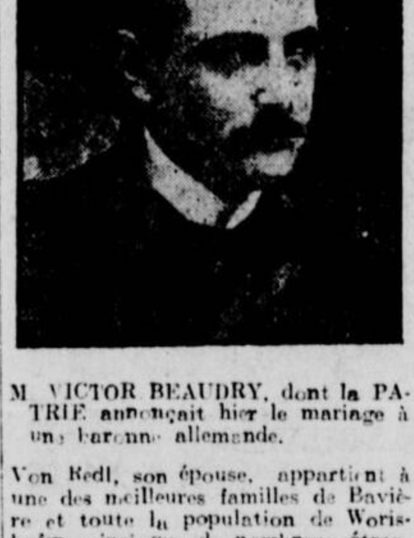

M. VICTOR BEAUDRY, dont la PATRIE annonçait hier le mariage à une baronne allemande.

Von Redl, son épouse, appartient à une des meilleures familles de Bavière et toute la population de Worishofen, ainsi que de nombreux étrangers qui y suivent la cure de feu l'abbé Kneipp, ont assisté à la cérémonie religieuse, célébrée à 10 heures du matin, le 15 juillet dernier. Cette partie du mariage a été des plus imposantes, les journaux rapportent, qu'au moins

2000 PERSONNES

en ont été témoins et toute cette foule, alignée sur le parcours de l'église à l'hôtel, lançait des fleurs aux mariés sur leur passage.

Le déjeuner, à l'hôtel, a été splendide, d'après les journaux, et outre Mlle Mathilde Beaudry, sœur du marié, venue de Paris pour le mariage, et Mme Filla, plusieurs personnages distingués du village de Worishofen y ont pris part.

A 4 heures, les mariés sont partis en voiture pour Buchlaö et

LES FLEURS

qu'on leur avait lancées, suivaient dans une autre voiture. En bon français M. Beaudry les fit déposer sur les tombes au cimetière de l'endroit.

A Buchlaö, M. et Mme Victor Beaudry prirent le train pour Munich, d'où ils continueront leur voyage de noces.

Un des particularités du mariage, c'est qu'il s'est fait en trois stages; les époux ayant dû passer d'abord devant le maire de Worishofen, puis devant l'ambassade anglaise, à cause de la nationalité différente des conjoints, et enfin à l'église où ils furent unis d'après les rites catholiques.

M. Beaudry a déclaré qu'il avait l'intention de demeurer en Europe.

L'EPURATION DES SQUARES

Les constables Charland et Saint-Pierre, du poste No. 6, terminent le travail d'épuration du carré Dominion. Lundi soir encore, ils arrêtaient un dangereux voyou du nom de Howard Cunningham, qui a été condamné à deux mois de prison pour s'être enivré et s'être battu dans le carré. Les citoyens du quartier sont éminemment satisfaits de la manière dont la police du poste no. 6 s'acquitte de son devoir à cet endroit.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

ELECTIONS CHEZ LES MEDECINS

Le docteur A. R. Marsolais, de la rue Saint-Denis, registraire du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec, a reçu dans la journée d'hier quelques rapports des élections des gouverneurs pour le prochain terme, qui ont eu lieu mercredi.

Les résultats connus jusqu'à présent sont les suivants :

Quartiers St-Jacques et Ste-Marie, Dr A. R. L. Marsolais, S. Boucher, quartier Hochelaga-Ouest, Dr Elie Asselin ; quartiers St-Laurent et St-Louis, Dr Frs. DeMartigny et Dr Boulet ; quartiers St-Antoine et Ste-Anne, Dr McDonald et Dr Lapthorn-Smith; quartier Hochelaga, est, Dr J. A. Rouleau ; comtés de Terrebonne, Deux-Montagnes, Argenteuil et Laval, Dr Henri Prévost; comtés de Beauharnois, Chateauguay, Huntingdon, Soulanges et Vaudreuil, Dr C. O. Ostiguy ; comtés de Shefford, Brome et Missisquoi, Dr L. A. Lessard ; comtés de Compton et Stanstead, Dr C. J. Edgar ; comtés de Drummond, Arthabaska et Mégantic, Dr L. J. G. Sirois.

Comtés Joliette, Montcalm et Berthier, Dr Laurendeau de Saint-Gabriel de Brandon; Comtés Portneuf et Montmorency, le Dr O. Dalbec, de Saint-Camille; Comtés Charlevoix, Chicoutimi et Lac Saint-Jean, le Dr J. T. Gauvreau, de Chicoutimi; Comtés Chambly, Saint-Jean, Iberville, Laprairie, Napierville, le Dr Jean Girouard, de Longueuil; Comtés St-Hyacinthe, Bagot, et Rouville, Dr L. A. Beaudry, de Saint-Hyacinthe; Comtés l'Islet, Bellechasse, Montmagny, Dr L. M. Moreau, de l'Islet; Comtés de Kamouraska et Témiscouata, Dr D. W. Blakstone, de Saint-Philippe de Néri.

Les derniers rapports arriveront aujourd'hui et demain.

LES CANADIENS A PARIS

Inscrits au Commissariat-Général du Gouvernement du Canada à Paris, 10, rue de Rome :

M. et Mme G. Valiquette, Montréal, Grand Hôtel.
Mlle Louise Kerr, Montréal, Hôtel Saint-Pétersbourg.
Mme Henry Miles, Montréal.
Mlle Marion Miles, Montréal.
Mme S. G. Archibald, Montréal, 5, rue Benjamin-Godard.
M. et Mme G. A. Vandry, Québec.
M. Charles Lanctôt, Québec, Grand-Hôtel.
M. l'abbé Eugène Brunet, Québec, Grand Hôtel Canadien.
M. Joseph Quintal, Montréal, 4, rue de la Pépinière.
M. J. A. Beaudry, Montréal, Grand Hôtel.
M. et Mme Alex. Vachon, Québec, 8, rue de Budapest.
M. et Mme J. T. Donald, Montréal.
M. J. R. Donald, Montréal, 30, rue de la Bienfaisance.
M. John McCall, Montréal.
M. Hyman Miller, Winnipeg.
M. C. A. M. Miller, Winnipeg, 11, rue Richer.
M. D. M. Andrew, Montréal.
Mme D. M. Andrew, Montréal, Hôtel de Dijon.
Mlle Jennie A. Ferguson, Montréal, Hôtel Dominici.
M. J. Howell, Toronto.
M. H. Howell, Toronto.
M. A. Fryling, Amsterdam, 43, rue Saint-Augustin.
M. Glance Wilson, Kingston.
M. Harry L. Wilson, Baltimore, 21, rue Valette.
M. le juge A. Valin, North Bay.
M. Geo. J. Valin, North Bay.
M. W. W. Ferguson, North Bay, Hôtel du Louvre.
M. Jos. G. de Lorimier, Montréal, Grand Hôtel.
M. l'abbé A. Piette, Joliette.
M. l'abbé G. Robitaille, Joliette, Issy-les-Moulineaux.
M. et Mme Thos Collins, Montréal.
Mlle Alaine Collins, Montréal.
Mlle Walsh, Montréal, Hôtel Balzac.
M. Parkins, Montréal, Hôtel Regina.
M. F. E. Galbraith, 3, rue Severo.
M. et Mme Charles A. Wilson, Montréal, Hôtel Terminus.
M. l'abbé Edg. Colorough, Montréal, 5, rue de Regard.
Mme E. Marquette et fils, Montréal, 26, rue Saint-Augustin.
Lt-Col. J. J. Barry, Montréal.
M. Joseph E. Henderson, Toronto.
Mlle Edelyn Henderson, Toronto, Hôtel de Lille et d'Albion.
M. l'abbé N. N. Gosselin, Ashland, Etats-Unis, Hôtel Continental.
Dr Herbert A. Bruce, Toronto, Elysée Palace-Hôtel.

(Du "Paris-Canada")

DES INDULGENCES EXCEPTIONNELLES

SA SAINTETE PIE X VIENT D'ACCORDER DE NOUVELLES INDULGENCES POUR FAVORISER L'EXTENSION DE LA PRATIQUE DU MOIS DU SACRE-COEUR.

Le trésor si considérable des indulgences de l'Eglise vient encore d'être augmenté. Dans une circulaire adressée à son clergé, Mgr l'évêque de Chicoutimi a fait les déclarations suivantes :

Aux faveurs déjà accordées par Léon XIII, Sa Sainteté, Pie X vient d'ajouter des indulgences exceptionnelles pour favoriser l'extension de la pratique du mois du Sacré-Cœur de Jésus.

1o. Indulgence plénière "toties quoties", applicable aux âmes du purgatoire, le 30 juin, dans les églises où le mois du Sacré-Cœur aura été solennellement célébré.

2o. Le privilège de l'autel grégorien "ad instar", à la messe du 30 juin, pour les prédicateurs du mois du Sacré-Cœur et les recteurs des églises où cet exercice aura été solennellement célébré.

3o. Pour les personnes qui propagent ce saint exercice, une indulgence de 500 jours, à gagner par toute œuvre faite pour le propager ou le faire mieux célébrer ; une indulgence plénière pour les communions faites dans le mois de juin ; le tout applicable aux âmes du purgatoire. (Rescrit du 8 août 1906).

MILICE

Quelques changements

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, 6 — Le conseil de la Milice publie, aujourd'hui les changements suivants dans la milice du Canada.

Le lieutenant-colonel V. A. S. Williams est nommé inspecteur de la cavalerie à la place du colonel F. L. Lessard, transféré à une autre position. Le lieutenant E. Desjardins, du 6e régiment de Québec et Lévis, se retire du service ainsi que les lieutenants J. E. Marquis, du 17e F. T. Enright, du 53e, de Sherbrooke ; le capt. J. A. A. Germain devient capitaine du 65e de Montréal ; le lieutenant J. F. X. Desjardins, du 83e de Joliette se retire.

Dans le 17e régiment d'infanterie le sergent major Elisé Thériault remplace le lieutenant J. A. Bélanger ; les capitaines J. O. Lachance et N. Warren, du 18e de Saguenay se retirent du service et conservent leur grade.

Le lieutenant J. B. Beauregard, du 87e de Québec, se retire, ainsi que le lieutenant C. E. A. Rinfret, du même régiment. M. Edmond Ouellette devient lieutenant du 89e de Témiscouata et Rimouski.

Les officiers canadiens-français suivants ont passé avec succès les examens confirmant leur grade :

Lieutenant J. E. Dumas, du 17e régiment ; J. M. Arsenault, du 17e régiment ; J. E. Fortin, du 61e régiment ; J. E. Fournier, du 61e régiment.

OUVERTURE DES CLASSES

Ne jetez pas vos vieux livres car vous pouvez les échanger pour d'autres, ou pour crayons de mine, cahiers, plumes, ou toute autre chose pouvant servir aux classes. GRANGER FRERES, Libraires, 43 ouest Notre-Dame, Montréal. 156 j.a.s.

ROYAL CHAUFFEUR

Vitesse excessive du roi Alphonse XIII

LONDRES, 6 — Le roi d'Espagne mène son auto, à des vitesses dangereuses, pour lui et pour le "vulgum pecus".

Ses incursions à toute vitesse sur le territoire français, causent beaucoup de craintes à la police.

On craint que le royal chauffeur commette quelqu'accident et que la foule lui fasse un mauvais parti.

Les ministres espagnols ont fait de respectueuses représentations trop rapide souverain.

TRONE DE SIAM

Un enfant de huit ans

PARIS, 6 — Une dépêche reçue, ici, du gouverneur général de l'Indo-Chine, déclare que Thanh Thai, le roi de Siam déposé a abdiqué en faveur de son fils, âgé de huit ans ; qui dirige actuellement le royaume avec l'aide d'un conseil de régence.

L'Exposition Electrique

L'Hon. Lomer Gouin en fait, hier soir, l'ouverture officielle

Une visite à la Canadian General Electric Co., à la Canadian Fairbanks Co., à la Northern Electric, à la Martel Stewart Co., à la Packard Electric Co.

L'ouverture officielle de l'Exposition Electrique, que pourtant le public a pu visiter tous les jours depuis lundi, a eu lieu hier soir. C'est l'honorable Lomer Gouin, premier ministre de la province, qui a fait cette ouverture. M. Gouin a passé la journée à Sherbrooke hier et il n'a pu arriver à la salle d'exercices militaires qu'à 10 heures. Une foule considérable l'avait attendu, cependant. Il fut présenté aux spectateurs sur la grande estrade, par M. W. McLea Walbank. M. Gouin parla avec enthousiasme des choses qu'il a vues dans la grande salle. Il est convaincu, dit-il, que le Canada est très avancé en ce qui concerne les machines électriques. Il souhaite à l'exposition tout le succès qu'elle mérite et espère que la population de Montréal s'y rendra en foule.

Toute l'exposition était à son mieux, hier soir, la grande clarté jetée par les innombrables lumières électriques, le bruit incessant des machines, les nombreuses et indéfinissables petites machines ainsi que l'énormité et la puissance presque inimaginable des

GROS MOTEURS

en donnaient l'idée d'une usine aux proportions très considérables.

Un très grand nombre de dames circulaient dans les allées. M. Gouin, dans sa visite, s'est montré inquisitif. Il a posé plusieurs questions à MM. Walbank, Kelsch, Pilcher et Bayne, qui lui servaient de cicérones, et ceux-ci se sont aperçus qu'il aimait se renseigner sur le fonctionnement des divers mécanismes. Un des exhibits les plus intéressants, c'est probablement la lampe électrique Nernst, qui fournit une lumière semblable à celle du soleil et permet, à sa clarté de distinguer parfaitement les nuances des couleurs comme en plein jour. Un train de voie ferrée monté d'un cab a aussi été un des exhibits qui ont le plus attiré l'attention. Les kiosques de la Northern Electric Company, ceux de la Compagnie du Téléphone ont fait le sujet de courtes études de la part du premier ministre, qui s'est déclaré émerveillé des améliorations que l'on a apportées dans les machines électriques depuis quelques années.

LA CONVENTION

des électriciens canadiens s'ouvre mercredi prochain, le 11 septembre. Il y a à cette occasion un beau programme de préparé. On y trouvera des ingénieurs électriques de toutes les parties du Dominion et on y lira des conférences intéressantes. Le premier jour, M. A. B. Lamije fera une conférence sur le chauffage et la cuisson au moyen de l'électricité.

M. A. Sammett parlera des épreuves de l'homme qui fait des expériences et M. B. T. McCormick des générateurs à trois fils. Les autres conférences auront pour sujet : "L'histoire et le développement de la haute tension isoloire", M. Clarence E. Delafiels ; "La valeur de la lampe Nernst au poste central", M. W. A. Fleming ; "Les lampes incandescentes", M. J. M. Robertson.

On visitera aussi le champ de course, à Blue Bonnets et jeudi, les membres de la convention et leurs femmes seront les hôtes des compagnies électriques au théâtre "His Majesty." On y jouera "The Gingerbread Man". La compagnie Westinghouse a retenu tout le centre du parquet, soit 600 places. L'Association des compagnies de chemins de fer urbains sera aussi en convention, au Windsor, les 12 et 13, et l'Association Electrique Maritime, aura sa première assemblée d'affaires, à 10 heures du matin, le 9 septembre.

Hier soir les directeurs de l'Exposition Electrique ont offert un dîner

COMMENT S'EMPLOIE le fer à repasser électrique, dont on voit des modèles à l'exposition électrique.

à M. Lomer Gouin, dans les salons du Club des Ingénieurs. On y remarquait MM. H. D. Bayne, A. F. McLeen Walbank et J. W. Pilcher.

Les visiteurs se font de plus en plus nombreux à l'exposition électrique qui se tient au manège, et tous en reviennent enchantés; déclarant que jamais ils n'ont vu un spectacle de ce genre.

Hier, nous avons donné le compte-rendu d'une visite que nous avons faite aux "stands" de la M. L. H. & P. Co., à ceux de John Forman.

Nous allons aujourd'hui continuer ces visites en détail, et nous allons nous arrêter d'abord devant l'installation de la

CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY,

dont M. R. J. Hiller a la surveillance.

Arrivé là, le visiteur a son attention attirée tout de suite par la cuisine "up-to-date," installée par la compagnie, et munie de tous les ustensils nécessaires. C'est de l'idéal. Tous les vaisseaux qui servent à la cuison des aliments sont chauffés à l'électricité, et ce qui est un avantage, c'est qu'on peut faire chauffer autant de vaisseaux qu'on a d'espace pour les mettre en places. Chacun d'eux même peut chauffer indépendamment du poêle électrique. Et pour amener la chaleur il n'est nécessaire que de pousser sur un bouton. En outre de cette cuisine, la compagnie a tout un étalage d'accessoires et d'outillage pour système d'éclairage et de chauffage à l'électricité. On remarque, surtout, une lampe électrique qui fonctionne sans clef. Seize moteurs de divers modèles actionnent et éclairent tous ces exhibits.

En quittant la "Canadian General Electric," nous allons voir le kiosque de la

CANADIAN FAIRBANKS CO.

qu expose un tout autre genre d'appareils.

La spécialité de cette compagnie est d'installer dans les manufactures ou les résidences de campagne le système électrique. Elle expose aussi des dynamos d'une grande puissance, de même que des moteurs. Parmi ces exhibits il y en a aussi de la marque de commerce Fairbanks Morse ; on voit aussi un modèle d'engin à gazoline pouvant produire la lumière électrique. Une grue mue à l'électricité d'une très grande puissance; elle est d'un grand secours dans la construction.

Une autre exposition qui mérite une mention particulière, est celle de la

NORTHERN ELECTRIC CO.

Cette compagnie qui a un grand renom dans notre ville et ailleurs, s'occupe particulièrement de la construction de lignes de téléphone et de téléphone d'alarme. Les exhibits sont très nombreux et des plus variés. Les appareils de télégraphe d'alarme sont très intéressants; la compagnie nous met sous les yeux les modèles les plus variés en usage dans les principales villes de notre pays. La compagnie expose aussi un instrument qui est un chronomètre, qu'elle appelle "calculograph." Cet appareil est surtout installé dans les bureaux de téléphone, et sert à déterminer le temps qu'a duré une conversation. C'est une invention fort ingénieuse.

Une exposition qu'il est intéressant de visiter est celle de la

MARTEL STEWART CO.

Les modèles les plus variés d'enseignes illuminées à l'électricité sont exposés là; on en voit de toutes les formes et de toutes les couleurs; cette compagnie expose également de nouveaux effet de lumière inconnus encore dans notre pays. Ainsi, on ne peut s'empêcher d'admirer un lapin qui saute, une roue qui roule, un serpent qui rampe et une foule d'autres choses de ce genre, toutes produites à la lumière électrique, fournie par le procédé "Dull's Flasher."

La Reynolds Dull Flasher, de Chicago, expose aussi chez Martel Stewart tout un assortiment de réflecteurs. M. Egbert Reynolds Dull a la surveillance de cette exposition; il est lui-même l'inventeur, venu spécialement pour l'exposition. C'est aussi lui qui expose le "diable dansant" dans la galerie. Cette compagnie a pour spécialité l'installation

UNE BALAYEUSE ELECTRIQUE, qui est d'un grand secours dans le nettoyage d'une maison.

de ce genre de jeux de lumière, qui ont de plus en plus de vogue.

LA PACKARD ELECTRIC CO.

de Sainte-Catherine, (Ont.) expose son célèbre modèle de "meters" ou compteur "G.," de même que le "transformer" "R.," universellement connus, ainsi qu'un modèle nouveau de lampes incandescentes. Son exposition est installée dans l'aile du centre, et une foule considérable s'arrête toujours pour la visiter. Cette compagnie est l'agent et le représentant de la Crocker-Wheeler Apparatus Co., qui fait une spécialité de l'installation de système d'éclairage à courant direct ou intermittent. Cette autre compagnie est connue partout.

La Packard représentent également la "Janders Arc Lighting Systems" de Cleveland; son exposition nous fait voir les modèles les plus variés de lampes électriques pour la rue, et ces mohèles sont aussi tout nouveaux.

Cette exposition, en somme, est des plus intéressantes et des plus instructives, et ceux qui la visite reviennent chargés d'une foule de renseignements, dont ils pourront tirer à un moment donné un bénéfice réel.

UNE DEMONSTRATION de la puissance de la grue électrique, exposée par la Canadian Fairbanks Co.

La force provient d'une bonne nourriture et la maladie, de quelque nature qu'elle soit, est souvent due à un manque de nourriture appropriée ou à l'impossibilité de la digérer comme il faut.

Grape-Nuts, la délicieuse nourriture scientifique, peut être digérée par les bébés aussi bien que par les adultes, et leur fait toujours du bien.

"Il y a une raison."

Lisez "The Road to Wellville," dans les paquets.

Le feu exerce ses ravages à St-Hyacinthe

La nuit dernière—Trois incendies dangereux—L'Hotel-Dieu et la maison Saint Isidore ont failli être la proie des flammes—$18.000 de pertes

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

ST-HYACINTHE, Q., 6 — Jamais depuis la conflagration du 21 mai 1903, qui détruisit presque la moitié de la ville, les pompiers n'avaient été, avant la nuit dernière, appelés à porter secours à autant d'endroits à la fois.

Ils étaient à éteindre un petit incendie dans un hangar, en arrière de la propriété de M. F. X. Bertrand, rue Ste-Anne, où ils s'étaient rendus vers minuit, lorsque le lugubre sifflet d'alarme de notre aqueduc les appelait ailleurs.

UN INCENDIE CONSIDERABLE

venait de se déclarer dans l'écurie des Sœurs de l'Hôtel-Dieu. Sans l'activité et l'habileté de nos pompiers, nous aurions peut-être à ce moment à enrégistrer non seulement la destruction complète d'une écurie, des remises et de l'atelier des charpentiers-menuisiers de l'Hôtel-Dieu, mais aussi la perte totale de la maison de refuge où logent une cinquantaine de pauvres gens et de la maison Saint-Isidore où sont soignées les personnes atteintes de maladies contagieuses.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes, malgré l'heure avancée de la nuit. Quatre magnifiques chevaux, d'une valeur d'environ $800 ont été brûlés, ainsi que le corbillard de la communauté, plusieurs voitures d'été et d'hiver, environ quinze tonnes de foin, tous les châssis de l'immense établissement de l'Hôtel-Dieu, etc.

LES PERTES

sont évaluées à environ $18,000. Les assurances ne couvriront pas tous les dommages.

Les pompiers travaillaient encore à éteindre cet incendie lorsqu'on vint avertir notre chef de police et du feu, M. P. A. Foisy, qu'un autre incendie venait de se déclarer, près de la gare du Grand-Tronc, dans la grange de M. Prosper Reeves, propriétaire de l'hôtel Vermont Central. Le feu était pris dans le foin. Heureusement, le détachement de la brigade envoyé à cet endroit, arriva avant que les flammes aient pris des proportions trop grandes. On eut vite raison de ce commencement d'incendie, et au bout d'un quart d'heure, il n'y avait plus rien à craindre de ce côté-là.

Nos pompiers, durant leur travail, ont fait naître à plusieurs reprises, l'admiration et l'enthousiasme des milliers de spectateurs.

UNE BANDE ORGANISEE

DE CAMBRIOLEURS FAIT DES SIENNES A OTTAWA — PLUSIEURS MAISONS ONT RECEMMENT REÇU LEUR VISITE.

(Correspondance spéciale)

OTTAWA, 6.—Le vol le plus audacieux qu'Ottawa ait eu à déplorer depuis longtemps, a été commis mercredi chez M. D. M. Finnie, rue Chapel, assistant gérant général de la banque Ottawa. A cet endroit l'on a enlevé des diamants, de l'argenterie et des bijoux pour une somme de plus de $4,000.

Les voleurs, sans aucun doute des experts, sont entrés par un soupirail de la cave et ont fait une razzia complète à chaque étage de la maison, de tout ce qui s'y trouvait de précieux.

Le vol n'a été découvert que le lendemain après-midi et les voleurs avaient eu tout le temps voulu pour se sauver et mettre le produit de leur vol en sûreté. La maison de M. Finnie est vacante depuis le commencement de l'été et la surveillance en avait été confiée à la police.

CINQ PERSONNAGES SUSPECTS

ont été arrêtés et resteront quelques jours en prison sur l'ordre du magistrat, afin de permettre aux détectives de chercher des preuves de leur culpabilité.

Depuis quelques jours les vols avec effraction sont nombreux et hier M. Alex. Graham, d'Ottawa Est, déplorait aussi la perte de $300 en argent et $700 en bijoux et argenterie.

Le chef de police dit que les constables font leur devoir, mais ne sont pas assez nombreux. Ce n'est pas avec soixante constables que l'on fait, dit-il, une surveillance efficace dans une ville comme Ottawa. Ces vols ont causé une grande sensation dans toutes les parties de la ville.

Tous les établissements de prêteurs sur gages ont été visités ainsi que les marchands de seconde main, et la police n'a pu rien découvrir. Presque tous les vols rapportés dernièrement ont été commis de la même manière et on se croit en présence d'une bande parfaitement organisée.

CHOSES D'OTTAWA

Grand bazar — Le saumon canadien en Australie — L'église du Sacré-Coeur — Douane et accusé.

(Correspondance spéciale à LA PATRIE.)

OTTAWA, 6 — McGregor, M. A., membre de la Y. M. C. A., d'Ottawa, vient d'accepter la position de secrétaire de cette association aux Indes. Le nouvel officier est le fils de M. Robert McGregor, marchand, rue Sparks.

—L'actif de V. Anderson, marchand de farine, rue Bank, a été saisi par le shérif pour dette. Anderson est disparu depuis quelques jours et personne ne peut dire où il demeure.

—Durant le mois d'août il y a eu à Ottawa 113 transactions immobilières de plus de $1,000 chacune. La plus considérable est de $24,500.

—M. Charles Marcil, vice-président de la Chambre des Communes, est revenu d'un voyage de plusieurs mois dans son comté de Bonaventure.

—On a commencé les préparatifs pour le grand bazar que fera Lady Sybil Grey au mois de novembre prochain pour venir en aide à l'hôpital pour les consomptifs. A ce bazar sera exposé le célèbre tableau "Les rues de Paris" par Mme Potter Palmer, de Chicago, et évalué à $8,000.

—L'agent du Canada en Australie dans son rapport au département du Commerce, dit que le saumon canadien est en grande demande cette année. Durant les dernières semaines, plus de 15,000 boîtes de saumon de la Colombie Anglaise ont été vendues à Melbourne. Le même agent rapporte que le déficit du Câble Pacique pour l'année terminée au mois de mars dernier, est de 69,000 livres sterling.

—Le R. P. Jeannotte, O. M. I., curé du Sacré-Cœur, est de retour de Montréal où il a chargé un architecte de préparer les plans pour la reconstruction de l'église incendiée. Le nom de cet architecte se sera connu que dans quelques jours. Les plans de l'église devront être approuvés par le R. P. Tourangeau, de Montréal, provincial des Oblats.

—Les recettes des douanes et du Revenu de l'Intérieur au port d'Ottawa durant le mois d'août accusent une grande augmentation comparée au mois d'août 1906. Les douanes ont rapporté $118,158.33 comparé à $94,281.63 pour le mois correspondant de 1907 et le revenu de l'Intérieur $31,7F7.29 comparé à $31,485.59.

LA COUR D'ASSISES

LA PROCHAINE SESSION, A SHERBROOKE, S'OUVRIRA LE 1er OCTOBRE PROCHAIN — LISTE DES CAUSES.

(Correspondance spéciale)

SHERBROOKE, 6.—Le prochain terme de la cour Criminelle qui s'ouvrira le 1er octobre prochain sera présidé par M. le juge Demers. Les causes inscrites sur le rôle sont les suivantes :

Le Roi vs Chs. Murphy, assaut.
Le Roi vs Joseph Labrecque, vol.
Le Roi vs F.-M. Redmond, inceste.
Le Roi vs James Wood, séduction.
Le Roi vs Nila Dorais, blessures graves et homicide.
Le Roi vs L. Raymond, paiement avec argent contrefait.
Le Roi vs F. Viens, parfure.
Le Roi vs Alfred Morin, tentative d'incendie.
Le Roi vs S. Guilmette, dommages matériels.
Le Roi vs Joseph Allen, assaut.
Le Roi vs G.-A. Greenhill, tentative de meurtre.
Le Roi vs Eugène Houle, parjure.
Le Roi vs Isidore Aubin, assaut indécent.
Le Roi vs Rosette Bennett, vol.
Le Roi vs Lionel Patenaude, résistance à un constable.
Le Roi vs J.-G. Andrew, assaut.

Les représentants de la Couronne seront MM. J. S. Brodeneck et J. Nicol.

FRASQUES D'AUTOMOBILE

NEW-YORK, 6. — Une automobile, de forte dimension, que le chauffeur ne pouvait plus diriger, s'est jetée dans la passerelle d'avant du bateau passeur "Maine", amarré à son quai, hier soir.

Après cet exploit, l'automobile tomba à l'eau, entraînant le chauffeur William Nolan, et une autre personne qui se trouvait dans l'auto. Les deux hommes ont été retirés de l'eau, mais l'automobile est au fond de la rivière de l'Est.

Une demi-douzaine de personnes qui étaient sur la passerelle ont été blessées. On ne connait pas le nom du propriétaire de la voiture.

ATTAQUE NOCTURNE

Une attaque nocturne a eu lieu hier soir, à quelques pas de la caserne des pompiers, de la rue Saint-Gabriel. Un M. James Holden, employé chez M. Gauthier, rue Saint-Paul, a été attaqué par trois rôdeurs, vers une heure du matin. Comme les voleurs tentaient de lui enlever sa bourse, M. Holden appela au secours et les constables Tourangeau et Constantin survinrent à temps pour donner la chasse aux voleurs, mais ne purent les atteindre.

CETTE COLLISION

(Dépêche spéciale à la "PATRIE")

OTTAWA, 6 — Le commodore Spain est allé aujourd'hui à Montréal où il rendra jugement dans l'enquête qu'il a faite sur la collision entre le steamer "Imperial" et la barge "Germaine."

LORD LOREBURN

Sa visite au Canada

LONDRES, 6.—Le Lord Chancelier d'Angleterre, Lord Loreburn s'est embarqué, aujourd'hui, pour le Canada, sur l'"Empress of Britain." Il visitera les chutes Niagara et, probablement, New-York. C'est la première fois que le Lord Chancelier quitte l'Angleterre.

La loi défend que le Grand Sceau, dont il est le gardien permanent soit transporté hors du royaume. Le grand Chancelier a dû s'arranger pour que le sceau soit sauvegardé pendant son absence.

605 Ste Catherine Est Coin Montcalm.

Vallières

Pour Samedi Seulement

Voici une liste d'offres spéciales que nous offrons pour demain.

Les acheteurs avisés feront bien de venir de bonne heure, les car quantites sont limitees.

NOUVEAUX GANTS DE KID long, en couleur et noir, $1.50, $2.00, $2.50 et 3.00

NOUVEAUX GANTS DE KID de couleur et noirs, 59, 75, $1.00, $1.35 et..... $1.50

NOUVEAUX GANTS DE FzL, très longs, 75c, $1.00, et..... $1.25

NOUVEAUX GANTS DE SOIE 75c, 1.00, $1.25 à..... $1.75

NOUVEAUX BAS EN CACHEMIRE uni et par côtes, ou sans genoux, doubles, 25c, 35c, 50c, et 75c

NOUVEAUX PEIGNES pour coiffure, 50c, 75c, $1.00 à $7.00

NOUVELLES CEINTURES en élastique de soie de couleur tout à fait spéciale..... $1.25

NOUVELLE CEINTURE fantaisie ou en cuir de couleur, avec ornements, la vraie nouveauté du jour, d'une valeur de $4.00 pour $2.50

NOUVEAUX PARAPLUIES en soie gloria avec joli manche, seulement $1.19

NOUVEAUX RUBANS "dressdon" pour tour de cou, dans les patrons les plus recherchés, 5 pouces de large, seulement. 35c

NOUVEAUX RUBANS unis, en taffetas de couleur, 4 1-2 pcs. seulement 14c

NOUVELLES SACOCHES plissés en cuir de couleur, Dessins Indiens, vert, tan, rouge et noir, belle valeur à $1.25. Spécial, ... 90c

MARCHANDISES NOIRES

Nous faisons une exposition de Nouveautés de Chapeaux, Costumes, Manteaux, Boas d'Autruche, Etoffes à Robes, Gants, Bourses noires, qui ne sera pas Mesdames sans vous intéresser.

Voyez la vitrine que nous avons préparée à cet effet.

COSTUMES
Nouveaux dans toutes les nuances à la mode, modèles des plus récents de $10.00 à ..... $35.

BLOUSES D'AUTOMNE
En panama et cachemire, brodées, dans toutes les couleurs de $2.50, à $4.50

MANTEAUX NOUVEAUX
En tweed et beaver, pesant et demi saison, toutes les couleurs de $7.00 à ..... $35.

BOAS PLUMES
D'autruches noir, gris, naturel blanc et brun, de $10,00 à ..... $75.

Maison Vallières

Coin Ste-Catherine et Montcalm.

NOS REVENUS ET NOS BESOINS

CE QUE DIT LE TRESORIER MUNICIPAL AU SUJET DES SOMMES MISES A LA DISPOSITION DES DIVERS DEPARTEMENTS.

Dans son rapport annuel pour l'année 1906 M. Robb, le trésorier de la ville, consacre à la question du revenu une étude fort intéressante et toute d'actualité.

Bien que le revenu s'accroisse constamment, dit-il, les besoins dans une ville comme Montréal, qui se développe si rapidement, augmentent dans la même mesure. Les sommes mises à la disposition des divers départements pour l'administration des services municipaux ont toujours été très restreintes. La seule chose à faire est d'imposer un léger impôt additionnel, qui serait exclusivement consacré à mettre les rues et les trottoirs en bon état. Il ne serait pas nécessaire que cet impôt fût perpétuel, mais il pourrait être limité à une période de temps juste assez longue pour permettre d'exécuter les travaux permanents nécessaires, et une fois ces travaux terminés le revenu suffirait pour leur entretien.

Comme un exemple des

MULTIPLES CHARGES

auxquelles nous avons à faire face, je ferai remarquer que la Ville s'est engagé à payer $15,000 par année à chacun des deux hôpitaux pour les personnes atteintes de maladies contagieuses, pour une moyenne de 20 patients dans chacune de ces institutions, et $1 par jour pour chaque patient en sus de ce nombre. Personne ne met en doute la sagesse de cette mesure mais l'on voit par là comment surgissent de nouvelles obligations qui absorbent toute augmentation naturelle du revenu. Les allocations aux sociétés, qui en 1905 étaient de moins de $7,500, se chiffrent aujourd'hui par $15,000. Les frais d'entretien des prisonniers, des orphelins et des aliénés vont aussi constamment en augmentant, et nous devons nous attendre à une augmentation considérable du compte d'intérêt lorsqu'aura été contracté l'emprunt nécessaire pour payer le coût des améliorations que l'on se propose de faire à l'aqueduc et qui sont absolument indispensables.

EN LIBERTE

M. J. J. Villeneuve, de Ste-Agathe, bénéficie d'une ordonnance de non lieu.

(Correspondance spéciale à LA PATRIE).

STE-AGATHE, 6 — M. Joseph J. Villeneuve, qui avait été arrêté sous la dénonciation du détective McCaskill, sous l'inculpation de tentative d'incendie criminel, a été remis en liberté, hier matin, à Ste-Scholastique, en vertu d'une ordonnance de non lieu, le magistrat de district et le détective McCaskill ne s'étant pas présentés pour l'enquête préliminaire.

L'EXPOSITION DE SHERBROOKE

BANQUET AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR JETTE A L'HON. M. FISHER — QUELQUES ATTRACTIONS.

(Correspondance spéciale)

SHERBROOKE, 6.—Mercredi soir Son Honneur le lieutenant-gouverneur Jetté et l'hon. M. Fisher, ministre de l'Agriculture, ont été les hôtes, des directeurs de la compagnie de l'exposition dans une nouvelle bâtisse que ceux-ci ont fait spécialement ériger pour recevoir leurs visiteurs distingués.

Au banquet qui eut lieu M. Alex. Ames présida. Etaient présents : M. le juge Hutchison, le sénateur Mitchell, le Dr N.-A. Worthington, M.P., le Dr Pelletier, M.-P.P., George Snulli, M. P., P.-A. Bissonnette, M.P., P., H. Irwin, W.-J. Hunt, B. A. Dugal, L.-E. Pannelin, le pro-maire Sylvestre, Geo. Armetage, L.-A. Bélanger, M.-T. Stenson, G.-H. St-Pierre, etc.

Après le dîner des discours ont été prononcés par Sir Louis Jetté, l'honorable M. Fisher, le sénateur Mitchell, les députés Worthington, Pelletier, Smith, Bissonnette, le pro-maire Sylvestre, MM. Geo. Armetage, Alex. Ames, M.-T. Stenson, J.-A. Wiggett, H.-E. Channell, W.-M. Tomlinson, M. le juge Hutchison.

—Dans la bâtisse des industries l'une des plus jolies exhibitions à visiter est celle de la Rock City Tobacco Co., représentée par M. C. S. Milette, de notre ville. Les produits de cette manufacture de tabac de Québec sont disposés avec goût. M. Milette reçoit tous les visiteurs avec politesse.

Dans une jolie petite construction la maison Codère fils et Cie expose le papier à toiture Paroid. Les exhibits de la maison Codère et fils sont admirés par tous les visiteurs.

—Les ascensions en ballon dirigeable par M. Lincoln Beackey, obtiennent un immense succès. Deux fois par jour l'aéronaute s'élève au-dessus du terrain et fait le tour de la ville dans les airs. Lundi les visiteurs ont été nombreux, malgré une température peu favorable.

L'HON. M. GOUIN

Hier après-midi, l'hon. M. Gouin a visité l'exposition, et une adresse lui a été lue par le docteur Pelletier. Le premier ministre et l'hon. M. Weir ont prononcé des discours.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Mercredi de la semaine prochaine arriveront dans notre ville les membres de la commission du service civil, nommée par le gouvernement fédéral pour préparer un rapport sur les conditions des employés publics. La commission siègera pour entendre les griefs des employés publics de Montréal et des environs.

PETITES ANNONCES

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiees

—DE—

La Patrie

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents; trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra.

Toutes les autres annonces, "On demande", 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc. 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertionl, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCE D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—URBAIN LAFONTAINE, gérant.

EMPLOI DEMANDE. — Boulanger demande emploi à la campagne, ayant 5 ans d'expérience et pouvant fournir des références. S'adresser par lettre à Joseph Dandurand, 173 Duvernay, Ste-Cunégonde, Montréal, P. Q. 163—3

EMPLOI DEMANDE—Un homme sobre parlant les deux langues, demande emploi pour conduire un ascenseur. Bonnes références. Ecrire Boite 1023 la PATRIE. 162-3

GOUVERNANTE.—Une jeune dame, de bonne famille et parlant les deux langues, demande position de gouvernante, dame de compagnie, ou prendra charge du ménage d'une personne seule. Peut fournir les meilleures références. S'adresser à "La Patrie", Boite 373. 163—3

SITUATIONS OBTENUES

pour comptables, commis, sténographes, solliciteurs, collecteurs, voyageurs, portiers d'hôtels, commis de bar, messagers, garçons de restaurant, journaliers, ouvriers, charretiers, charpentiers, forgerons, servantes. Venez, écrivez ou téléphonez Main 181. The Canadian Employment Information Bureau, 60 rue Notre-Dame Est. Succursales à Halifax, Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Vancouver. 34-jno

Hommes Garcons demandés

APPRENTIS MENUISIERS. — On demande des apprentis menuisiers. S'adresser 19-21 St-Nicolas, ou le soir M. Couture, 379 rue Gain. 163—3

BARBIER.—On demande un barbier, place permanente. S'adresser à 2710 Notre-Dame-Ouest. 163—3

BUCHERONS demandés pour Carney L., Co., Holland Graves Amict, et toute partie de l'ouest. Lepage et Couture, 99, 99 1-2 rue Saint-Paul. 164-6

BUCHERONS demandés pour Blind River et tous les endroits de l'ouest. On ne charge pas le passage. A. Hudson and Co., 14 rue Bonsecours. Tél. Main 368. 164-6

BUCHERONS—500 bucherons demandés pour les meilleures compagnies. Les plus forts salaires. Départ tous les jours. S'adresser 375 Saint-Jacques. 162-6

CARROSSIERS—On demande des ouvriers carrossiers de première classe. Bon salaire, 1141 Papineau. 164-3

CHEF CUISINIER ou cuisinière, connaissant cuisine française, demandé immédiatement au Club Canadien, No 350 Lagauchetière Est, près rue St-Hubert. 162-3

COMMIS.—On demande un jeune homme d'une couple d'années d'expérience dans la marchandise sèche, ainsi que deux jeunes filles, chez E. Jacques, 321b rue Rachel. 163—3

COMMIS.—On demande deux commis d'expérience dans le commerce de nouveautés, ainsi qu'un garçon pour faire les commissions, M. Jette & Lemieux, 342 Boulevard St-Laurent. 163—3

COMMIS — On demande un apprenti pharmacien de deux ou trois années d'expérience. S'adresser à P. P. Sabourin, St-Jean, P.Q. 4-5-6

COUTURIER — On demande immédiatement un couturier, pour ouvrage général; position à l'année; bon salaire. S'adresser à M. A. Brodeur, 54 Notre-Dame-Ouest. 163-3

COUVREURS—On demande six bons couvreurs et dix journaliers, meilleurs gages payés. S'adresser chez G. Lecompte et Cie., 1314 Parthenais. 163-3

COUVREUR — On demande un bon ouvrier couvreur, ne pas se présenter sans être très sobre et très capable. S'ad. Jos. Huette, St-Hyacinthe, Qué. 152-jno

CUISINIER.—On demande un chef cuisinier, pour cuisine ordinaire pour campe. S'adresser à S. Ménard, de midi à une heure, au No 45 rue St-Vincent, vendredi midi. 163—2

FILEUR — On demande fileur ou fileuse sur cylindre à l'Imprimerie Française, 197 Notre-Dame-Est. 162-3

FILEURS — Comme des machines additionnelles fonctionnent le soir, nous avons place pour plusieurs bons fileurs de laine, pour travail de jour et de nuit. On a aussi besoin d'aides pour la salle de cardage, familles préférées. Nous pouvons donner de l'ouvrage aux jeunes hommes et jeunes filles. S'adresser à Penmans Limited, St-Hyacinthe, Qué. 150-jno.

GARÇON — On demande un garçon pour agir comme valet de chambre et se rendre généralement utile. S'adresser immédiatement au dept. des petites annonces, la PATRIE, 77 Saint-Jacques. 163-3

GARCON DEMANDE

On demande un garçon pour se rendre utile dans un bureau. S'adresser, 77 St-Jacques.

Hommes Garcons demandes

GARÇON—On demande un garçon de 15 à 16 ans ayant l'expérience dans l'épicerie avec bonne recommandation. S'adresser 210 Hôtel de Ville. 162-3

GARCON.—On demande un garçon de bureau. S'adresser à Angers, DeLorimier & Godin, avocats, 30 rue St-Jacques, Montréal. 163—2

HOMMES demandés, 3,000 hommes pour les chantiers de cinq différentes compagnies d'Ontario; engagement tous les jours. M. A. Labelle, 20 Bonsecours. Tél. Main 5815. 164-6

ON DEMANDE des "filler strippers". S'adresser chez Ed. Youngheart & Co., 149 rue St-Maurice. 162-3

PLOMBIERS—On demande des plombiers et des couvreurs, ainsi que des apprentis. S'adresser 377 Ontario-Est. Jos. Laurier. 162-3

TAILLEUR DE CUIR — On demande M. A. Lavigne, tailleur de cuire, chez M. L. Chicoine, 1157 Papineau. 164-3

TAILLEURS—On demande 4 tailleurs-couturiers de première classe. S'adresser immédiatement chez Geo. J. Pearson & Co., 24 Square Chaboillez. 163-3

Femmes-filles demandées

APPRENTIE-MODISTE — On demande une apprentie et une fille de salle. S'adresser à 71 rue Saint-Hubert. 6-7-9

APPRENTI - MODISTE— On demande une apprentie modiste dans les robes; devra savoir parler les deux langues. S'adresser à Mlle Bertrand No 204 rue Saint-Denis. 164-3

COUTURIERES — On demande une couturière pour travailler avec un compagnon; position à l'année, bon gage. S'adresser M. A. Brodeur, 54 rue Notre-Dame Ouest. 163-3

FAISEUSES — Faiseuses d'overalls et chemises expérimentées demandées; aussi des apprenties qui seront enseignées avec soin. Salaire garanti pour commencer. Montreal Shirt & Overall Co. Ltd., 1446 ave de l'Hôtel-de-Ville. 141-24

FILLES — On demande des jeunes filles apprenties pour travailler dans les manteaux et robes. S'adresser à Mlle Giroux, 709 St-Laurent, Tél. Est 3374. 163-3

FILLE — On demande une demoiselle de magasin, sachant les deux langues, situation permanente. Librairie St-Louis, 288 Ste-Catherine Est. 162-3

FILLES — Filles demandées pour assortir les retailles de coton neuf. Position stable et bons gages. 19 à 29 rue des Commissaires. 161-6

FILLE — On demande une jeune fille parlant les deux langues pour apprendre la coiffure et le travail des cheveux; références exigées. S'adresser à 202 rue St-Denis. 164-2

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille parlant les deux langues, connaissant le commerce de librairie, ainsi que la clavigraphie. Bonnes références exigées. Bon salaire. S'adresser Boite 1019 "La Patrie." 161-3

JEUNE FILLE

Une maison de gros a besoin immédiatement d'une sténographe et clavigraphe expérimentée, une jeune fille possédant parfaitement les deux langues. Bon salaire et position stable pour une personne compétente. S'adresser à Boite 1022 la PATRIE. 162-jno.

MODISTE—On demande une modiste pour robes et manteaux. S'adresser à Girard et Cie., St-Liboire, Bagot. 162-3

OPERATRICES—On demande des opératrices d'expérience pour les chemises, ainsi que des jeunes filles pour apprendre la confection de toutes les parties des chemises. Les prix ont été réajustés et l'on peut gagner des salaires très élevés au No 10 rue Saint-Pierre. 153-26

OPERATRICES — On demande des opératrices et plisseuses de blouses d'expérience, travail constant. The New-York Waist Mfg. Co. Ltd., 178 rue Montcalm. 6-7-11-12-13-14.

OPERATRICES — On demande des opératrices de blouses en soie. Bons gages. Place permanente. S'adresser à la Modern Blouse Mfg. Co., 791 rue Chaussée. 162-3

Servantes Demandees

CUISINIERE.—On demande une bonne cuisinière au No 405 rue St-Hubert. Références exigées. Bons gages. 163—3

MENAGERE, parlant anglais préférée, demandée dans presbytère d'une jolie campagne, près de Montréal; position permanente. Ecrire Boite 1024. 164-3

MENAGERE—On demande une ménagère pour une famille de trois personnes, bonnes références exigées. S'adresser 1282 des Erables. 163-3

SERVANTE—On demande une servante bien recommandée pour famille de deux personnes, pas de lavage, très bons gages. S'adresser 25 Ave. Viger. 162-3

SERVANTE demandée au No 407 rue St-Hubert. Pas de lavage. 162-3

SERVANTE—On demande une servante sachant faire la cuisine, pas de lavage, bons gages. 92 Cherrier. 162-6

SERVANTE — On demande une servante générale dans une famille privée, seulement qu'un enfant. Bons gages. S'adresser 215 Christophe Colomb. 163-3

SERVANTE — On demande une servante immédiatement au No. 703 rue Ste-Catherine Est. Pas de lavage ni repassage. 162-3

SERVANTE — On demande une bonne servante pour petite famille. Pas de lavage. S'adresser 399 rue St-Hubert. 163-3

SERVANTE—On demande une servante bien recommandée dans une petite famille, pas de lavage ni repassage 881 Ave. du Parc. 164-6

SERVANTE—On demande une servante de la campagne préférée, pour aider dans une famille de 4 personnes, pas de lavage, bon salaire, bon chez-soi. Chambre seule. L. J. Latour, 1110 Delorimier. 164-3

SERVANTE—On demande une servante générale dans une petite famille. Pas de lavage. No 1054 St-Denis. 164-3

SERVANTE—On demande une jeune fille, pas de lavage, ni repassage. S'adresser à 327 rue Rachel. 164-3

SERVANTE—On demande une servante, pas de lavage, bons gages, 109 rue Hutchison. 164-3

SERVANTE—On demande une servante générale au No 684 rue Hutchison, près de la rue Fairmont. 163-jno

SERVANTE — On demande une servante sachant faire la cuisine, et une fille de chambre. S'ad. 829 Notre-Dame Ouest. 164-3

SERVANTE—On demande une servante générale, pas de lavage ni repassage. S'adresser 172 Parc Lafontaine. 163-6

SERVANTE générale demandée immédiatement, pas de lavage ni repassage. S'adresser 132 rue Fullum, banque des Marchands. 163-3

Chambres a Louer

ST-ANDRE, No 571—Chambre meublée à louer, pour messieurs, maison privée. 4-6-7

Chambre Demandée

CHAMBRE.—Couple avec enfant d'un an désire louer grande chambre meublée, avec pension de première classe, dans une famille privée, de préférence près Sherbrooke-Ouest. Ecrire en mentionnant conditions, Lebailly, 207 St-Jacques. 162—3

A Louer

A LOUER — Plain-pied à louer 1291 et 1295, rue des Erables près Marie-Anne à de Lorimier, 7 chambres, gaz, lumière électrique et bains émaillés $12 par mois. Possession immédiate. L. A. Cadieux, 62 rue St-Jacques. Main 4086. 163-6

A LOUER

La bâtisse Nos 77, 79, 81 de la rue St-Jacques, comprenant à peu près 44 pieds de largeur par 120 pieds de profondeur, cinq planchers avec cave et sous-cave. Possession le 1er octobre. S'adresser au gérant de la "Patrie," 77 rue St-Jacques. jno.

A Vendre

A SACRIFICE, rue St-Hubert près Roy, magnifiques lots à bâtir, 25 x 109-9, un vrai bargain, 965 rue Berri. Phone Est 2926. 156-24

Pierre Artificielle

CHEMINEES de toutes grandeurs, en pierre artificielle, seules du genre à Montréal; pierre à lambrissage de toutes dimensions, pierre perforée pour murs solides, faits suivant plans. JOS HOGUE, 965 Perri. Phone Est 2926. 156-24

A VENDRE, pierre concassée de toutes dimensions, gravois "Tamco" pour couverture, pierre artificielle "Romaon", brique pressée rouge et jaune, concasseurs de pierre, pompe à incendie, etc. T. A. Morrison et Cie., 204 rue Saint-Jacques. Téléphone Main, 4532. 147-24f

A VENDRE—Manteaux en mouton de Perse, du plus nouveau style, faits sur commande durant le mois de septembre, pour $52.50. Venez les voir, nous en avons quelques-uns en stock, 89 St-Hubert. 162-6

AVEC "LESSIVE PHENIX", la durée du linge est prolongée de moitié. Economisez temps, argent. Essayez-la. Demandez-la aux épiciers ou Chouillou et Cie., Montréal. 164-1

A VENDRE à Terrebonne, 3 chars de beau pin de 2 pcs et de 1 pouce. S'adresser à A. P. Bélair, St-Eustache. 159-6

LIBRAIRIE

Librairie Pony, 376 Ste-Catherine, représentant au Canada des revues. Arts et les Artistes 35c; Je sais tout, Musica, fermes chateaux, 25 cents: Femina, Jeunesse, 15 cents. La femme chez elle, 8c. Le Journal des Ouvrages de dames, 15c. 94-jno

KODAKS de R. F. Smith et tous accessoires de camera, 116 Notre-Dame ouest, ancien numéro 1756 Notre Dame Uptown 148 rue Peel. Demandez la nouvelle liste d'occasions. 158-24

Beaurivage. — Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE—payables $1 00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c et 50c par semaine; exemption de taxes pendant 5 ans; rues 76 pieds de largeur. (extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Chars Notre Dame et Terminal, traversent la propriété. Nap. Lebrun, propriétaire. 141-24

PHARMACIE A VENDRE—, clientèle établie depuis 40 ans, excellente occasion pour un jeune homme. Raison: abandon des affaires. S'adresser au Dr Vaillancourt, Waterloo, P.Q. 162-6

Ouverture des Classes

Pour fournitures de classes, sacs, valises, habillements de garçons, casquettes, corps et caleçons, bas, chemises, étoffes à costumes, allez chez E. Côté 1413 rue Ste-Catherine-Est, coin Iberville, et 143 rue St-Antoine. 160-6

CHANCE EXCEPTIONNELLE

UNE TERRE à la porte de St-Hyacinthe, avec bâtiment tout neuf. La terre a 2 par 30, aussi 10 arpents de beau bois sur la propriété. Le tout à très bas prix. Chance rare pour jeune homme. S'adresser sur les lieux, Pierre Mathieu. 161-6

COTE ST-MICHEL, COMTE LAVAL

Ferme à vendre, près Montréal, 2 lots, l'un contre l'autre, 2 arpents de large, sur 23 long, chaque lot formant 92 arpents, superficie, maison sur chaque lot et dépendances, pourra être vendue avec ou sans roulant. 40 vaches à lait avec ronde de lait de 100 gallons et plus par jour. S'adresser Arthur Sicard. 162-6

Jean Castelli

A vendre, hôtels, bars, restaurants, magasins de cigares, de bonbons, épiceries, maison meublée pour louer des chambres ou pension, salle à manger, boutiques de barbier, propriétés, terres, clos de bois, magasin général, lots vacants, etc. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est, vis-à-vis LA PATRIE. Aucune commission à payer. Tél. Est 4351. 160-6

ECHANTILLONS de voyageur à vendre, 6 magnifiques manteaux en mouton de Perse, grandeur assortie; 6 capots en chat naturel, choix 4 capots doublés en fourrures, collet choisi en loutre naturelle, 5 manteaux de dames, extra beaux, doublés en fourrures, aussi quantité d'autres fourrures. Remarquez que toutes ces marchandises sont de la présente saison, toutes dernier style. Venez immédiatement pour avoir le premier choix, toutes ces fourrures doivent être vendues sous peu. S'adresser 39 St-Hubert. 162-6

VITRINE A COMPTOIR

A BON-MARCHE

Nous avons à vendre une jolie vitrine de comptoir, sommet, côtés et extrémités faits de grandes vitres, se posant sur base solide d'acajou, avec un tiroir de 20 de profondeur. Un meuble splendide. Bon marché à un prompt acheteur. HENRY BIRKS & SONS, Limited. Square Phillips.

4-5-7

N'oubliez pas que vous pouvez tout aussi bien laisser vos Petites Annonces à la

SUCCURSALE No. 43

Pharmacie LANCTOT

Coin Ste-Catherine et St-Denis

C'est le même prix qu'à nos bureaux et c'est plus commode.

A Vendre

A VENDRE, un restaurant bien établi et faisant de bonnes recettes; cause abandonne les affaires. S'adresser par lettre Boite 415 "La Patrie. 116-jno.

GASOLINE, Benzine, Térébentine, Alcool de bois, $1.00 le galon. P. Gadbois & Cie, 151 Ste-Catherine Est, Est 4644. 28-30-31-4-6-7-11-13-14-18-20-21

FONDERIE — A vendre pour cause de santé, fonderie des mieux outillées; bon territoire, pas de concurrence. Ecrire à Boite 1020 "La Patrie", Montréal. 161-24

BICYCLE—A vendre un très bon bicycle (swell) avec break et bandage plein. S'adresser 790 Ontario Est coin Plessis. 163-3

N'oubliez pas Albert

Pour vos meubles et poêles, ses prix vous convaincront. Une visite est sollicitée. 39 rue Sainte-Catherine Ouest. 164-6

EPICERIE—A vendre, épicerie, excellente place, sera vendue à sacrifice pour cause de santé. S'adresser à 252 rue Désery, Hochelaga. 163—3

EPICERIES A VENDRE

Licenciées et non licenciées, dans toutes les parties de la ville et de la banlieue, Transfer de licence garanti. Magasin de fer, ferronnerie et ustensiles de cuisine, situé rue St-Laurent et rue Ste-Catherine, centre. Restaurants, maisons de pension et maison meublées. Clos de bois et de charbon, magasin de grains et foin. Ronde de lait, boulangerie, etc., etc. Si vous voulez bien partir en affaires ou bien vous en retirer, venez me voir. — Onésime Massicotte (ci-devant voyageur pour Laporte, Martin & Cie.) Bureau 76 Saint-Jacques. Tél. Main 1314; Marchands 555.

J'offre aussi pour règlements de successions plusieurs propriétés payant de 12 à 15 pour cent, ainsi que quelques terrains à 25 pour cent en bas de leur valeur actuelle. — Onésime Massicotte, 76 rue St-Jacques. 160-6

TERRE A VENDRE — Chance exceptionnelle pour qui veut demeurer sur une terre, près de St-Hyacinthe. M. Fra.-Xavier Laflamme en a une à vendre de 1 1-2 sur 30 arpents, sur le chemin du "Rapide Flat". Bon marché et peu comptant. S'adresser sur les lieux. 161-6

A VENDRE

Comptoirs, divisions de bureau, etc. S'adresser au gérant de la "Patrie," 77 rue St-Jacques. jno

Maisons à Vendre

A VENDRE. — Rue Amherst, 602-604, près Sherbrooke, maison à 3 étages, deux logements. Conditions faciles. S'adresser 88 Christophe Colomb. 163—3

Matériaux de Construction

Matériaux de construction à vendre: 400,000 briques, beams en fer, échelle de sauvetage, portes et châssis, planches, soliveaux, madriers, colombages, pierre de taille et de maçonne, pierre à sable, divisions de bureau, ainsi que bureau—roll top— etc. J. A. Major, bureau 465 Délisle, Westmount, 1193. Travaux, coin Ste-Catherine et St-Urbain, Bell Est 5956. Clos, 721 Notre-Dame Est et 534 Notre-Dame Ouest. 163-6

Chevaux et Voitures

A VENDRE — Un cheval noir pesant 1,050 livres, n'ayant peur de rien, très facile à conduire, bon cheval de selle, considéré comme cheval de route et bien vite. Prix, $250.00. S'adresser à 708 Mance. Tél. Est 3486. 161-jno

A VENDRE—Cheval, boghei et harnais, bonne petite jument brune, 900 livres, légère, vive et plaisante, harnais simple, top boghei simple avec fanaux presque neufs. A vendre le tout ou séparé. 1121 Boulevard St-Laurent. 164-2

A VENDRE — 2 bons chevaux ainsi que 2 buggys avec "rubber tire". Pour informations, s'adresser Jos. Nantel, 9 Christophe-Colomb. 163-6

A VENDRE, express, charette de laitier, 1 boghie Québec, tombereaux neufs, 1 Phaeton, Concordes neufs et de seconde main, à bas prix. Ulric Roy & Cie., carrossiess, 1144 Papineau. 164-6

Meubles à Vendre

MEUBLES—A vendre, comptant ou à conditions faciles, table d'extension, buffet, couchette, commode, bureau, chiffonnier. F. Guibord, 916-922 Ste-Catherine Est. Marchands 1619. 162-6

MEUBLES A VENDRE — Embellissez économiquement vos demeures en achetant vos meubles, poêles, tapis, prélarts et garnitures de maison chez E. Germain, 963 rue Ste-Catherine Est. Bell Est 2244. 163-24

AMEUBLEMENTS

complets de maison, de bureaux, etc., etc., aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 85 St-Laurent. 36-jno.

Cottages à Vendre

COTTAGE A VENDRE A DES CONDITIONS FACILES. —Magnifique cottage, situé à Outremont, la plus riche et la plus pittoresque localité de l'île de Montréal. Toutes les améliorations modernes, gaz, électricité, eau chaude, cave en ciment, cuve pour lavage, à 5 minutes des chars électriques et à 20 minutes en tramway de l'hôtel de ville. Prix modéré. Adressez 605 Ste-Catherine Est (Tél. Bell E. 832), ou le soir à 181 Durocher, Outremont. (Tel. Bell E. 2956) 267-jno

Pianos a Vendre

A VENDRE au No 806 Montana, magnifique piano. 162-3

PIANO A VENDRE.—Un carré très bon marché. S'adresser à 278 rue Dufferin. 162-3

A Vendre ou a Louer

A VENDRE OU A LOUER—Une manufacture de meubles, portes, châssis, etc., située dans la ville de Joliette, jouissant d'une forte clientèle et rapportant des profits considérables. Conditions faciles. S'adresser au Procureur de l'Evêché, Joliette, P.Q. 161-4

A vendre ou a échanger

A VENDRE ou à échanger—Un yacht à gazoline, 30 pieds long. Couverture et toiles de côté. Engin en parfait état, peut faire 10 milles à l'heure. Solide et confortable. Bon marché. Ecrire de suite à Boite de Poste 70, Bureau de Poste St-Henri. 162-4

A VENDRE OU A ECHANGER—Une charrette de boucher, 1 express de seconde main avec top, et 10 express neufs, à vendre ou à échanger. J. A. B. Major, 336 Rachel. 163-3

Argent à Prêter

DESJARDINS & ROBILLARD, courtiers en immeubles, 11 St-Jacques, coin St-Gabriel. — Argent à prêter sur première et seconde hypothèque. Gros et petits montants, à 5 et 6 p. Argent pour fabrique et corporation à 4 1-2 p.c. 57-jno

ARGENT A PRETER

Si vous avez besoin d'argent, venez nous voir. Nous négocions des prêts pour toute personne possédant des meubles de ménage ou autre propriété personnelle, en usage ou en storage.

Il est préférable de devoir à un seul qu'à plusieurs. Réunissez vos dettes et procurez-vous de l'argent pour toutes les payer. C'est la méthode moderne d'avoir un bon crédit.

Vous pouvez avoir n'importe quel montant de $10.00 à $200.00 en quelques heures après que vous aurez fait application. Vous pourrez payer de la manière qui vous conviendra le mieux, soit en paiements à la semaine ou au mois.

Il ne peut y avoir aucun malentendu. Nous donnons par écrit un état à la cent du coût exact du prêt, et aussi l'escompte exact à la cent que nous vous allouons si vous payez tout le compte avant l'échéance.

Toutes demandes confidentielles. Nous ne faisons aucune recherche désagréable dans votre voisinage. Souvenez-vous qu'il y aura nulle charge si vous ne recevez pas l'argent. Si vous ne pouvez pas venir à notre bureau, écrivez ou téléphonez-nous, et nous vous enverrons notre représentant.

THE BORROWERS AGENCY LIMITED

306 Edifice New-York Life. Carré de la Place d'Armes. Tel. Main 3301.

140-jno

ARGENT A PRETER

Pourquoi vous adresser à vos amis pour un prêt d'argent lorsque je puis en négocier un pour vous — et vous ne serez obligé à personne. Affaires strictement confidentielles. Vous pouvez obtenir de l'argent à quelques heures d'avis. Venez ou téléphonez, et j'enverrai l'un de mes agents auprès de vous.

Bureau ouvert de 8 a. m. à 6 p. m., et les mardis et vendredis soirs de 7 à 9 p. m.

R. H. LEBEAU.

— AGENT. —

126 RUE ST-JACQUES

Vis-à-vis le Bureau de Poste. Tél. Main 5467. 164-jno

ARGENT avancé aux personnes salariées et autres, à leurs noms, sans garantie, paiements faciles. Bureaux dans 60 des principales cités. TOLMAN, 517 Edifice New-York Life. 127-jno

Propriétés à Vendre

Gilbert Martin & Cie

Agents d'immeubles, 38 rue Notre-Dame Est. Le soir, 604 Delorimier, près rue Sherbrooke. Tél. Bell Main, 2190.

Acheteurs sérieux, dans votre intérêt, lisez attentivement cette petite annonce et notez bien ce qui peut faire votre affaire et voyez, sans retard. Gilbert Martin pour toutes informations dont vous aurez besoin.

Propriété, vrai bargain! Rue Hogan, Hochelaga, près Ontario, 3 logements neufs loués $300, vendra $2,500, $1,500 comptant, donnant 12 p.c.

Rue Bordeaux, 3 logements neufs loués $312, vendra sous trois jours $2,800, $1,000 comptant.

Rue Lafontaine, Maisonneuve, 3 logements loués $400, vendra $4,100, $1,000 comptant.

Rue Bordeaux, 3 logements loués $468, vendra $4,500, $1,200 comptant, balance $135 par année.

$5,800, $2,400 comptant, rue Selby, Westmount, 3 logements modernes loués $564.

Rue Esplanade, Annexe, 3 logements modernes loués $624; vendra $6,000, $2,500 comptant.

Rue St-Urbain, Annexe, Nos 1840 à 1842, 4 logements loués $700, vendra $7,000.

Rue Sanguinet, centre, 4 logements, écurie, vendra $7,700, $3,000 comptant.

Rue Sherbrooke, 7 logements loués $1,350, rapportera $1,500 en 1908, vendra $13,500, $3,000 comptant.

Rue St-Patrice, Pointe St-Charles, 7 logements loués $702, vendra $7,000, $1,000 comptant, balance $300 par année.

Rue Bordeaux, 6 logements loués $936, vendra $9,500, $3,000 comptant, balance $267 par année.

Rue Bordeaux, 12 logements neufs, devant rapporter $2,200, vendra $23,000, $6,000 comptant.

Rue Esplanade, Annexe, 12 logements neufs des plus modernes, devant rapporter $2,800, vendra $28,000.

Maison richement meublée, centre de de Montréal, donnant revenu considérable, vendra excessivement bon marché, avec continuation du bail.

Clos bois, charbon, etc., très bons centres, vendra $900 et $1,500, ou prendra associé ayant $800.

Hôtels à 25, 30 milles de Montréal, compris propriété, recettes $175 par semaine, vendra $3,500 et $5,000, $1200 et $1,500 comptant.

Pour vendre acheter ou échanger avantageusement et promptement, une maison, une terre, etc., adressez-vous à Gilbert Martin & Cie., 38 Notre-Dame Est. 31,3,4,5,6,7

PROPRIETE A VENDRE, située aux Nos 38 et 40 rue Rivard. Pour informations, s'adresser 920 Berri. 4-6-7

PROPRIETE de 6 logements, située dans la plus belle partie de l'Annexe, façade en pierre, construction de première classe. Prix $12,500. Pour informations s'adresser Montreal Real Estate, Bâtisse "La Patrie", 120 Ste-Catherine Est. 164-6

Propriétés a Vendre

PROPRIETES A VENDRE—

RUE ST-DENIS, près Ontario, maison bois et brique, façade en pierre, 2 logements. Prix $7,500.

RUE AMHERST, près Sherbrooke, Maison en bois et brique, 3 étages, 2 logements; très beau site pour un médecin. Prix $5,200.

RUE CHERRIER, maison en brique solide, façade en pierre, 3 étages, 3 logements. Prix $9,000.

CARRE ST-LOUIS, maison en brique solide, façade en pierre, 4 étages, 2 logements. Prix $10,500.

RUE ALBINA, maison bois et brique, 2 étages, 4 logements. Prix $4,000. Comptant, $1,000.

S'adresser à Madame C. Boucher, 485 rue St-Denis. 158-6

Perdu

PERDUE — Samedi après-midi, le 3 août, à Longueuil, une médaille d'or montée comme épingle de ceinture. La personne qui la retrouvera est priée de communiquer avec Harold Rolph, 60 rue St-François-Xavier, Tél. M. 3201. 164-2

PERDU—Mercredi soir un cheval blond front et nez blanc, ayant une tache à l'œil gauche, avec buggy, rubber tire. S'adresser à Alphonse St-Charles, 448 Ste-Catherine Est. 164-3

Trouve

TROUVE—Un cheval bai. S'il n'est pas réclamé dans 3 jours, 1 sera vendu pour défrayer les dépenses. S'adresser à Pound, 397 rue Wellington. 162-3

Divers

REMERCIEMENTD à Ste-Anne, pour guérison obtenue. F. D. 163-3

Maison d'Education

Séminaire St-Charles Borromée de Sherbrooke

La rentrée des classes aura lieu le 11 septembre prochain.

Cours commercial, anglais et français.

Cours classique et Cours industriel.

P. J. A. LEFEBVRE, Ptre. 23-27-29-3-4-5-6-9. Supérieur.

UNIVERSITE LAVAL

FACULTE DE MEDECINE

Réouverture des cours, Jeudi le 12 Sept. à 8 hrs a. m.

Dr. L. D. MIGNAULT, Secrétaire. 159-8

The Montreal Business College

46 RUE UNIVERSITE

Angle rue Ste-Catherine

MAINTENANT OUVERT, VENEZ VOUS INSCRIRE

LA TENUE DES LIVRES AU MOYEN DES SYSTEMES DE BUDGET, VOUCHER ET FEUILLES VOLANTES, et toutes les entrées faites directement des documents commerciaux. Calculs rapides et corrects et calligraphie propre et rapide.

STENOGRAPHIE EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, la dernière méthode de sir Isaac Pitman. Clavigraphie demi-visible. Correspondance et travail de bureau. Facultés spéciales pour apprendre l'anglais.

Le progrès est la base la meilleure et la plus durable d'un enseignement efficace et c'est sur cela que ce collège s'appuie depuis 43 ans. Tous les gradués ont des positions. Ecrivez, venez ou téléphonez Uptown 151, et demandez un prospectus.

Adressez:

J. D. DAVIS, Principal

158-12

Elèves Demandée

ELEVES DEMANDES — On demande —La sténographie offre d'excellentes occasions! Comment aimeriez-vous à devenir télégraphiste? Un de ces experts qui gagnent $100 à $175 par mois? N'est-il pas avantageux d'appartenir à une profession dans laquelle la demande excède beaucoup le nombre d'hommes compétents disponibles? Non seulement nous enseignons toutes les parties de la télégraphie, mais nous faisons des télégraphistes de première force. Nous pouvons vous recevoir tel que vous êtes, et en trois ou quatre mois faire de vous un télégraphiste adroit et alerte, capable de recevoir et d'envoyer les messages avec toute l'adresse, la facilité et la rapidité d'un télégraphiste expérimenté. Notre installation est facilement la plus coûteuse et la plus complète de toutes les écoles de télégraphie de l'Est du Canada. Nous avons toutes les dernières améliorations. On demande cinquante gradués de Moon pour des positions immédiates. C'est le temps de vous inscrire. Décidez-vous de nous écrire ou de nous voir aujourd'hui au sujet du cours. Jolis prospectus gratuits. Ecole de Télégraphie Moon, salle Karn, 408 rue Sainte-Catherine-ouest, Montréal. Phone Up 2005. 30,31,3,4,5,6,7

ELEVES DEMANDES—Chant et piano enseignés par dame d'expérience; meilleures références; prix modéré. Madame Lynch, 279A St-André. 29-30-31-5-6-7-12-13-14-19-20-21

Institutrices Demandées

INSTITUTRICES — On demande aux Cèdres, une institutrice pour école élémentaire. S'adresser à M. Ovide Denis, commissaire, B. M. Bissonnette, Sec.-Trés. 161-6

INSTITUTRICE demandée à Laprairie devra avoir expérience, Salaire payé $150. Logement et chauffage fournis. S'adresser A. F. Grondin et téléphonez avant. 163-3

AVIS

Avis est par le présent donné qu'à partir de cette date, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé de ma main. Louis Malo, Montréal, 5 septembre 1907. 163-3

Nous, soussignés, ne serons responsables d'aucune marchandise livrée sans notre ordre, écrit. Les marchandises commandées par téléphone et livrées à notre magasin seront accompagnées d'un reçu. RONAYNE BROS., 485 rue Notre-Dame Ouest. 163-3

Fragment de conversation surpris au sortir du casino d'une ville d'eaux où on a joué un vaudeville interprété par trois ou quatre actrices qui semblent se disputer le record de l'âge.

—Décidément le théâtre antique ne prendra jamais chez nous!

COURRIER DE ST-HYACINTHE

Feu M. J. E. Giard—Retraite — Volé

(Correspondance spéciale)

SAINT-HYACINTHE, 5. — La paroisse de St-Simon de Bagot vient de perdre un de ses citoyens les plus estimés, dans la personne de M. Joseph Elie Giard, rentier, décédé le 3 septembre courant, à l'âge de 81 ans. Son service sera chanté vendredi à 9 heures du matin, dans l'église de St-Simon.

Le défunt était le père de M. Aimé Giard, de Montréal, et le beau-père de MM. Allaire, comptable, de Sherbrooke, et Birtz, médecin de St-Simon.

—La retraite des Dames de Charité commencera lundi, le 16 courant, pour se terminer le 20 du même mois Elle sera prêchée par le Rév. P. Ls. Lalande, Jésuite, de Montréal.—Les divers exercices auront lieu dans la chapelle de l'Hôte-Dieu. Dimanche, le 22, le prédicateur donnera une conférence au profit des pauvres dans la grande salle des Bazars.

—M. Félix Raiche, de Worcester, Mass., père de M. le notaire J. Raiche, de Roxton Falls, a dû conserver un mauvais souvenir de son passage à St-Hyacinthe.

Au moment où il prenait le train de 5.30 hrs en destination d'Acton, il s'est fait voler, ou il a perdu la somme de cent piastres, en billets de banque.

M. J. A. Côté, manufacturier, Anthime Desmarais, commerçant, M. V. Ernest Fontaine, avocat. C.-R., et M. H.-A. Beauregard, protonotaire sont partis pour St-Gérard, de Montarville, où ils se proposent de passer une quinzaine, à leur "Club des Quinze."

ST-HYACINTHE, 6 — Les employés de commerce, des banques et de l'industrie de notre ville, au nombre d'une cinquantaine, se réunissaient à l'hôtel Windsor, mercredi soir, dans le but de se former en association, pour l'instruction, l'amusement et le secours des membres.

Cette association a été décidée en principe et un comité provisoire fut nommé pour préparer les statuts et règlements de cette nouvelle société.

Ce comité provisoire se compose de M. J. A. Cadotte, M. E. Lebrun, M. Ulric Boucher, M. Armand Lahaise, M. J. Yargeau, M. H. N. Bernier, M. P. L. Richer, M. Deschamps, M. E. Guertin, M. R. Lamarche, M. C. Saint-Germain, M. A. Lussier, M. Lucien Boivin, M. J. X. Hébert, M. N. Cadorette, M. Joseph Bazinet, M. O. Brodeur, M. Carreau, M. E. Leblanc, M. B. Lachance, et autres.

La première séance du comité aura lieu dimanche à la salle Blondin.

COURRIER DE ST JEROME

De St-Jérôme à Arundel — M. H. Bourassa — Notes.

(Correspondance spéciale à LA PATRIE)

SAINT-JEROME, 6 — Les travaux de construction de la ligne du Grand Nord, de Saint-Jérôme à Arundel sont complètement terminés. Les trains de marchandises circulent depuis plusieurs jours. Les commerçants de bois de la région de Montfort jubilent. Depuis plusieurs mois ils souffraient de l'insuffisance de chars pour expédier leurs marchandises. Ils vont maintenant pouvoir tirer bénéfice plus tôt de leurs marchandises.

Des trains mixtes ont aussi commencé à circuler. Il est à espérer que maintenant le bureau d'administration de cette compagnie améliorera son système sur toute la voie d'Hawkesbury à Québec.

—L'un des ingénieurs-mécaniciens de la ligne du Grand Nord a eu la douleur de voir expirer son épouse après trois jours de maladie, vendredi. M. Megger est parti, lundi matin, avec la dépouille mortelle de son épouse, pour l'Etat du Maine, où il était domicilié.

—Mlle Alphonsine Nantel, de Montréal, est venue passer le dimanche à Saint-Jérôme, en visite chez sa nièce.

Il paraît à peu près certain que M. Henri Bourassa, député de Labelle, tiendra une grande assemblée politique, ici, vers la fin du présent mois. Il n'y a aucun doute qu'il y aura foule, car le député de Labelle est bien connu dans notre région.

—Plusieurs de nos concitoyens sont allés à l'assemblée conservatrice de Trois-Rivières, par voie du Grand Nord. Au retour, un convoi de marchandises étant déraillé près de Garneau, à une vingtaine de milles des Trois-Rivières, les excursionnistes ont dû faire contre mauvaise fortune bon cœur, et passer la nuit arrêtés. L'entrée en gare à Saint-Jérôme ne s'est effectuée qu'à une heure p. m., samedi.

—L'un de nos jeunes, M. Adolphe Nantel, fils de Mme veuve P. Nantel, partira le 12, pour l'Alberta. Il ira se fixer à Edmonton, où il se propose de se prendre un terrain non loin de là pour s'y livrer à la culture.

SAINT-JEROME, 6 — Notre concitoyen, M. Paul Labelle, vient de vendre sa terre à M. Bastien. M. Labelle doit faire vendre par encan son mobilier sous peu et viendra probablement demeurer au cœur de la ville.

—La récolte des pommes sera très abondante, cette année, dans notre région.

Le dernier marché était encombré et les prix étaient relativement bas. Il s'est vendu des pommes pour 90 cents le quart.

—La vente des travaux de nettoyage de la rivière des Prairies, dans laquelle les intéressés appartiennent à trois municipalités distinctes, s'est faite mardi, le 3 septembre. La première section a été adjugée à M. J. Bte Paquette, de Saint-Jérôme, pour le prix de $413, et les travaux de la deuxième section ont été adjugés à M. Félix Larose, fils, de Sainte-Monique.

—La compagnie du Grand Nord a commencé son enquête dans l'expropriation du terrain de M. Camille Huot.

—Notre ami, M. Bruno Beaulieu, est arrivé samedi d'un voyage de deux mois en Europe.

M. Beaulieu a visité la France, la Belgique, la Suisse, l'Angleterre, etc. M. Bruno Beaulieu a fait le voyage avec son frère, M. Joseph Beaulieu, avocat de Montréal, son beau-frère, M. Jos. Quintal et sa sœur, Mme Quintal.

LES IMMENSES BATIMENTS DU COLLEGE MCDONALD DETRUITS PAR LE FEU

L'incendie, allumé par la foudre, hier après-midi, a causé pour $35,000 de pertes—Les animaux ont été sauvés, mais toute la récolte est anéantie

(Correspondance spéciale à LA PATRIE).

STE-ANNE DE BELLEVUE, Q., 6. —Hier après-midi, pendant un violent orage, la foudre a frappé et détruit les immenses bâtiments de ferme du collège d'agriculture Macdonald. Les pertes sont évaluées à $35,000, et cet incendie nuira considérablement aux travaux de la ferme.

La destruction de ces bâtiments ne retardera pas, cependant, l'ouverture du collège.

Quelques minutes après 4 heures la foudre frappait, avec un bruit assourdissant, une extrémité des bâtiments. Avant que l'on est pu se rendre compte de ce qui était arrivé, la principale grange était tout en feu. Les flammes se communiquèrent rapidement aux étables et porcheries adjacentes, qui furent détruites, ainsi qu'un nouveau silo construit, cet été, et qui avait une capacité de trois cents tonnes.

LES BATIMENTS DETRUITS

étaient considérés comme les plus grands de leur genre en Canada et avaient fait partie de la ferme Reford. Ils étaient en bois, avec fondation en pierre.

Des instruments aratoires, presque tous neufs et d'excellente qualité, et valant $5,000 ont aussi été détruits, y compris une batteuse de $1,000.

Deux cents hommes qui travaillaient au Collège se sont improvisés pompiers. Dès le début il était clair, cependant, que les bâtiments étaient voués à la destruction, et l'on s'est surtout appliqué à sauver la maison de M. Fixter, le gérant de la ferme. Les meubles de ce dernier ont été endommagés par les hommes qui les mettaient en lieu sûr.

A minuit l'incendie durait encore.

M. Robertson a déclaré que les bâtiments seraient reconstruits sous le plus court délai possible.

MAISON DE M. FIXTER, LE SURINTENDANT ET, A GAUCHE, PARTIE DES BATIMENTS INCENDIES

Les bâtiments détruits étaient du côté nord du chemin de fer. Le collège, proprement dit, est du côté sud. Les principales difficultés qui résulteront de l'incendie sont de trouver un abri pour les bestiaux et de les nourrir, car les étables et presque tout le fourrage sont anéantis. Les pertes sont couvertes par les assurances.

Vers le milieu de l'après-midi,

UN TERRIBLE ORAGE

éclatait sur Ste-Anne de Bellevue.

Au moment où l'incendie se déclarait il y avait dans les étables et écuries quarante bêtes à cornes de race, quatorze chevaux et vingt cochons; mais tous ces animaux ont été sauvés sans difficulté. Mais tout le foin, l'avoine et l'orge récoltés sur la ferme ont été consumés.

De la production de la ferme il ne reste que cinq charges de grain et trois de foin, qui sont encore dans les champs, à part le maïs et les racines.

PARTIE DES BATIMENTS DU COLLEGE McDONALD DETRUITS PAR LE FEU. LA TOURELLE, AU CENTRE, ETAIT LE SILO.

UNE FEMME ENCHAINEE

(Suite de la 1ère page)

partit en courant de la maison. Plus tard, elle fut rencontrée par John Finnigan, qui la connaissait et la mit dans sa voiture pour la ramener ici, mais elle ne voulut pas descendre et Finnigan la conduisit au poste.

"Je vous le répète, nous dit Mme Barry, peu d'hommes auraient enduré toutes les avanies et

LES HUMILIATIONS

que cette femme a fait endurer à son mari, et je ne sais pas s'il est blâmable de l'avoir attachée au pied de son lit pour l'empêcher d'aller boire.

M. Quinn était absent quand nous sommes allés à son domicile. Mme Barry nous dit qu'il est allé à son ouvrage comme d'habitude. Il tenait autrefois maison avec son épouse, mais il dut abandonner, nous dit Mme Barry, à cause des habitudes d'ivrognerie de sa femme. Tout le mobilier avait passé, pièce par pièce, entre les mains d'individus qui procuraient de l'alcool à la malheureuse.

Le cas de la pauvre femme a été rapporté à M. Skroder, de la Société Protectrice des Femmes et des Enfants et on attend sa décision dans cette affaire.

Nous avons eu occasion de voir

LE FILS AINE

de Mme Quinn, un joli gros garçon de neuf ans, qui semble plein de santé. Le petit ne parle que de son père qu'il semble adorer et il part à l'école au moment où nous quittons la maison de Mme Barry.

La chaine qui entourait le corps de Mme Quinn est demeurée entre les mains de la police, ainsi que les deux cadenas qui s'y trouvaient. Le tout sera remis aujourd'hui même à M. Skroder, qui entendra aussi le témoignage de la femme Quinn, et la version du mari.

LA VERSION DU MARI

Un de nos reporters a eu ce matin une entrevue avec M. W. Quinn, le mari de la femme trouvée enchaînée. M. Quinn est inspecteur au service de la compagnie de téléphone Bell et il nous raconte brièvement ce que fut sa vie depuis son mariage.

"Quand j'ai épousé Mlle Cleary, je ne savais pas qu'elle eut des habitudes d'ivrognerie et je ne m'en suis aperçu que l'année qui suivit notre mariage. J'ai tout fait pour tenter de la corriger. Il y a deux ans, ma femme a été mandée devant le Recorder Weir qui lui fit une verte semonce et ne suspendit la sentence que sur sa promesse de mener une meilleure conduite".

"Je lui fis prendre le traitement du Dr Mackay, mais sans succès, car elle continuait à consommer de l'alcool pendant le traitement. Plus tard, je la fis placer

AU BON PASTEUR

et, à peine deux semaines après sa sortie, elle se remit à boire plus que jamais.

"J'ai tout fait pour empêcher cette femme de boire et je crois que son enchaînement était la meilleure méthode de la garder à la maison.

Il y a quatre semaines que j'ai acheté cette chaîne et je m'en suis servi trois ou quatre fois pour l'empêcher de déserter notre domicile".

"Autrefois, continue M. Quinn, j'avais une maison bien montée, mais ma femme a vendu tout le mobilier pour s'acheter de l'alcool et je fus obligé de me mettre en pension".

"Alors que

JE L'ENFERMAIS

dans sa chambre, elle trouvait le moyen de sauter par la fenêtre pour aller s'acheter des liqueurs".

Un mandat a été pris ce matin contre M. Quinn. Ce mandat a été accordé à la demande de M. Skroder, de la Société de Protection des Femmes et des Enfants. Quinn est accusé de voies de fait et Mtre T. E. Walsh s'est chargé de le défendre.

Certains détails de cette cause ne sauraient être publiés et tous tendent à prouver que le mari avait été poussé à bout par sa femme qui ne pouvait abandonner ses funestes habitudes.

M. Quinn a comparu ce matin devant le recorder et a protesté de son innocence. Son procès aura lieu mercredi.

Un barbier maladroit avait coupé, en le rasant, M. de La Mothe, évêque d'Amiens, et se retirait après avoir reçu son modeste salaire. Le bon évêque, sentant le sang couler sur son visage, fait appeler le barbier, et, lui mettant dans la main une nouvelle pièce de monnaie :

—Tenez, lui dit-il avec un sourire très gracieux, je ne vous avais payé que pour la barbe ; voilà pour la saignée.

Le barbier voulait s'excuser, en disant qu'il avait rencontré un bouton.

—C'est cela, reprit l'évêque, vous n'avez pas voulu qu'il restât sans boutonnière.

Un mendiant comparait en police correctionnelle sous la prévention de délit pour vagabondage.

—Alors, lui dit le président, vous ne faites rien !

—Pardon ! pardon ! je fais l'aveugle.

UNE TRENTAINE DE BOHEMIENS

(Suite de la 1ère page)

Bambins, hommes et femmes, ne cessent de fumer. Le sexe charmant ne se gêne guère pour bourrer publiquement de longues et volumineuses pipes. La cuisine se fait en plein air, d'une façon toute primitive.

Vu que les Bohémiens ne sont pas dans les limites qui sont sous le contrôle des autorités policières de Lachine, ils peuvent aller et venir sans être dérangés pourvu qu'ils ne laissent pas sortir leurs montures de l'endroit où elles sont actuellement.

Une surveillance spéciale est toutefois exercée au cas où quelque chose surviendrait.

La population des alentours, habituée qu'elle est de voir arriver chaque année

CES TROUPES ERRANTES

ne se préoccupe pas outre mesure de leur présence. Seuls les enfants se montrent quelque peu effrayés de la présence des ces êtres au teint basané, à la figure un peu rude.

La meilleure harmonie semble régner dans tout le camp, où femmes et enfants, vont et viennent pieds-nus, sans s'occuper beaucoup des spectateurs.

Quelques-uns "astiquaient" leurs armes, sans se presser comme des gens assurés de la vie du lendemain. Vivant

AU JOUR LE JOUR

au moyen de leur commerce de chevaux, de la bonne aventure, etc., ils semblent peu préoccupés de l'avenir. "Nous sommes les plus heureuses gens du monde" déclara l'un d'eux, et rien ne nous inquiète."

Demain, un autre endroit verra arriver leurs tentes, leurs voitures et leurs chevaux, demain ils se transporteront ailleurs, continuant leur vie errante sans but arrêté, indolente et aventurière.

Un financier douteux donnait un grand bal. A trois heures du matin on dansait encore, même devant le buffet.

Comme un des invités se retirait, le domestique chargé du vestiaire lui présente un pardessus quelconque.

—Mais ce n'est pas le mien !

—Ah ! ce n'est pas à monsieur !... je le regrette.

C'est le meilleur de ceux qui restent.

—Mais le mien était neuf, tout-à-fait neuf.

—Oh ! fait le domestique, des neufs, il n'y en a plus depuis minuit et demi !

HAUSSE A NEW-YORK

A LA SUITE DE LA DECLARATION D'UN DIVIDENDE SUR LE B. & Q.

Marché fort et en hausse à New-York, ce matin, à la suite d'une déclaration de dividende comportant un bonus considérable, 6 pour cent, sur les actions du Burlington & Quincy, chemin de fer contrôlé aujourd'hui par le Great Northern. Les vendeurs ont été pris de panique et l'Union Pacific, le Great Northern et le Northern Pacific ont pris les devants.

A une heure, la hausse se continuait, avec une marge de 3 points dans bien des cas.

Le marché local a été tranquille mais bien tenu.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 6 septembre 1907.

VALEURS	Vend	Ach.	VALEURS.	Vend	Ach.
Bell Telep.	127½	125	Banks—		
Can. Pacific	167¾	167½	B. N. Am..	155	......
Detroit Elt	65⅝	65¼	Commerce.	165	......
DomCoal c	47¼	47	Dominion..	....	......
do prf	109	98	Est. Towns	161	......
D. I. & S. c.	23¼	22⅞	Hochelaga	145	......
do prf	53	52¾	Imperial...	220	......
Duluth c..	......	......	Merchants	162	160
do prf	......	..	Molson....	199½	......
Halif. E. R.	97	93	Montreal..	239	237
Havana E	30	23½	Nationale..	.....	
do prf	77	76½	Nov. Scotia	276	270
Ill. Tr. Pf.	83	82½	Ontario....	....	....
Inter. Coal	....	......	Ottawa....	.....	.....
do prf	.....		Quebec....	....	....
L. of W. c.	79½	77	Royal.....	....	223
do prf	106	......	Sovereign..	116	....
Laur. Pulp	93	87	Standard...	.....	
do prf	106	101½	Toronto....	....	...
MackayC.c.	65½	65⅛	Union	145	.....
do prf	81½	63½	Cottons—		
Mexican L	43	42⅞	Can. Col...	....	49½
Minn & StP	106	105½	Dominion.	45	43
M. L. H. P.	92⅝	92⅜	Montreal .	122½	118
M. L. & M.	....	...	Bonds—		
M. S. R. ..	193	192	BellTel....	106½	.....
M. S. W. c.	....	....	Can. C. C...	.	94½
do prf	....	....	Dom. Coal	97	....
Mont. Tel.	158	150	Dom. I. & S.	74	71⅞
N. O. T. &	..	.	Hav. E. R..	90	80
Light....	27	...	L. of Wood	....	....
NovaS.S.C.	67	66¾	Laur Paper	....	100
do prf	....	..	Mex. Cl. Co	78½	77½
N. W. Land	......	..	M. L. P. & P	78	77½
Ogilviemill	....	....	Mt. L. H. & P	97	....
do prf.	116	112	M. S. R ..	101	......
R. & O. N.	66	65	N. S. SteelC	....	106
Sao Paulo.	....	......	OgilvieMill	116	114
St. Jh. E. R.	....	......	Price Bros	....	....
Toledo ER	24½	24	Sao Paulo.	92	90
Tor. S. R. .	101½	101¼	Tex. Ser. A.	90	84½
Trinidad..	......	..	" B.	90	84½
TwinC.ER	91	90½	" C.	96	84½
W. India..	....	.....	" D.	92	84½
Winnipeg..	....	.....	Win. Elec	.... ..	
Wind. Ho.	....	....			

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Détroit Unit.—25 à 64 1-2, 25 à 64 1-2, 25 à 64 5-8, 15 à 64 1-2, 25 à 64 5-8, 25 à 65.

Mont. Power—5 à 92 1-2, 10 à 92, 5 92, 10 à 92, 35 à 92, 25 à 92, 50 à 91 7-8.

Ogilvie Pr.—50 à 112.

Illinois Pr.—25 à 82.

Mont. Bank—6 à 237.

O'Gilvy Bds.—1000 à 114.

Dominion Coal—50 à 47.

Rich. & Ont.—10 à 64 7-8.

Toronto Vls.—25 à 100 5-8, 10 à 101 1-4, 4 à 101 1-2, 5 à 101 1-4.

L. Woods Com.—34 à 72, 10 à 72, 5 à 73, 25 à 74.

Mexican Com.—25 à 42 3-4, 25 à 43, 50 à 43.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Int. Coal.—20 à 60.

Scotia—15 à 66, 55 à 66 1-4, 25 à 66 1-2.

Rich. & Ont.—30 à 65.

Omis hier — Rich. & Ont. — 10 à 64

Dom. Cot. Bds.—$2000 à 93.

Coal—150 à 47 1-4.

Mont. St. Ry.—40 à 142.

Toronto Ry.—14 à 101 1-4, 1 à 101 1-2.

Mackay—25 à 65.

Rio—150 à 43.

Soo Com.—25 à 104 3-4, 100 à 105, 25 à 105 1-2.

L. of Woods.—131 à 75, 125 à 76.

Tri. City—60 à 80.

Iron— 100 à 22 1-2, 100 à 22 1-4, 100 à 22 1-2.

..on Bds.—$2000 à 71 3-4, $4000 à 72.

Illinois Pfd.—50 à 82 1-2.

Mex. L. & P. Bs.—$2000 à 77 3-4.

Mex. Elec. Bds.—$2000 à 71 1-4.

Can. Pac.—4 à 166 1-2.

Power—125 à 92 1-4.

Détroit—25 à 65 1-4, 10 à 65 1-2.

Textile Pfd.—20 à 84.

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 6 septembre 1907.

VALEURS	Ouv.	1 P.M.	VALEURS.	Ouv.	P.M.
Am. Car F.	39¾	41	Ls & Nash	109	109
do pf.	....	....	Mann Elev	.....	.....
Am. C. Oil	33	33⅛	Miss. Pac.	69¾	70½
Am LocCo	54⅛	54½	Metropolit.	.....	63
A. L. Cop.	72½	72⅛	Nort. & W.	71½	71½
AmSme. C	101⅝	102¼	M. StP-SM	104¼	105
do pf.	.....	.....	do prf	....	......
A. SugR.C.	115	115	N Y C. & H.	106⅜	107
A. T. & S. F.	87¾	88¼	N Y O. & W	33⅛	33⅛
do pf.	.....	......	Nat. LeadC	54½	54½
Balt & Ohio	91½	92	PacificMail	....	
B. R. T....	48¾	48⅝	Penn. R. R.	119⅝	182⅝
C. & Al. Co	.. ...	....	P. Steel co	29¾	30⅛
Can. Pac..	167	167½	People Gas	87½	87
Ches&Ohio	33⅛	33½	Phil. & R.	97¾	90½
C. & N. W.	146⅝	146½	do I prf	....	......
C. M. & St. P	123	121½	do II prf	....	....
C. G. N. Y.	107	106½	R. Island c	21	20⅞
Col. F. & I.	25½	26¼	South P. co	16½	16¼
C. C. C. & SL	63½	63¼	do prf	....	
D. L. & W.	....	.....	South Pac.	86⅛	86⅝
Del. & Hud	156½	159	Ten C. & L.	..	.. ...
Det U. Ry		....	Texas Pac.	28	27⅞
D. & R. G. Co	24¼	24½	Twin City.	.....	....
do prf.	......	......	U. S. L. C.	.....	....
D. S. S. & At	.....	....	do prf		... ...
do prf.	....	......	U. S. S. com	32⅛	32⅝
Erie Rail'd	22⅛	21⅞	do prf	95¼	95¼
do II pf	....	.....	U. S. Rub. C.	.....	....
do I pf	......	....	do prf	......	....
Great West	....	......	U. Pacif. C.	132	133
Gen. Elec.	.....	....	do prf	.....	....
Hav. Com.	.. ...	......	Wabash...	12⅝	12¼
do prf		......	do prf	21	21
Ill Cent.	137	137	West U tel	......	.....
Kans. C. Co	36⅛	36¾	Wis. C. com	......	......
do prf	......	......			

FINANCES

RECETTES DU M. S. R.

		Augm. sur la sem. corresp. de 1906.
Dimanche, 25 août	$10,326.46	$1,122.74
Lundi, 26 août ...	10,211.01	1,165.99
Mardi, 27 août ...	10,6?6.28	1,072.64
Mercredi, 28 août.	9,892.76	613.43
Jeudi, 29 août ...	9,867.03	608.34
Vendredi, 30 août	9,561.94	661.73
Samedi, 31 août...	12,0?3.40	1,968.68

L'HAVANA RY.

Les recettes de la compagnie des tramways Havana, pendant la semaine du 2 septembre, ont été :

1902	$36,630
1406	29,345
Augmentation	$7,285

DIVIDENDE PASSE

NEW-YORK, 6 — Les directeurs de la compagnie Interboro-Metropolitan, qui contrôle un grand nombre de corporations à New-York, ont décidé, hier, de passer le dividende régulier trimestriel sur les actions privilégiées de la Compagnie. Le dividende était de 1 1-4 p.c.

COMMERCE

GRAINS ET FARINES

Il y a eu forte réaction sur les marchés de grains, hier, et aujourd'hui la tendance est fort indécise. L'Europe ayant coupé court à son importation. Le blé du Manitoba s'est coté de 1 1-2 à 3c en baisse sur mercredi. L'avoine reste à prix fermes, avec tendance à la hausse. On paie l'avoine No 2 blanche, 50c.

Le marché aux farines est très ferme à la hausse d'hier et très actif. On cote les patentes du printemps, le choix à $5.50 et les secondes à $4.90 ; les patentes d'hiver, de $4.65 à $4.75 et les straight rollers de $4.25 à $4.35.

LE FOIN

Le marché local est actif et la demande est bonne pour le foin de la vieille récolte. Nous cotons le No 1, de $15.50 à $16.50 la tonne, le No 2, de $14.50 à $15.50 ; le trèfle de $13.00 à $14.00, et le foin mélangé de trèfle, de $12.50 à $13.00 la tonne.

BEURRE ET FROMAGE

Le marché au fromage est soutenu à la hausse récente et les détenteurs disent qu'ils prévoient une hausse nouvelle. On cote les marques de l'ouest de 12 3-8 à 12 1-2c; celles des Cantons de l'Est, de 12 1-8c à 12 1-4c et celles de Québec, de 11 7-8c à 12c. A Londres, le fromage canadien est en hausse de 6d. à 56s. 6d pour le blanc et à 57s 6d pour le coloré.

Le marché au beurre est soutenu. On paie les bons beurres de Québec, de 21 1-2c à 21 3-4c et les fines crèmeries de 22c à 22 1-4c.

OEUFS

Sur le marché de gros la demande est active et les prix sont fermes. On paie les oeufs de choix de 21c à 22c et le No. 1 de 18c à 18 1-2c la douzaine.

COURRIER DE SAINT-JEAN

Le règlement 103 rejeté — A N.-D. l'Auxiliatrice — Notes.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

ST-JEAN, 6 — Le règlement No 103 de la ville de Saint-Jean, pourvoyant à un emprunt de $15,000 pour l'érection d'un nouvel hôtel-de-ville, a été soumis aux électeurs propriétaires de cette ville, vendredi et samedi derniers. Le vote en valeur a été de $318,000 pour et $280,000 contre. 74 propriétaires ont voté contre le règlement et 58 se sont prononcés en faveur du règlement. Notre charte exige, pour l'adoption d'un règlement, les deux tiers en nombre et en valeur, de sorte que ce règlement se trouve rejeté.

— Les fêtes de charité données la semaine dernière dans la nouvelle paroisse se sont terminées samedi dernier. M. le curé Labrèche est enchanté du résultat, qui a dépassé ses espérances.

La nouvelle paroisse est actuellement complètement organisée. Samedi dernier le Saint Sacrement y a été transporté pour y demeurer en permanence. La vente des bancs a eu lieu dimanche dernier.

M. Patenaude, l'entrepreneur des travaux, mérite des félicitations pour la rapidité avec laquelle il a terminé son ouvrage.

Il y a eu dimanche soir, après les vêpres à l'église de Saint-Jean, un sermon par M. l'abbé Auguste Arbour, à l'occasion de la fête du travail.

ST-JEAN, 6—Le contrat de vente de l'hôtel Saint-Jean, plus connu sous le nom de l'hôtel Monette, a été signé hier devant le notaire G. Guillet.

Cet hôtel appartenait à la famille Monette depuis un très grand nombre d'années et était très bien connu du public voyageur.

Le prix de vente est de $29,500.

M. J. B. Langevin, le nouveau propriétaire, est un ancien hôtelier de cette ville et nul doute que, sous sa direction, l'hôtel Saint-Jean, se maintiendra toujours à son ancienne réputation.

—Le 19 septembre, notre ville aura la visite du cirque Norris & Rowe. Il y a trois ou quatre ans qu'il n'est pas venu de cirque en notre ville.

—La requête en cassation du règlement No 103 a été présentée au juge Paradis, hier matin, On a fixé le 12 septembre courant pour la continuation de cette affaire.

Le premier terme de la cour supérieure après les vacances s'ouvrira le 16 septembre.

—La ville a, dit-on, protesté la compagnie du Pacifique au sujet du Pacifique, au sujet des deux piliers en beton que la compagnie veut construire sur la rue Richelieu, comme devant faire partie de son pont.

—Les Chevaliers de Colomb auront désormais leur maison de club, au coin des rues Saint-Jacques et Richelieu, dans le bloc de M. Treffié Côté.

COURRIER DE SOREL

Mutations de propriétés du mois d'août 1907

Correspondance spéciale à la "Patrie"

SOREL, 6 — On a enregistré, en août 1907, les mutations de propriétés suivantes :

Joseph Duhamel à J. C. Duhamel & Cie., pt. 169, ville de St-Ours, $125.

Victor Lachambre à Alphonse Laperle, 366, paroisse de St-Ours, $6,300.

Ludger Lemoine à Pierre Lemoine, 663 et 664, Ste-Victoire, $6,400.

Didace Guévremont à Alfred Guilbault, pt. 883, cité de Sorel, $625.

Claude Ferron et al à J. Edouard Champoux, pt. 582, cité de Sorel,

Louis Giguère à J.-Bte Giguère, 203, St-Marcel, $800.

Dame Henry McKenzie à Henri Beaulieu, pt. 80, cité de Sorel, $1,300.

Dame veuve Joseph Bérard à Nazaire Bérard, 227, Ste-Anne, $25.

Hubert Ethier à J.-Bte Desjardins, 416, St-Robert, $119.

J.-Bte Desjardins à Joseph Ayotte, 416, St-Robert, $165.

Alexis Plante, au même, pt. 425, St-Robert, $150.

Paul Dufault à J.-Bte Chapdelaine, pt. 372, Ste-Victoire, $125.

Joseph Mathieu à J.-Bte Desjardins, 1147, Cité de Sorel, $160.

Paul Dufault à Adélard Gaudet, pt. 372, Ste-Victoire, $2,650.

Joseph Mathieu à Léonidas Ladébauche, 200, cité de Sorel, $105.

Joseph Chapdelaine à Antoine Gilard, pt. 706, cité de Sorel, $1,500.

rouard, pt. 146, cité de Sorel, $575.

J. L. B. Leclaire à Narcisse Robil-

Nap. Péloquin à Arthur Cardin, 1-"53" et 1-"54", St-Joseph, $325.

Arthur Jacob à Pierre Daigle, pt. 337, Ste-Victoire, $260.

Narcisse Cournoyer à Régis Lanciault, 1-"27", St-Joseph, $150.

Elie Girouard à Emilien Jacob, 325, Ste-Victoire, $2,500.

Joseph Mathieu à Francis Blette, pt. 76, cité de Sorel, $125.

SOREL, 5 — M. Beaudoin notaire de

SOREL, 6 — L'Union Nationale Belge, qui a fait son excursion lundi à Sorel et au lac St-Pierre, a été accueillie avec plaisir par notre population. Malgré la température inclémente qu'il a fait, lundi, nombre de Sorelois ont fait avec les Belges l'excursion du lac St-Pierre.

Le voyage a été des plus agréables et bien sûr que tous ceux qui l'ont fait en garderont un bon souvenir.

—Mme Germain, veuve de M. le magistrat A. Germain, était à Sorel lundi et mardi, en visite chez M. Jos. A. Dauphinais, maître de poste.

Mme Germain était accompagnée de M. Joseph Germain, son fils et de Mme Germain sa bru, qui habitent New-York, où M. Germain est à la tête d'une importante industrie.

—Le 4 ont eu lieu les funérailles de Mlle Anna, fille de M. Joseph-Arthur Crépeau, décédée à l'âge de 20 ans seulement.

Mlle Crépeau était une jeune fille pieuse, une bonne, une excellente chrétienne.

Ses funérailles ont été imposantes. Nous offrons à la famille l'expression de nos bien vives sympathies.

Il va de soi que plusieurs d'entre eux vont revenir bredouilles.

LEOMINSTER, MASS.

Nos entrepreneurs canadiens se distinguent. M. A. L. Dargis est à terminer la maison de M. Gervais, sur la 4e rue. M. H. Moreau et Cie., sont à mettre la dernière main à la maison de M. Tessier, sur la 6e rue. M. Fred. Lemire, commencera les travaux en bois, cette semaine, à la maison de M. S. W. Barrière, 5e rue. MM. Guenette et Bisson construiront une autre maison pour M. Gervais, sur la 4e rue.

—Mme A. L. Rioux et ses enfants sont revenus de Nantasket Beach, où ils ont passé trois semaines.

—Mme E. L. Larrabée, 21-3 rue, a été surprise de la visite de son fils Roland et ses deux amis, M. Strelitz et M. Albert Keller, employés pour le El Paso Electric Light and Power Co., de El Paso, Texas. M. Roland Larrabée, après une absence de trois ans, a été reçu avec joie chez les parents et amis.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure. No 1971. — W. F. Borland, demandeur, vs A. E. Cairns, défendeur, et Dame C. G. Douglas, mise en cause.

Le 16ème jour de septembre 1907, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 125 Avenue Irvine, en la ville de Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles, etc.

Conditions : Argent comptant.

C. H. J. MARSAN, H.C.S.

Montréal, 6 septembre 1907. 165-1

SOUMISSIONS DEMANDEES

Union St-Joseph du Canada

Des soumissions pour les travaux de plombage et chauffage seront reçues par l'Union St-Joseph du Canada pour l'édifice actuellement en construction, au coin des rues York et Dalhousie, Ottawa.

Les plan et devis pourront être consultés chez MM. Neftke et Turgeon, architectes, Central Chambers, Ottawa.

Les soumissions devront être reçues le plus tard à midi le 21 septembre et adressées à M. A. Allard, président du comité de construction, 325 rue Dalhousie, Ottawa.

Un chèque accepté, représentant 5 p.c. du montant de la soumission devra accompagner celle-ci.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. ALLARD,

Président du comité de Construction.

Ottawa, le 5 septembre, 1907. 165-6

Le magasin sera ouvert samedi jusqu'à 6 p. m.

W. H. Scroggie (LIMITEE)

Rues Ste-Catherine, Université et Victoria

Ces Offres Devraient Vous Intéresser

Peignes valant 35c pour 25c

150 douz. de peignes de chignon et de côté, en écaille, joliment finis, avec dents arrondies et dos épais, garnis d'acier. Aussi 25 doz de peignes de chignon et de côté, en écaille et ambre, ornés de brillants de première classe. Spécial, samedi, le set .. **25c**

Le Friseur Magnifique

est démontré actuellement à notre Rayon des menus articles. Ce friseur, magnifique produit, la véritable ondulation Marcel, en quinze ou vingt minutes et est garanti absolument inoffensif pour les cheveux. Il est vendu comme suit: 2 sur une carte 10c 5 sur une carte **25c**

Brosses à Cheveux

Brosses à cheveux avec dos en ébène solide et 12 rangées de pures soies. Régulier 95c, pour. **69c**

Savon de Toilette

Savon de bain turc, Caracolla. Régulier 35c la boîte de 4 morceaux, pour **25c**

Rouleaux de Voyage

Rouleaux de voyage (traveling rolls) imperméables, avec cinq compartiments pour savon, Brosse à cheveux, éponge, etc. Un article utile pour couvent. Valeur régulière de 59c pour . . . **35c**

La Nouvelle Bourrure pour Cheveux

Cette bourrure pour cheveux a 12 pouces de long, elle est faite de cheveux véritables et recouverte de filet, un fil métallique passe à travers le centre. Cette bourrure est si légère qu'on ne la sent pas dans les cheveux et qu'elle ne peut être distinguée des cheveux véritables. Nuances assorties. Spécial, chacune, ... **10c**

Protecteurs pour Robes

Vente spéciale de protecteurs légers pour robes, doubles des deux côtés. C'est un protecteur absolument recommandable et il est fort employé par les modistes. Nos 1 et 2........ **10c**

Echarpes en Soie

Echarpes en soie japonaise blanche avec fleur peinte à la main, aux extrémités, 1 7-8 verges de longueur par 20 pouces de largeur. Une très élégante écharpe....... **95c**

Epingles d'Ornement

Epingles d'ornement en argent sterling, dans 12 dessins, 18c chaque ou 3 pour **50c**

Epingles à Chapeaux

Epingle à chapeaux en argent sterling, avec sommet en pierre écossaise **25c**

THE SOVEREIGN BANK OF CANADA

Bureau a Montreal : 232-236 rue St-Jacques

TRANSACTIONS GENERALES D'AFFAIRES DE BANQUES.

DEPT. D'EPARGNES

Intérêts trimestriels payées au Taux courant

A. H. B. MECKENZIE, Gérant

Suc. : 756 rue Sainte-Catherine Ouest (Coin Guy)

W. A. GRASETT. Gérant

129-v-jno

P. SICOTTE & CIE

AGENTS DE CHANGE

Fil direct avec New-York

18, Rue de l'Hopital

Tél. Bell M. 4668

Informations particulières sur demande.

124—l,mer,v—jno

Province de Québec, District de Montréal.

VILLE D'OUTREMONT

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que les évaluateurs de la ville ont déposé au bureau du Conseil le rôle d'évaluation pour l'année 1907-8 et que le dit rôle restera déposé jusqu'au vingt-deuxième jour de septembre prochain où tous les intéressés pourront en prendre connaissance pendant les heures de bureau et que toutes plaintes contre le dit rôle devront être produites par écrit à mon bureau avant le 24 de septembre prochain.

Avis public est de plus donné que le Conseil siégera ce jour-là à huit heures du soir pour reviser et homologer le dit rôle.

Donné à Outremont le 22e jour d'août 1907.

J. KRUSE, Secrétaire-Trésorier.

23-30-6

Vente par Autorite de Justice

Sera vendu par encan public, au bureau, Bâtisse Royal Insurance, No. 2, Place d'Armes, dans la cité de Montréal, de Fair & Cameron, Notaires, samedi, le vingt-et-unième jour de septembre, mil neuf cent sept, à dix heures de l'avant-midi, l'immeuble suivant, savoir:

Un emplacement au coin sud-ouest des rues Murray et William, dans le quartier Ste-Anne, de la Cité de Montréal, connu sous le numéro treize cent quarante-quatre (1344) aux plan et livre de renvoi officiels du dit quartier Ste-Anne, contenant une largeur de quarante-huit pieds sur la rue William, par une longueur de cent seize pieds sur la rue Murray, mesure anglaise, et plus ou moins, avec les bâtisses susérigées, connues sous les numéros civiques 238, 240, 242 et 244 rue William, et 144, 146, 148, 150, 152, 154 et 156 rue Murray.

Pour les conditions de la vente, etc., s'adresser à Fair & Cameron, Notaires, Bâtisse Royal Insurance, Montréal.

J. ALEX. CAMERON, N.P.

Montréal, 6 septembre 1907. 164-1

Vente par Autorité de Justice

AVIS PUBLIC

Mardi le vingt-quatre septembre courant, 1907, à dix heures de l'avant-midi, sera vendu, en bloc, à l'encan, à la porte de l'église paroissiale de Dorval, dans le comté de Jacques-Cartier, les trois lots de terre ci-après décrits, et bâtisses dessus construites, savoir:

Trois lots .... situés en la ville de Dorval, du côté est du chemin communément appelé "Montée de Dorval" et étant les lots de terre connus sous les numéros huit cent trente quatre, huit cent trente cinq et huit cent trente six (Nos 834, 835 et 836) sur les plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Lachine, dans la comté de Jacques-Cartier, avec une maison en bois et autres bâtisses sus érigées, mesurant chaque lot de terre, cinquante pieds de largeur par environ cent quatre-vingt-dix-sept pieds de profondeur, mesure anglaise.

Les dits trois lots de terre et bâtisses sus-érigées appartiennent à la succession de feu Joseph Girard, en son vivant, journalier de la dite ville de Dorval.

Cette vente est faite suivant ordonnance en date du 31 août 1907.

Pour les conditions de la vente s'adresser au notaire soussigné à Lachine.

Daté, à Lachine, ce cinquième jour de septembre mil neuf cent sept.

J.-S.-A. ASHBE, notaire.

Lettre Hebdomadaire sur le Marché

BROWN, DELARONDE & CO.

Banquiers et Courtiers

97 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Nous sommes d'opinion que le temps est arrivé d'acheter du stock du chemin de fer du Pacifique Canadien à des prix beaucoup plus élevés. Les revenus de cette compagnie accusent des augmentations exceptionnellement considérables, et ses terres augmentent aussi énormément en valeur.

La forte position financière a été manifestement démontrée par sa facilité à faire des emprunts, la semaine dernière, sur son stock de débentures à 4 pour cent, pour extensions, surtout lorsqu'on songe que les autres compagnies paient jusqu'à 6 et 7 pour cent. C'est généralement à cette saison que le Pacifique Canadien monte. Le stock est très rare, et nous ne serions pas surpris de le voir hausser très rapidement dans les quelques semaines qui vont suivre.

Afin d'aider ceux qui n'ont pas l'argent suffisant pour profiter des profits à réaliser en achetant de ce stock au bas prix actuel, nous serons heureux d'envoyer, sur réception de 4c en timbres, à ceux qui en feront la demande, une copie de notre petit livre sur la spéculation. Ce livre leur expliquera comment au moyen de petits placements, ils peuvent bénéficier de la hausse aussi bien que le capitaliste. 164-1

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils. Bureaux : Edifice New York Life, Montréal et ... Washington, D.C.

CRAVATES POUR L'AUTOMNE

Notre étalage de cravates d'automne est prêt. Si vous voulez avoir le meilleur choix, venez maintenant. C'est le bon temps de choisir et de se renseigner sur ce qui est correct, tandis que les avantages qu'il y a d'acheter chez R. J. TOOKE n'ont jamais été aussi grands et aussi remarquables.

R.J.TOOKE, 177 Rue Saint-Jacques
493 Rue Ste-Catherine Ouest
473 Rue Ste-Catherine Est.

AU BON MARCHE

RAYON DU TAILLEUR

Le temps est arrivé de songer à donner sa commande pour un Complet ou un Pardessus d'automne. Notre variété de tissus nouveaux est immense, nos prix sont modérés et tout vêtement confectionné ici n'est livré que quand nous sommes certains qu'il donnera satisfaction.

Pardessus faits sur commande, en tweed gris fer, bonnes doublures, confection soignée, prix : $14.00.

Pardessus en tweed de fantaisie, patrons nouveaux pour l'automne, bonnes doublures, faits de première classe, prix : $17.00.

Pardessus en drap vénitien ou vécuna gris fer, noir, tout laine, façon et fournitures de première classe à : $18.50, $20.00.

Drap gris fer croisé pour pardessus, fini imperméable, 54 pcs., prix : $1.50.

Drap imperméable, drab et gris foncé, 56 pcs. de large, qualité extra à $2.50.

Cheviot et drap vénitien tout laine, noir, gris fer, 56 pcs. de large, prix : $2.50.

Tweed écossais, grande variété de couleurs et de patrons nouveaux pour complets d'automne, 56 pcs., à : $1.50, $1.75.

Nouveaux worsteds à complets d'automne, nous avons un assortiment complet de tout ce qu'il y a de plus nouveau pour tous les goûts et dans tous les prix : $2.00, $2.50, $3.00, $3.50 et $4.00.

Letendre, Fils & Cie., 567 Ste-Catherine Est.

TEMPERATURE

Toronto, 6—Vents frais de l'ouest au nord-ouest. Beau temps ce soir et demain même température.

VENT:

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn & Harrison, 10-12 Notre-Dame Est.

Aujourd'hui Maximum	68
Même date l'an dernier	74
Aujourd'hui Minimum	68
Même date l'an dernier	60

NOTES DE LA TEMPERATURE

La dépression atmosphérique se fait actuellement sentir, dans la vallée du St-Laurent. Il a plu, hier, dans presque toutes les localités de l'Ontario aux Provinces Maritimes.

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI 7 SEPT. 1907

Fête du jour, Ste-Reine.
Lever du soleil, 5.27.
Coucher du soleil, 6.29.
Lever de la lune, 4.49.
Coucher de la lune, 6.53.

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune le 7.
Premier quartier le 14.
Pleine lune, le 21.
Dernier quartier, le 29.

SOCIETE DE TEMPERANCE

Eglise St-Pierre

Dimanche, 8 septembre, Monseigneur l'Archevêque de Montréal présidera les exercices du pèlerinage de la Société de Tempérance à Notre-Dame du Rosaire au Cap de la Madeleine.

Les membres de la société sont priés de porter leurs insignes ; tous nos amis seront les bienvenus. Le "Beaupré" laissera le quai Bonsecours samedi soir le 7 à 11 3-4 hrs. Le corps des Zouaves fondé par M. le Chevalier Jos. Bussières prendra part au pèlerinage, en uniformes; un corps de musique et un orchestre accompagneront les cantiques pendant le pèlerinage.

Ce sera une belle démonstration en faveur de la Tempérance.

CORRESPONDANCES ANONYMES

Nous prions nos lecteurs et correspondants de prendre note du renseignement suivant que nous avons déjà publié à maintes reprises : nous ne pouvons tenir compte des correspondances anonymes ; toute communication qui n'est pas signée par un nom responsable, sera impitoyablement jetée au panier.

Nous répétons aussi que, ayant toujours su respecter le secret que désire souvent un correspondant de bonne foi, il n'y a pas de raison pour que la personne qui nous prie de démasquer tel ou tel individu, telle ou telle exploitation, ne signe sa correspondance.

Nous espérons donc qu'on ne se fatiguera pas en écrivant, et qu'on ne nous fatiguera pas à nous faire lire des correspondances anonymes.

Un fait qui mérite de nous être signalé mérite une signature. Nous recevons assez de correspondances dûment signées pour n'avoir pas le temps de nous occuper des lettres anonymes.

UN RECLUS

Depuis vingt ans M. O. Lavoie, de Hull, n'a pas quitté la maison.

(Correspondance spéciale à LA PATRIE).

HULL, 6. — Il y a vingt ans aujourd'hui, Octave Lavoie, un jeune homme de 18 ans, se plantait accidentellement une écharpe de bois dans un genoux. Au bout de quelques jours l'inflammation s'étant mise dans la plaie, le jeune Lavoie alla voir un médecin qui lui donna ses soins. En dépit de ceci l'état du genoux empira et le jeune homme dut s'aliter.

Depuis lors, Lavoie n'est jamais sorti de sa demeure. Pendant dix ans, médecins après médecins se succédèrent auprès du jeune homme. Tous en venaient à la même conclusion : la jambe malade devrait être amputée. Le malade, cependant, refusa et ce fut probablement son malheur. Depuis dix ans, Octave Lavoie prépare lui-même ses médicaments et les applique sur ses jambes malades, le mal ayant maintenant atteint l'autre jambe.

Depuis vingt ans qu'il est enfermé dans sa chambre, il a lu et relu tant de choses, qu'il est devenu très instruit. Il lit les journaux, les revues, etc., et il est devenu si renseigné qu'il ne craint pas d'entrer en discussion sur des centaines de sujets différents.

Pendant cette longue réclusion, le malheureux a été continuellement soigné par sa mère qui, bien qu'elle ait aujourd'hui 73 ans révolus, ne permet jamais qu'un autre la remplace auprès de son fils. Louis, le seul frère de l'infortuné impotent, travaille pour le soutien de celui-ci et de sa vieille mère.

Serait-on en présence d'un meurtre ?

La découverte d'un cadavre portant au cou une corde serrée par un noeud double, au quai Poupore, ce matin

UNE AFFAIRE MYSTERIEUSE A ECLAIRCIR.

Une affaire mystérieuse occupe depuis ce matin les autorités de la Morgue car la découverte d'un cadavre dans le fleuve laisse supposer deux théories; celle du suicide ou d'un meurtre. Le noyé porte au cou une corde serrée par un noeud double et cela peut laisser penser que des bandits ont attaqué l'homme et après l'avoir étranglé ont cherché à faire disparaître la trace de leur crime en jetant le cadavre dans le fleuve. Par le fait que le corps flottait au fil de leau à l'angle de la jetée Poupore où l'on se propose d'ériger une cale sèche, endroit approximatif d'où se serait précipité le malheureux Carter, de la rue Jardine, à la Pointe Saint-Charles dont on retrouva les habits et quelques autres objets sur le dessus de la jemtie avec une note demandant de retourner les articles à son domicile, permet de supposer que nous sommes en présence du cadavre de celui qui a voulu en finir avec la vie. Maintenant, on se demande

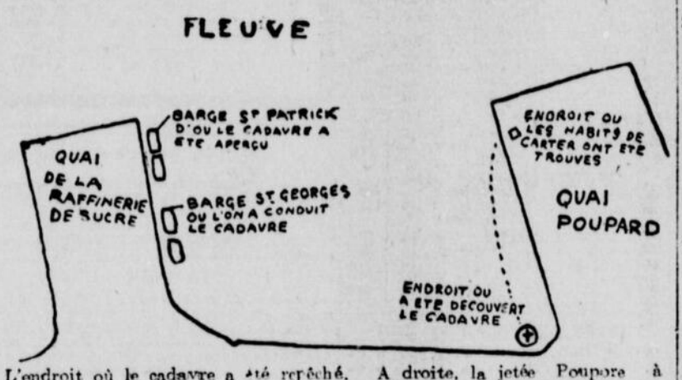

L'endroit où le cadavre a été repêché. A droite, la jetée Poupore à l'angle de laquelle le cadavre se trouvait.
Sur le quai, vers le large, l'endroit où, dimanche, on trouvait les articles laissés par Carter, le disparu.
Du côté gauche, le quai de la Raffinerie de sucre avec la barge " Saint-Georges, où le cadavre a été hissé. Plus au large, la barge " Saint-Patrice.

CE QUE CARTER AURAIT VOULU FAIRE

en se nouant ainsi une corde au cou. Etait-ce dans le but de s'étrangler ou d'y attacher une pierre ou un poids quelconque pour couler à pic

L'inconnu repêché, ce matin, près de la jetée Poupore et dont le cadavre est à la morgue.

et ne pas revenir à la surface ? La corde est du genre de celle dont se servent les ménagères pour étendre le linge dans les cours des habitations. Elle est double et le noeud est fortement serré sans cependant entamer les chairs de beaucoup, le séjour dans l'eau et l'enflure des chairs a fait se tendre la corde et au premier abord on peut être porté à croire qu'elle a servi à accomplir la strangulation. Il semble impossible que si la victime avait été victime d'assaillants, ceux-ci l'auraient sais par derrière pour lui passer ce genre de lasso, à l'exception toutefois que si l'homme a été auparavant étourdi par un coup de garcette ou un coup de poing. Le cadavre ne paraît pas avoir séjourné plus de quatre jours à l'eau et c'est dimanche que l'on constata

L'ABSENCE DE CARTER

qui a quitté son domicile sans donner avis où il allait.

Ce matin, vers 7.30 hrs, un jeune garçon de 15 ans, qui flânait sur le quai de la raffinerie de sucre aux abords des barges, aperçut le premier le cadavre et bela immédiatement le capitaine de la barge Saint-Patrice, Monsieur Télesphore Tancrède, de Saint-Jean Deschaillons. Ce dernier courut au téléphone le plus rapproché avertir les autorités et en revenant sur ses pas rencontra un constable qui manda la voiture de la morgue.

M. Albert Payfer arriva avec le fourgon de la maison Dumaine, mais comme la jetée à l'endroit où flottait le cadavre est haute de plusieurs pieds, on dût renoncer à l'idée de le hisser

A CET ENDROIT

sur le sommet du quai. Le capitaine Adélard Beaudet, de la barge Saint-Georges mit sa chaloupe à l'eau et on ramena le cadavre à la remorque jusqu'à la barge amarrée au quai de la raffinerie de sucre. Là comme il n'y avait que quelques pieds de hauteur entre le fleuve et le dessus du quai M. Albert Payfer aidé des deux capitaines et de M. Durand, 54, rue Desjardins, put facilement hisser le cadavre hors de l'eau.

On fouilla immédiatement dans les poches des habits, mais on ne trouva rien à l'exception d'une somme de $1.15, comptenant une pièce de 50 centins, deux de 25 centins et trois de 5 centins, enfermée dans la poche droite du veston dont le haut était attaché au moyen d'une épingle.

Les habits et la figure maculés de boue et d'huile à machine exhalaient une odeur infecte. Par la couche de saletés dont les habits sont enduits on ne peut encore distinguer leur couleur primitive. Cependant,

L'INCONNU

paraît porter un complet de tweed gris fer rayé. Il a une chemise de toile bleue avec faux-col à même ; la cravate porte des raies bleues transversales. Les sous-vêtements du défunt sont en laine avec la marque d'une buanderie chinoise sans marque de fabrique. Les chaussures sont neuves et de qualité supérieure. La figure du noyé est toute enflée. La moustache et la chevelure qui est abondante sont noirs, mais l'âge commence à les faire grisonner. L'homme paraît âgé de 45 à 50 ans. Il a d'épais sourcils noirs. Sur le corps, on n'y voit aucun signe particulier.

En outre de la somme d'argent on a trouvé aussi dans les poches des pantalons un sac à tabac et une pipe. L'homme a à peu près 5 pieds et 6 pouces. Quand on retira le cadavre de l'eau, le collet du gilet relevé jusqu'aux oreilles cachait la corde. Au veston, il y a trois sortes de boutons dont celui du bas est de couleur rouge.

L'homme semble avoir des blessures à la tête et le côté droit du front paraît défoncé. D'ailleurs, l'autopsie des médecins experts établira si réellement il y a fracture du crâne. Le cadavre est à la morgue et les autorités ont commencé leur enquête.

Le capitaine TELESPHORE TANCREDE, qui a vu le cadavre le premier, et aidé à le hisser sur le quai.

POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEL AQUEDUC

On ouvre ce midi, les soumissions, et la plus basse est de $684,815

A midi, aujourd'hui, en présence des membres de la commission de l'aqueduc, du maire Ekers, et d'un grand nombre d'autres échevins, ont été ouvertes les soumissions pour la construction de la conduite en béton qui devra être parallèle au canal de l'aqueduc.

Il y avait quatre soumissionnaires et chaque soumission était accompagnée d'un chèque de $50,000.

Les devis préparés par M. Janin, le surintendant de l'aqueduc, comportaient une somme de $640,800, étant la valeur de l'ouvrage à faire.

Or, voici dans quel ordre les quatre soumissions ont été préparées :

Patrick McGovern, de Boston	$ 684,815
Lewis P. Nott, d'Angleterre	757,600
La Société canadienne d'entreprise générale, dont M. Beaudry Lymon est le directeur général	787,700
Trefflé Bastien, de Montréal	1,025,151

M. McGovern, le plus bas soumissionnaire, était présent à la séance. L'échevin L. A. Lapointe a demandé s'il avait été pourvu dans le dévis que les entrepreneurs devraient n'employer que des ouvriers de Montréal. Il déclara qu'il tenait à cette condition mordicus.

M. Janin répondit que non, qu'il n'y avait rien dans les devis, à cet effet.

Le maire Ekers dit que si l'on s'était astreint à n'employer que de

LA MAIN-D'OEUVRE A MONTREAL

l'entreprise eût coûté $6,000,000 au lieu de $2,000,000.

L'échevin Dagenais fit remarquer que la loi des aubains couvrait le cas et que nos ouvriers seraient protégés.

M. McGovern dit, que pour le cas où il obtiendrait le contrat, il s'engage à n'employer que des ouvriers de Montréal, sauf quelques experts, dont il aura absolument besoin.

Qu'en tous cas, les Canadiens auront la préférence. L'échevin Lapointe s'est contenté de cette explication et l'échevin Gadbois proposa l'ajournement à jeudi prochain, afin de donner à M. Janin, le temps de recueillir les informations requises sur le compte des soumissionnaires.

UN RECORD POUR LA PERCEPTION

LA PERCEPTION DES ARRERAGES DE TAXES FAITE PENDANT LES VACANCES A RAPPORTE $800,000.

Les deux mois de vacance ont été fructueux pour le trésor civique, et la perception des arrérages de taxes pendant les mois de juillet et d'août a été, cette année, particulièrement considérable.

Voici les sommes perçues jusqu'au 31 d'août inclusivement:

Taxes.	Années.	Arrérages perçus.	
Cotisation,	1906 . .	$535,596	
"	1905 . . .	40,287	
"	1904 . . .	874	
"	1903 . . .	10,143	
			586,895
Taxe d'eau,	1906 . .	$129,000	
"	1905 . .	300	
"	1904 . .	35	
			129,335
Taxe d'affaires,	1906	$51,000	
"	1905 .	200	
"	1904 .	38	
			51,238
			$767,468

ASSEMBLEE BOURASSA

M. Bourassa et ses amis tiendront une assemblée à Beauport, dans le comté de Québec, le samedi, 14 septembre prochain.

L'hon. M. Gouin sera invité à faire la discussion.

POUR UNE JAMBE

HULL, 6—Pierre Clément, le garde-moteur, qui, en décembre dernier, se faisait couper une jambe et blessér sérieusement l'autre dans le tamponnement de tramways sur la ligne Hull-Aylmer, réclame à la compagnie de tramways $15,000 de dommages.

M. Clément allègue que la compagnie est responsable, par le fait que lors de l'accident les tramways n'étaient pas munis de lumières de danger".

Mtres Devlin, Burke et Chauvin, sont les avocats du demandeur.

JUGEMENT ATTENDU

Ce matin, nombre de justiciable et d'avocats attendaient le prononcé du jugement dans l'affaire en expropriation de la Provincial Light, Heat & Power, et les résidents de Sainte-Anne de Bellevue, mais ce jugement n'a pas encore été rendu, et M le juge Lafontaine l'a encore ajourné de quelques jours.

M. CHS. LANCTOT

M. Charles Lanctôt, assistant-procureur-général de la province, est à Montréal, et partira ce soir, pour Québec.

Hier, en compagnie de l'hon. D. Monet, protonotaire, il a eu une longue entrevue avec M. Fred Meredith, bâtonnier du Barreau de cette ville. Il s'est agi, dit-on, de certaines réformes dans l'administration de la justice dans notre district.

Hier midi, Mtre Meredith invitait M. Lanctôt, l'hon. M. Monet et Mtre Aimé Geoffrion, à un dîner intime au club Mont-Royal.

AVIS AUX CORDONNIERS

La salle Dionne sera fermée demain après-midi afin de permettre aux cordonniers des unions locales Nos 249, 266 et 428 d'assister au pique-nique de la fête du Travail au parc Dominion.

CHUTE

A dix heures et trente, hier soir, une dame Paterson, a fait une chute sur le trottoir en face de l'église St-Jacques et s'est infligée des contusions aux thorax.

Le général BUGEAUD qui commandait les français à la bataille d'Isly contre les Marocains en 1844.

UN ETRANGE INDIVIDU

Robert Wylie, un citoyen qu'on croit de Toronto, errant cette nuit aux heures avancées sur la rue Dorchester, a été arrêté par le constable Gilhooly de la police de Westmount qui l'a conduit au poste après avoir constaté que l'inconnu agissait d'une manière étrange et ne semblait pas jouir de toutes ses facultés. Au poste, il refusa de donner son nom et il persista dans son mutisme ce matin quand on l'amena devant le recorder McMahon, se contentant de répéter : "Mon nom, vous le savez". Dans ses poches on a trouvé une lettre signée par M. Hanlan de Toronto et un billet de chemin de fer à la date du 2 septembre pour une visite à l'Exposition de Toronto. L'homme sera gardé ici jusqu'à ce que la police obtienne des informations sur cet étrange personnage.

MINISTRES FEDERAUX

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, 6 — Sir Wilfrid Laurier est revenu hier soir de Québec à Arthabaskaville. De bonne heure, ce matin, le premier ministre était à son bureau où il a reçu de nombreux visiteurs.

Il n'y aura pas d'assemblée du cabinet aujourd'hui.

L'hon. M. Lemieux est attendu à Ottawa aujourd'hui. L'hon. M. Fisher est de retour de l'exposition de Sherbrooke.

BIBLIOTHECAIRE DECEDE

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

QUEBEC, 6.—M. Adolphe Massicotte, bibliothécaire au palais de justice de cette ville, est mort subitement chez lui, ce matin.

CHEZ LES ARTISANS

Fondation d'une Association Sportive et Sociale.

Les Artisans Canadien-Français fondent une association sportive et sociale dans le fait de favoriser davantage la protection parmi ses membres et d'encourager les sports et l'athlétisme parmi nos compatriotes.

Plusieurs centaines de membres de Montréal ont déjà inscrit leurs noms sur la liste d'enrôlement, et beaucoup d'autres vont incessamment suivre leur exemple.

Le comité provisoire, qui s'était occupé de développer cette idée, a convoqué une assemblée de tous les membres déjà enrôlés, mercredi soir dernier, et le bureau de direction suivant a été nommé:

Président, M. J. A. Nantel.
1er vice-président, Dr P. Ste-Marie.
2ème vice-président, Rod. Bédard.
Secrétaire-archiviste, Gust. Renaud.
Secrétaire-trésorier, J. E. Beaulieu.
1er commissaire-ordonnateur, L. A. Clavel.
2ème commissaire-ordonnateur, M. Benoit.
1er syndic, H. T. Scott.
2ème syndic, A. O. Galarneau.
3ème syndic, E. Bousquet.
Directeurs: Messieurs J. A. Mailhot, J. A. Nantel, Ans. Drouin, Dr J. W. Collerette, A. Dubrûle.
Directeur-gérant, M. L. Croton de Kerouarte.

Les salles de cette nouvelle association seront au No 88 rue St-Denis.

Le bureau doit se réunir sous peu, et nous communiquera alors le programme détaillé. Nous croyons que cette œuvre arrive en son temps, et comblera une grande lacune.

LA COMPAGNIE RESPONSABLE

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, 6.—On dit que Sir Wilfrid Laurier aurait déclaré que la Phoenix Bridge Co devrait être tenue responsable de la catastrophe du pont de Québec, et qu'elle devrait être mise en demeure de reprendre les travaux sans retard afin que le pont soit terminé au mois de novembre 1908 tel que stipulé dans son contrat. Dans le cas contraire elle devrait être appelée à payer des dommages tels que convenu dans ce même contrat.

MOUVEMENT DES MINISTRES

—L'hon. M. Gouin était ce matin aux bureaux du gouvernement, et a reçu de nombreux visiteurs. Il partira ce soir, probablement, pour Québec, par le vapeur.

—L'hon. M. Weir est allé aujourd'hui à Drummondville pour assister aux funérailles de M. W. J. Watts, ancien député et régistrateur pour Montréal Ouest.

—L'hon. M. Allard est attendu aujourd'hui aux bureaux du gouvernement.

—L'hon. M. Weir sera aux bureaux du gouvernement demain. Le 14 du courant il adressera la parole à Ormstown, comté de Chateauguay, avec MM. A. Bergevin, G. Langlois, J. L. Décarie, O. S. G. McKenzie, N. H. Walker, W. F. Vilas, et G. R. Smith.

SERVICE DES SIGNAUX

(Dépêche spéciale à la "PATRIE")

Québec, 6.

L'Islet, 40, brouillard, est, remontant, 9.20 hrs a. m., "Victorian"; descendant 8.15 hrs a. m., "King Edward".

Rivière du Loup, 96, brouillard, pluie, est; à l'ancre, "Glenarm Head".

Pointe-au-Père, 160, brouillard épais, calme, remontant, 5.20 hrs a. m., "Morris".

Petit Métis, 180, brouillard, calme, descendant, 7.30 hrs a. m., "Cassandra".

Matane, 202, brouillard, calme.

Cap Chatte, 234, nuageux, ouest.

Rivière à la Marte, 260, nuageux, nord-ouest, remontant, 8.50 hrs a. m., "Lake Manitoba".

Cap de la Madeleine, 292, brumeux, calme, descendant 8.00 hrs a. m. "Gaspesien".

Pointe Rimouski, 324, brouillard épais, calme.

Cap des Rosiers, 347, nuageux, calme.

Anticosti, pointe sud-ouest, 363, nuageux, sud-est.

Anticosti, pointe sud, 416, nuageux, ouest.

Anti osti, pointe Heath, 439, nuageux, ouest.

Cap Ray, 556, brouillard épais, nord-ouest.

Pointe Basse, 584, nuageux, ouest.

Cape Race, 830, brouillard épais, calme.

Côte Nord, nuageux, calme.

Pointe Amour, 662, clair, calme.

Belle-Isle, 723, nuageux, sud-ouest.

L'HON. M. LEMIEUX

L'hon. Rodolphe Lemieux était, hier, à Montréal. Il est reparti cet avant-midi pour Ottawa.

DECES

JOBIN—A St-Gérard Majella le 5 septembre, 1907, à l'âge de 50 ans, Stanislas Jobin, cultivateur.

Le service funèbre aura lieu à l'église de St-Gérard demain samedi, à 11 heures, après l'arrivée du train de 8.55, gare Viger.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 164-1

MILLETTE — Au Boulevard St-Denis le 4 courant, à l'âge de 24 ans, Joseph A. Yvon Millette, conducteur de la M.S.Ry., fils de Geo. Millette.

Le service funèbre aura lieu samedi, le 7 courant à 8 1-2 heures.

Le convoi funèbre partira de la demeure No. 1639 rue Saint-Hubert, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Edouard, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 164-1

UNION DES DEBARDEURS
Locale 373

Tous les membres sont notifiés d'être présents dimanche à 1 1-2 heure de l'après-midi au No. 113 Dufresne pour assister aux funérailles de leur confrère Joseph Beaulieu. Que tous les membres portent leurs insignes.

Par ordre,
GEORGE POLIQUIN,
164-2 Secrétaire-trésorier.

MANGE QUEUES DES RATS
si tu les aimes, donne-moi la Gélatine Charlotte.

GARCON DEMANDE

On demande un garçon pour se rendre utile dans un bureau. S'adresser, 77 St-Jacques.
158-jno

RACHEL 3198, coin St-Hubert—Trois magnifiques chambres meublées ou non, sur l'étage du bain, balcon, gaz, prix modéré. 164-3

GARÇON — On demande un garçon habile. S'adresser chez Claxton & Ker, avocats, 225 Board of Trade, après 10 heures. 164-3

La Banque Provinciale
DU CANADA

Capital payé: Un million de dollars

N'oubliez pas que la Banque Provinciale du Canada alloue l'intérêt sur les dépôts d'Epargne tous les trois mois.

4—FOIS L'AN—4

Son bureau de direction est ainsi constitué :

PRESIDENT : M. H. LAPORTE, de la maison Laporte, Martin & Cie., directeur du Crédit Foncier.

VICE-PRESIDENT : M. S. CARSLEY, de la maison S. Carsley & Co.

DIRECTEURS :

HON. LOUIS BEAUBIEN, ex-ministre de l'Agriculture.

M. RODOLPHE FORGET, de la maison L. J. Forget & Cie., agents de change.

M. G. M. BOSWORTH, vice-président de la "Canadian Pacific Railway Co".

M. ALPHONSE RACINE, de la maison A. Racine & Cie., marchands en gros.

M. TANCREDE BIENVENU ..... Gérant Général
M. A. S. HAMELIN ..... Auditeur Général
M. ALEX. BOYER ..... Inspecteur

L'Epargne du travailleur est un dépôt sacré, aussi cette Banque s'est donné pour mission de ne faire fructifier cet épargne que par des placements absolument sûrs, et les contrôleurs de ce département d'Epargne, sont les suivants :

PRESIDENT : HON. SIR ALEX. LACOSTE, ex-juge en chef de la cour du Banc du Roi.

VICE-PRESIDENT : Dr E. P. LACHAPELLE, administrateur du Crédit Foncier, Franco-Canadien.

HON. LOMER GOUIN, premier ministre de la province de Québec.

6.10.13